

Les essais nucléaires à Amchitka

Les É.-U. devront payer les pots cassés - Sharp



L'île Amchitka, de l'archipel des Aléoutiennes, sera la scène d'un essai nucléaire souterrain le jeudi 2 octobre. Les gouvernements du Japon et du Canada craignent que l'explosion ne provoque un important tremblement de terre et une vague de fond. (Graphique PC)

L'immigrant idéal au Québec

Un francophone capable de répondre à nos besoins de main-d'oeuvre

par Guy Deshaies

Recruter des immigrants "susceptibles de contribuer au développement du Québec et participer à son progrès", favoriser l'adaptation de ces immigrants au milieu québécois et favoriser la conservation de leurs coutumes ethniques, tels sont les trois grands objectifs du nouveau ministère de l'immigration du Québec.

Pour répondre à ces exigences le ministère, conformément à la loi du ministère de l'immigration (bill 75) votée en novembre dernier, comprend trois grandes directions générales: 1) la direction de l'établissement, 2) la direction de l'adaptation, 3) la direction des groupes ethniques.

Le ministre de l'immigration, M. Mario Beaulieu, a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse tenue à Montréal, que la machine administrative de son ministère était bien en place et que les rouages commencent à fonctionner. M. Beaulieu a ensuite précisé les objectifs du ministère tels qu'ils sont stipulés dans le texte de loi, objectifs qui devraient permettre de réaliser ce que le ministre a appelé "l'intégration harmonieuse" de l'immigrant au Québec.

L'établissement

L'immigrant "susceptible de contribuer au développement du Québec" sera principalement un immigrant de langue

française et qui sera choisi en fonction de nos besoins de main-d'oeuvre. A ce sujet M. Beaulieu précise que l'immigrant devra présenter les "caractéristiques qui ressemblent le plus à celles de la population québécoise qui est en majorité francophone". Le ministre insiste d'autre part sur nos besoins de main-d'oeuvre en disant: "Les immigrants que le Québec va recruter doivent venir remplir les emplois disponibles et non venir grossir le nombre de nos chômeurs et assistés sociaux." Il s'agit donc essentiellement d'une immigration sélective basée sur les besoins du Québec et pour cela M. Beaulieu s'est dit d'ores et déjà assuré de la collaboration de plusieurs ministères dont ceux de l'éducation, des affaires culturelles, de l'industrie et du commerce et aussi du ministère du travail qui devra établir la nature, la qualité et la quantité de main-d'oeuvre nécessaire. Le ministère de l'immigration s'emploiera aussi à établir des contacts avec les employeurs "qui, dit M. Beaulieu, y trouveront profit puisqu'ils seront assurés de la compétence de l'immigrant au choix duquel ils auront en quelque sorte participé". Donc, participation des employeurs et des ministères, y compris le ministère fédéral de la main-d'oeuvre, pour déterminer le nombre et définir les qualifications des futurs "immigrants du Québec".

Voir page 2: Immigration

La CEQ ordonne à 38 associations de déclencher la grève

par Gilles Provost

"Vis-à-vis de la sursaturation de mauvaise volonté manifestée par les représentants patronaux, les enseignants ne doivent pas poser des actes et c'est dans cette optique que la CEQ demande au cours des semaines qui vont suivre aux 38 associations qui ont un mandat de grève de déclencher la grève."

C'est ce qu'a déclaré hier après-midi M. Raymond Laliberté, le président de la Corporation des enseignants du Québec, à Valleyfield. M. Laliberté s'en est aussi pris violemment aux commissions scolaires qui, "par vengeance et peut-être même par méchanceté, ne se sont pas gênées pour dire publiquement qu'elles ne réengageraient pas les enseignants démissionnaires."

C'est dans ce contexte qu'il a annoncé que "les enseignants ne peuvent continuer à perdre leur temps et leur énergie au comité "ad hoc" alors que leur interlocuteur cherche avant tout à laisser pourrir la situation pour en faire porter l'odieux sur le dos des enseignants."

Le président de la CEQ a rappelé, avec l'effet à l'appui, que, le 15 septembre, quinze jours après la formation du comité paritaire pour le réengagement des démissionnaires, la Fédération des commissions scolaires avait révélé sa véritable attitude en félicitant les commissaires de Notre-Dame du Sacré-Coeur pour leur refus de réengager les démissionnaires malgré une pétition des parents.

Certaines commissions scolaires auraient même fait de nouveaux engagements alors qu'il restait des démissionnaires à réengager, et cela, à l'encontre de l'engagement moral pris par le ministre Masse le 28 août dernier.

A Salaberry, par exemple, le 10 septembre dernier, des parents avaient proposé la mise sur pied d'un comité local paritaire pour aider au réengagement des démissionnaires de la région. A cette date, les enseignants avaient laissé voir leur accord, de telle sorte que le comité fut formé le 13 septembre.

Or, entre-temps, soit le 11 septembre, la commission scolaire engageait 11 nouveaux professeurs, ce qui la mettait dans l'impossibilité de reprendre les démissionnaires!

M. Laliberté ne s'en est pas pris seulement aux commissions scolaires. Il a aussi accusé le gouvernement de ne pas avoir pris ses responsabilités. Plus particulièrement, il a noté l'absence de représentants gouvernementaux au fameux comité "ad hoc", pendant trois jours. Il

Voir page 2: La CEQ

■ au gré du temps

La lutte pour le pouvoir

Les chefs syndicaux de l'Hydro-Québec nous menacent d'une grève totale et générale si leurs revendications n'aboutissent pas.

En cas de coupures de courant, il faudra beaucoup d'énergie aux autorités pour contrôler les manœuvres des travailleurs de l'électricité. D'autre part, on s'attend chez ces derniers à de la résistance. La tension risque de monter et si les arbitres du ministère du travail ne font pas rapidement la lumière sur ce conflit, il faut nous attendre à nous retrouver, alors qu'on croyait en être sorti, au temps de la grande noirceur.

Louis-Martin TARD



Mitchell Sharp

La Chine communiste a 20 ans aujourd'hui

PEKIN (D'après AP et AFP) — La Chine populaire célèbre aujourd'hui par des fêtes grandioses à Pékin son vingtième anniversaire, en présence du président Mao Tse-tung et de son dauphin Lin Biao et au milieu de ce qui ressemble fort à un feu d'artifice nucléaire.

La radio de Pékin aussi bien que l'agence "Chine nouvelle" ont indiqué en effet hier que le président Mao Tse-tung et le vice-président Lin Biao assisteraient aujourd'hui, place Tien An Men, au défilé des quelque 11.000 représentants des ouvriers, paysans, gardes rouges, étudiants et soldats participant aux festivités du 20ème anniversaire.

Ces représentants, ajoutent la radio et l'agence, ont été invités avec l'"approbation personnelle" du président Mao. Pékin à la veille de cet anniversaire s'est transformé hier en une véritable ruée, tandis que de nouveaux délégués de l'étranger et des provinces continuaient à affluer dans la capitale. Le plus occupé était le président du conseil chinois, M. Chou En Lai qui accueille les délégations à l'aéroport et assiste aux dîners en leur honneur. En attendant le défilé d'aujourd'hui de nombreuses délégations sont allées visiter des usines, des manufactures et des unités des forces populaires de libération.

D'autre part, si la radio de Pékin, captée à Hong-Kong, continue de garder le silence sur les deux expériences nucléaires chinoises qui auraient été effectuées au cours des dix derniers jours dans le Sinkiang, les spécialistes des affaires chinoises s'accordent à penser que la Chine populaire tient à marquer son vingtième anniversaire par un geste spectaculaire.

Ces spécialistes soulignent notamment que les délégations étrangères invitées aux cérémonies du 1er octobre ont été accueillies à l'aéroport de Pékin par une foule qui scandait des slogans sur la préparation à la guerre atomique, tels que: "Peuples de tous les pays, unissez-vous et opposez-vous à toute guerre d'agression déclenchée par l'impérialisme ou le social-impérialisme".

Cependant, selon des informations parvenues à Hong-Kong à la veille des cérémonies d'anniversaire, l'intense propagande visant à stimuler l'esprit révolutionnaire à l'aide de doses massives de pensées du président Mao se heurterait à une apathie générale.

Aucun bulletin de "victoire complète" n'a d'ailleurs encore été publié à ce propos par les dirigeants chinois, et la radio officielle continuait à mettre en garde "les ennemis de classe" qui provoquent toujours "l'anarchisme" et le "factionnalisme".

"Nous développons notre armement nucléaire uniquement à des fins défensives, afin de briser le monopole nucléaire, notre objectif final étant l'élimination des armes nucléaires", a cependant déclaré hier soir le premier ministre chinois M. Chou En Lai, au cours d'un banquet donné à l'occasion de la célébration du 20ème anniversaire.

"La paix que nous préconisons repose sur cinq principes: respect mutuel de l'intégrité territoriale et de la souveraineté, non-agression mutuelle, non-ingérence mutuelle dans les affaires intérieures, égalité et avantages réciproques, coexistence pacifique". "Jamais nous ne ferons de ces principes un objet de marchandage", a ajouté M. Chou En Lai.

OTTAWA (DNC) — C'est le cas de le dire, les Etats-Unis devront payer les pots cassés s'il survient un raz de marée ou un tremblement de terre dans le Pacifique à la suite des expériences nucléaires qu'ils doivent effectuer à compter de jeudi à Amchitka à 2.400 milles à l'ouest de Vancouver.

"Nous leur ferons parvenir une note de frais" a dit M. Sharp en ajoutant que les rapports entre les Etats-Unis et le Canada sont tels que nos voisins n'hésiteraient sans doute pas à assumer leurs responsabilités.

Il n'a pas expliqué pourquoi, en vertu de ces rapports, les Etats-Unis préféreraient payer les pots cassés plutôt que d'abandonner le projet des expériences nucléaires en question.

Au cours de sa rencontre avec des journalistes hier, le ministre a expliqué que la note envoyée par le Canada aux Etats-Unis le 19 septembre est la forme la plus sévère de protestation à laquelle nous puissions avoir recours en l'occurrence.

"Le gouvernement canadien, disait cette note dont le texte a été rendu public lundi, estime, après avoir considéré les informations techniques mises à la disposition des experts et des fonctionnaires canadiens, que même si l'on prend des précautions pour empêcher ces essais d'entraîner des effets nuisibles ou dommageables pour les personnes ou la propriété au Canada, on ne peut éliminer entièrement tout élément de risque."

"Dans ces circonstances le gouvernement canadien tient à bien préciser qu'il n'a pas donné son assentiment à la tenue de ces essais, et qu'il se verrait obligé de tenir le gouvernement des Etats-Unis responsable de tout effet nuisible ou dommageable pour des Canadiens, pour la propriété ou des intérêts canadiens, à la suite de ces essais."

Hier, le ministre a précisé qu'un appel personnel du premier ministre au président Nixon n'aurait pas plus de force que la note présentée par le Canada le 19 septembre.

M. Sharp a précisé que les informations fournies par des hommes de science américains n'avaient pas éliminé tout doute dans l'esprit des Canadiens et que selon le gouvernement il reste des possibilités d'un raz de marée ou de tremblements de terre.

Le gouvernement est moins inquiet des radiations ou de la pollution qui pourraient s'ensuivre car les chances de ce genre de développement seraient assez minimes.

Le gouvernement canadien suit la situation de très près a dit M. Sharp. Bien sûr, si les expériences ont lieu il n'y a aucun moyen, une fois que l'expérience a eu lieu d'éliminer les dangers qui inquiètent les résidents de la côte du Pacifique.

On sait que s'il ne se produit pas de raz de marée il y aura eu au moins une vague de protestation sur toute la côte canadienne au sujet de ces essais dont les observateurs politiques aux Etats-Unis prétendent qu'ils sont reliés à la

Voir page 2: Essais nucléaires

Kiesinger dans l'opposition?

Socialistes et libéraux à Bonn ont commencé leurs pourparlers

BONN (AFP) — Les dirigeants respectifs du parti social-démocrate (SPD) de M. Willy Brandt et de l'opposition libérale (F.D.P.) de M. Walter Scheel ont décidé hier d'ouvrir des négociations pour la constitution d'une mini-coalition destinée à remplacer la grande coalition chrétienne-socialiste au pouvoir depuis 22 ans à Bonn.

Les pourparlers entre SPD et FDP auront priorité pour chacun des deux partis sur les contacts pris jusqu'à présent avec l'union chrétienne-démocrate (CDU/CSU) du chancelier Kiesinger.

Le comité directeur de la CDU de



Le président Julius Nyerere de la Tanzanie s'est entretenu longuement d'affaires africaines hier avec le premier ministre, M. Trudeau, et avec le ministre des affaires extérieures, M. Sharp. (Téléphoto PC)

Le problème biafrais

Le prés. tanzanien poursuit ses entretiens à Ottawa

OTTAWA (DNC) — Tandis que le gouvernement s'apprêtait à recevoir aujourd'hui le ministre des affaires étrangères de Russie M. Gromyko, MM. Mitchell Sharp et Pierre Elliott Trudeau avaient des entretiens avec le président de la Tanzanie, M. Julius Nyerere.

Après le long tête-à-tête de MM. Trudeau et Nyerere hier matin, les deux hommes sont convenus de poursuivre leurs entretiens ce matin contrairement à ce qui avait été prévu.

Le déroulement de cette visite met ainsi l'accent sur les liens personnels qui sont en voie de se développer entre le premier ministre et le président de la Tanzanie, liens dont l'origine remonte aux fructueux contacts qu'ils avaient établis au moment de leur rencontre, l'hiver dernier, à Londres, durant la conférence des premiers ministres des pays du Commonwealth.

On note à cet égard que contrairement à un certain nombre d'éminents

visiteurs qui se rendent au Canada après un voyage aux Nations unies ou à Washington ou en route vers ces hauts lieux de la politique internationale, le président Nyerere, à l'instar du président Diiori il n'y a pas si longtemps, vient au Canada pour prendre contact avec les dirigeants canadiens et retourner immédiatement en Europe, ce qui donne un caractère particulier à la visite et un indice de l'estime qui existe déjà entre le président de la Tanzanie et M. Trudeau.

Il semble que les deux hommes ont surtout parlé hier de la situation qui existe au Nigeria en ce moment.

On nous rappelle à ce sujet qu'il y a quelques mois, un envoyé du premier ministre s'était rendu au Nigeria pour conférer avec le général Gowon et que quelque temps après il s'était retrouvé conférant avec le président Nyerere.

On souligne aussi, sans établir de lien causal, qu'à la dernière conférence des pays africains, le président Nyerere a eu avec le général Gowon un assez long entretien, le premier entre les deux hommes depuis que le chef du gouvernement de la Tanzanie a reconnu l'existence d'un gouvernement au Biafra.

Le ministre des affaires extérieures M. Mitchell Sharp a lui-même confié que le gros de ses entretiens d'hier avec le président avaient porté sur le Biafra. Il semble même que le président de la Tanzanie se soit offert à transmettre certains messages du gouvernement canadien aux Biafrais relativement aux moyens d'activer l'envoi de secours aux populations civiles touchées par la guerre.

On parle même au sujet des opérations de secours de la possibilité d'une perçée d'un aboutissement aux efforts qui ont été faits de toutes parts pour venir en aide aux populations éprouvées.

D'autre part, et contrairement à ce qu'on aurait pu croire, il n'a pas été question sur le plan des relations bilatérales, d'aide ou d'assistance technique à la Tanzanie. Le président a d'ailleurs déclaré à ce sujet qu'il ne venait

Voir page 2: M. Nyerere

Le cardinal Léger arrive aujourd'hui à Montréal

L'ancien archevêque de Montréal, le cardinal Paul-Emile Léger arrive aujourd'hui à Dorval, à 13h05, sur le vol 031 d'Air-France. Il est parti hier matin de Yaoundé au Cameroun, pays où il s'occupe depuis bientôt deux ans des lépreux et des enfants handicapés.

Il sera accueilli par l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire après quoi, vers 13h30, il donnera une conférence de presse au "Transit lounge" de l'aéroport.

Le cardinal prendra quelques jours de repos à Montréal avant de se rendre à Ottawa chez son frère Jules Léger, ancien ambassadeur du Canada en France. Rappelons que c'est la première visite du cardinal au Canada depuis son départ pour l'Afrique. Il doit rester au pays jusqu'à la mi-janvier.

M. Franz-Josef Strauss n'en a pas moins pris date. Réuni à Munich, il a recommandé la formation d'un gouvernement chrétien-libéral et M. Strauss a adressé un avertissement à M. Walter Scheel. A son avis, la coalition de gauche SPD/FDP n'est pas promise à un grand avenir. C'est la fin du parti libéral, s'il ne revient pas à de meilleurs sentiments vis-à-vis de la démocratie chrétienne, a estimé l'homme fort de la Bavière.

Les dirigeants de la CDU du chancelier Kiesinger, pour leur part, ont fait preuve d'une grande discrétion. Ils

n'ont encore pris parti pour aucune coalition et se sont bornés à proposer des conversations aux deux autres partis.

La rencontre d'hier matin entre le chancelier Kiesinger et son ministre des Affaires étrangères M. Willy Brandt n'a pas eu pour objet d'envisager la reconduction de la grande coalition, mais d'assurer le fonctionnement du gouvernement actuel jusqu'à la fin de son mandat, le 19 octobre prochain.

M. Kiesinger semble accepter d'avoir été pris de vitesse par le président du SPD.

La passivité des francophones inquiète la commission Gendron

par Jean-Luc Duguay

La commission Gendron est inquiète. Des 165 mémoires qui lui ont, à ce jour, été soumis ou promis, une trentaine seulement proviennent d'entreprises, d'organismes ou de particuliers francophones. Pourtant, le mandat de la commission est de faire "enquête et rapport sur la situation du français comme langue d'usage au Québec et de recommander les mesures propres à assurer: a) les droits linguistiques de la majorité aussi

bien que la protection des droits de la minorité; b) le plein épanouissement et la diffusion de la langue française au Québec dans tous les secteurs d'activité, à la fois sur les plans éducatif, culturel, social et économique".

Les commissaires s'interrogent donc sur l'absence de participation de l'élément francophone mais disent n'avoir pas encore réussi à s'expliquer complètement le phénomène.

En attendant la tenue d'une conférence de presse où ils pourraient donner leur point de vue sur ce phénomène, les membres de la commission Gendron se contentent de "déplorer" la situation. Il est malheureux, dit en substance un commissaire, de constater la passivité des francophones québécois à l'endroit

d'une commission d'enquête qui est chargée de faire des recommandations qui engageront ou pourront engager directement leur avenir.

S'agit-il d'un boycottage? Le mot paraît fort aux commissaires, puisqu'il implique, font-ils valoir, qu'il y aurait eu concertation entre plusieurs groupes. Déjà, comme on sait, la Ligue pour l'intégration scolaire de M. Raymond Lemieux a décidé de ne pas comparaître aujourd'hui comme il était prévu. Mais il reste, fait remarquer un commissaire, que la décision de la LIS n'a été prise que dimanche dernier, au moment où la commission avait déjà reçu un bon nombre de mémoires qui lui ont été promis, dont celui-là même de la LIS.

Voir page 2: La commission

■ On trouvera aujourd'hui en page 9 nos informations sur les audiences publiques de la commission Gendron.

suites
de la première
page

M. NYERERE

pas négocier certaines formes d'aide, ayant lui-même confiance que si la Tanzanie exprimait un jour des besoins particuliers elle pourrait compter avec l'assistance d'un pays ami comme le Canada.

Tout indique donc que c'est le président de la Tanzanie qui a le plus parlé au cours de cette visite, qu'il a parlé de la situation politique générale de l'Afrique et que les informations ainsi transmises sont pour le Canada d'un apport considérable pour une meilleure compréhension du contexte politique africain.

Le fait que le président n'ait pas tenu à rencontrer les journalistes accuse le caractère assez personnel de sa visite et tend peut-être, comme on nous le signalait hier, à illustrer la volonté du président de continuer d'être, en Afrique, un leader discret dont la crédibilité reste entière malgré un certain effacement.

Il semble qu'il n'a pas été question non plus de la Chine. C'est un sujet qu'on abordera vraisemblablement avec M. Gromyko aujourd'hui — avec celui du commerce du blé probablement. On sait que la Tanzanie a, avec la Chine, des rapports dont la chaleur a eu tendance à varier depuis quelque temps.

Parlant de son côté de la Chine devant les journalistes hier, le ministre des affaires extérieures M. Mitchell Sharp a dit que les entretiens de Stockholm avaient repris comme convenu, et que les deux parties semblent encore désireuses de poursuivre jusqu'à la fin les négociations en vue de la reconnaissance diplomatique.

Enfin, le ministre a rappelé la position de son gouvernement au sujet de la souveraineté du Canada sur les eaux des territoires arctiques. Il n'a pas voulu

commenter la déclaration du premier ministre selon laquelle l'extension à douze milles de la limite des eaux territoriales contribuerait à régler une large partie de ce problème. Il a réaffirmé que le gouvernement ferait une déclaration à ce sujet à la rentrée parlementaire et qu'il poursuivrait sur le plan du droit international l'action qu'il y a entreprise depuis plusieurs années sur des questions comme les eaux territoriales, le plateau continental et le reste.

LA COMMISSION

Une autre hypothèse retient l'attention d'un commissaire: les Québécois francophones ont été amenés, au cours des dernières années, à se prononcer si souvent devant diverses commissions qu'ils doivent maintenant se faire tirer l'oreille, sachant sans doute que par exemple les mémoires présentés devant la commission parlementaire sur le bill 85, l'hiver dernier, ont été remis à la commission Gendron.

Il reste que l'on remarque de grands absents. Un commissaire regrette surtout l'apathie des universités francophones québécoises qui se sont abstenues de soumettre un mémoire. Il en va de même pour les Sociétés Saint-Jean-Baptiste qui, jusqu'à présent, auraient été très peu nombreuses à répondre à l'appel de la commission d'enquête. La participation des grandes centrales syndicales demeure incertaine.

Naturellement, fait-on remarquer, le fait qu'un organisme ou une entreprise ne soumette pas de mémoire n'empêche pas la commission de la consulter. Il est évident cependant que les commissaires auraient préféré n'avoir pas à faire les premiers pas. Mais, de dire l'un d'eux, si la montagne ne vient pas à nous, nous irons à la montagne.

L'apathie des francophones serait-elle due, en partie du moins, à un manque de publicité? On n'écarte pas complètement l'hypothèse. Il est notoire, en effet, que la commission a été avare de commentaires depuis sa création en décembre 1968. Les conférences de presse n'ont pas été nombreuses, pas plus que la documentation qui est normalement envoyée aux organes d'information. Un observateur qui a suivi les travaux de la commission Laurendeau-Dunton raconte comment les journaux étaient inondés d'articles de documentation de tout genre.

ESSAIS NUCLEAIRES

mi... place d'un système de défense anti-missiles par les États-Unis.

(Les néo-démocrates rappelleront sans doute à cet égard qu'ils ont à plusieurs reprises sommé le premier ministre de faire état de la position canadienne au sujet de ce réseau, et que le premier ministre ne l'a jamais fait invoquant le fait que ce genre de déclaration n'aurait pas grand effet et qu'il n'est peut-être pas indiqué pour le Canada de faire la morale à nos voisins).

Des citoyens de différentes villes côtières ont déjà saisi les gouvernements canadien et américain de leurs craintes et de leurs protestations.

A son retour de New York où il a participé lundi aux travaux de l'Organisation des Nations unies M. Sharp a trouvé un télégramme du gouvernement de Colombie-Britannique protestant à son tour contre l'initiative américaine.

La force des essais qui auront lieu à compter de jeudi pourrait atteindre cinq mégatons.

LA CEQ

a aussi noté que, jusqu'au 19 septembre le gouvernement n'était représenté que par une seule personne au lieu de deux et que ce représentant a été changé à trois reprises.

Non seulement le gouvernement aurait été mal représenté mais il aurait aussi refusé de donner un mandat clair à son mandataire. En effet, ce dernier ne pouvait faire aucune pression auprès des commissions scolaires et, certaines périodes, il se serait vu limité à un rôle d'observateur.

A cause de cette mauvaise volonté évidente, a affirmé M. Laliberté, "le comité de réintégration a, depuis le deuxième jour, été dans l'impossibilité: 1) d'agir en tant que groupe et de prendre des décisions conjointes; 2) de faire même des recommandations aux commissions scolaires, aux syndicats et aux individus en cause; 3) d'aller travailler dans le milieu avec les représentants des parties impliquées dans les problèmes locaux."

M. Laliberté a dit être incapable d'expliquer l'attitude du gouvernement. "Je n'arrive pas à comprendre, a-t-il dit. Pourtant si j'avais à payer 70% des frais occasionnés, il me semble que je serais pressé de voir la crise se régler."

La CEQ se trouve ainsi à confirmer des rumeurs qui couraient depuis un certain temps; depuis le 28 août, une entente est intervenue entre la CEQ et le gouvernement pour se partager les frais du règlement de la crise. Le gouvernement paie 70% des salaires des démissionnaires et la CEQ paie les 30% qui restent.

IMMIGRATION

bec". Le ministère a déjà son bureau à Paris et bientôt il y aura un représentant du ministère partout où il y a des Maisons du Québec (États-Unis, Grande-Bretagne, France, etc.) et possiblement un agent du ministère dans les ambassades canadiennes des pays où le Québec n'est pas représenté. Cette éventualité devra toutefois faire l'objet d'une entente avec Ottawa mais M. Beaulieu s'est dit confiant et il a exprimé sa satisfaction en regard aux pourparlers qu'il a eus jusqu'à maintenant avec les autorités fédérales. Rappelons que le Canada conserve toujours seul son pouvoir de décider du nombre d'immigrants et des conditions de leur admission au pays. En ce qui a trait aux sommes consacrées par Ottawa à l'immigration, M. Beaulieu a dit que lui et ses adjoints n'avaient pas encore songé à aborder la question d'une éventuelle récupération par le Québec.

Parmi les pays en mesure de fournir au Québec des candidats "susceptibles de contribuer à son développement", le ministre songe à la France, bien sûr, à la Belgique, à la Suisse, à l'Italie, à la Grèce, et aux pays francophones du Moyen-Orient et de l'Afrique. Bref le Québec a l'intention de recruter des immigrants principalement de langue française et aptes à répondre à nos besoins de main-d'œuvre.

Mais une fois le choix des immigrants fixé, restera à favoriser leur adaptation au milieu québécois. Pour cela, le ministère, par sa direction générale de l'adaptation, a déjà mis sur pied un "service d'orientation et de formation des immigrants" qui s'est concrétisé surtout par l'établissement de deux centres, l'un dans la région de Montréal et l'autre dans la région de Québec. Dans ces centres, le Néo-Québécois pourra apprendre les langues qui lui sont nécessaires pour son travail et son intégration et il suivra également des cours "d'initiation à la vie et à la culture québécoises". Au chapitre des langues disons que le principe, en gros, sera le suivant: on enseignera le français et l'anglais aux

immigrants qui ne connaissent ni l'une ni l'autre de ces deux langues de manière qu'ils puissent se débrouiller indifféremment en anglais ou en français, on enseignera le français aux anglophones et on invitera les francophones à se familiariser avec la langue anglaise. Selon le ministre Beaulieu, néanmoins, les conclusions de la commission Gendron pourront, à cet égard, être fort utiles. Cette question des langues reste délicate et l'on a vu hier que les membres de la presse anglophone ont tout de suite exprimé leurs craintes quant au libre choix de l'immigrant à utiliser l'une ou l'autre des deux langues, craintes aucunement partagées d'autre part par les journalistes francophones qui, pour la plupart, ont plutôt fait valoir au ministre Beaulieu qu'il importerait d'établir clairement quelle est la langue de travail au Québec. Personne n'a prononcé le nom de Saint-Léonard mais le ministre a dit, après avoir parlé de la commission Gendron: "Vous aurez certainement remarqué que j'ai évité de parler de l'importante question scolaire. C'est une question qui déborde mes fonctions. C'est la clé de voûte de l'édifice. Le conseil des ministres étudie présentement ce dossier complexe. Le secret ministériel m'invite au silence mais je puis vous assurer qu'une solution sera trouvée. Il est impensable qu'elle satisfasse tous et chacun car il y a, de chaque côté, des extrêmes irréductibles. Cette solution devrait, à mon avis, certainement refléter deux grandes marques du caractère québécois: la compréhension de l'autre et la tolérance." Pour ce qui est du ministère de l'immigration du Québec cependant il paraît avéré que la langue au Québec est le français et conséquemment son recrutement se fera surtout dans les pays francophones.

UN SURSIS

Suite de la page 3

mandes, au point d'être prête à participer à une confrontation publique au cours de laquelle chaque partie exposerait ses chiffres ou son argument.

M. Rodrigue a soutenu qu'il était injuste de faire payer aux seuls employés d'hôpitaux le prix de l'imprévoyance du gouvernement, qui n'a pas même prévu dans son budget d'avril dernier, a-t-il affirmé, les disponibilités nécessaires pour payer la rétroactivité qu'il venait de promettre aux employés d'hôpitaux dans une offre salariale soumise un mois auparavant. Cet oubli de \$55,000,000, a rappelé M. Rodrigue, a été avoué par le ministre de la Santé en mai.

D'autre part, a poursuivi M. Rodrigue, il semble exister deux politiques salariales au gouvernement: une à l'avantage des groupes numériques peu nombreux, comme les agents de la paix (2,000) à qui on a accordé une moyenne de rattrapage de \$1,000 avant de leur verser deux augmentations de 7.5%, et une autre plus mesquine pour les groupes importants d'employés, comme le groupe du secteur hospitalier (84,000).

Pour appuyer cette supposition, M. Rodrigue a cité des paroles du ministre Marcel Masse: "Dans l'ensemble, les agents de la paix ont bénéficié d'augmentations de salaires appréciables et dans une large mesure plus importantes que pour les autres catégories de fonctionnaires. (24/4/69)". Le président de la Fédération nationale des services a enfin fait remarquer que le \$8,000,000 que le gouvernement avait consenti à ajouter à ses offres ne représentait en somme qu'une hausse de moins de \$0.02 cents l'heure pour les 84,000 syndiqués (CSN, FTQ) du secteur.

De plus, a-t-il ajouté, les offres patronales pour plusieurs classifications dans le secteur hospitalier sont inférieures aux salaires payés dans la fonction publique pour des emplois semblables, mais classifiés différemment. Il a donné comme exemple le préposé à l'entretien ménager dans les hôpitaux, qui gagne actuellement \$77 par semaine

L'attentat chez Drapeau: premier acte d'une autre vague de terrorisme?

Comme si elles redoutaient que l'attentat à la bombe contre la maison du maire de Montréal soit le premier d'une série de coups terroristes contre des hommes politiques, les forces policières montaient la garde hier devant les résidences de certains d'entre eux, notamment MM. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, et Claude Wagner, ancien ministre de la justice dans le gouvernement Lesage.

Parmi les maisons surveillées par la police, on compte également celle du directeur de la police de Montréal, le chef Jean-Paul Gilbert.

Pendant que la police observait la plus stricte consigne du silence, une trentaine d'agents de l'escouade anti-terroriste de la sûreté montréalaise faisaient enquête auprès des voisins du maire Jean Drapeau. On ignore encore s'ils ont pu trouver une piste.

Hier soir, la rédaction du Devoir a pour sa part reçu un appel téléphonique. Initiative d'un farceur ou d'un porte-parole terroriste, l'appel disait en substance que l'attentat de lundi était l'oeuvre du FLQ — le Front de libération du Québec — et qu'il allait y en avoir d'autres prochainement malgré la

surveillance policière. Ce message bref concluait en disant que "les salauds" allaient y goûter.

Paradoxalement, la surveillance policière était fort discrète, sinon absente, hier durant la journée à l'hôtel de ville de Montréal, immeuble qui a déjà été l'objet d'attentats à la bombe. La veille cependant la police exerçait une minutieuse surveillance dans les environs.

C'est ainsi qu'un journaliste du Devoir a été arrêté quelques minutes "pour vérification", au moment où il quittait le terrain de stationnement situé près de l'hôtel de ville et du quartier général de la police. Les policiers le relâchèrent poliment, après lui avoir expliqué qu'ils devaient procéder à ces vérifications. Un d'eux, désignant les édifices de l'hôtel de ville et du quartier général, laissa même tomber que c'était là les prochains objectifs des terroristes.

Entre-temps, les experts du laboratoire de la police ont procédé à l'analyse des débris recueillis à l'arrière de la maison des Drapeau. La bombe aurait été composée d'une forte charge d'un explosif violent, probablement de la dynamite, et d'un mécanisme d'horlogerie.

un statut particulier, que ce soit une confédération renouvelée ou pas renouvelée, il n'en restera pas moins vrai que vous avez ici une petite communauté de langue française, petite relativement à l'Amérique du Nord et ses 225 millions d'anglophones. Et ça, c'est un problème constant pour nous, un problème que nous aurons à envisager quel que soit le statut politique du Québec.

Le Québec pourrait naturellement s'isoler complètement, fermer ses frontières, interdire sur son territoire les revues américaines, brouiller les ondes des émissions de radio et de télévision venant d'outre-frontière. Mais le jour où il agirait ainsi, la liberté fondamentale des citoyens aura disparu. "Canadien français pure laine" — "et on ne me changera pas" — M. Marchand pose le problème ainsi.

"Il s'agit de savoir quels sont les moyens pour atteindre les objectifs qu'on se propose. Si nous étions dans un pays où la liberté fondamentale des individus et des collectivités était brimée, je dirais: la seule chose, c'est de se battre tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas cette liberté fondamentale.

"Mais nous servitudes ne sont pas d'ordre juridique; elles ne sont pas pour la plupart d'ordre constitutionnel; elles sont tout simplement d'ordre sociologique: c'est-à-dire le fait que nous vivons en Amérique du Nord."

Certes, il y a eu 1760, reconnaît M. Marchand. Il est inutile de le nier. Mais il est aussi inutile de refaire l'histoire. Pas plus qu'il n'est possible de nier l'existence de deux communautés en Belgique, de cinq langues en Yougoslavie.

Nul n'est obligé de penser que la confédération canadienne "est la meilleure invention qui soit".

"Je voudrais seulement comprendre comment, dans une autre structure, nous pourrions faire autrement qu'à l'heure actuelle. C'est ça le problème.

M. Marchand évoque ici "la gageure que nous avons prise", celle des Canadiens français qui ont décidé en 1965 d'aller travailler à Ottawa.

"Jusqu'à présent, nous disons que nous avons réussi. Nous avons autant d'influence

Lévesque invite les étudiants à transposer leur action dans les luttes électorales

Le Parti québécois saura-t-il canaliser l'énergie des étudiants — qui se disent fatigués des vieux partis — dans une action politique au niveau des comités, comme le souhaite le président du P.Q., M. René Lévesque, ou bien les étudiants confineront-ils leur action politique au milieu universitaire?

Telle est la question que l'on se posait hier après-midi à la suite d'un premier débat-midi des étudiants de la constituante de Montréal de l'université du Québec, débat auquel le chef du Parti québécois avait été invité.

Des centaines d'étudiants, d'étudiantes et de professeurs avaient envahi la salle du Gesù et le débat fut des plus serrés après l'exposé de M. René Lévesque qui fut présenté par M. Jacques Lazure, professeur de sociologie de l'université du Québec et docteur en sociologie de Harvard.

Dans son exposé qui dura 45 minutes, M. Lévesque parla du sort qui attend les Québécois si nous ne sortons pas du fouillis créé par les deux vieux partis qui se perdent dans des conférences fédérales provinciales à n'en plus finir et ne débouchant sur rien.

M. Lévesque a également affirmé une fois de plus qu'il n'y a pas lieu de craindre que l'indépendance éloigne du Québec les capitaux américains et il s'est dit convaincu que dans cinq ans l'indépendance sera chose faite.

Le débat qui suivit l'exposé de M. Lévesque dura plus d'une heure et demie et porta sur l'action politique des étudiants. (L'an dernier, le Parti québécois avait fait un effort de recrutement de trois ou quatre semaines dans le milieu étudiant, mais les choses en étaient restées là; on n'avait pas été capable de définir l'action étudiante).

Au cours de la discussion, M. René

Lévesque a déclaré qu'il était contre les chapelles en politique; que c'est dans les comités que doit être menée toute action politique.

A un étudiant qui défendait la thèse de l'action politique en milieu étudiant, parce que plus globale et plus totale, le président du Parti québécois concéda que cette action n'est pas à écarter complètement, loin de là, mais qu'il faut qu'elle se transposent ensuite dans les comités où se livrent les véritables luttes électorales.

Il faut, dit-il, étudier dans le milieu même les problèmes qui se posent au niveau universitaire, mais il faut ensuite aller se battre contre la machine électorale.

Un étudiant fit alors la réflexion suivante: "Nous voulons bien être pour quelque chose, soit le Parti québécois, mais nous aimons mieux être "contre" quelque chose, la machine électorale."

Un autre étudiant mit en doute que le Parti québécois soit le parti des travailleurs, puisque les candidats qu'il a choisis jusqu'ici sont des professionnels.

A ceci M. Lévesque répondit que les candidats de 94 comités ne sont pas encore choisis; que trop souvent, malheureusement, les travailleurs ont peur de se faire représenter par un des leurs et que l'éducation des travailleurs se poursuit. "On va dans le peuple et ça marche", a dit M. Lévesque.

M. Lévesque a aussi engagé le dialogue avec un étudiant qui soutenait la thèse de la violence et il a amené cet étudiant à déclarer qu'il revisait sa position et qu'il était prêt à entrer dans le parti québécois. Pour le convaincre, M. Lévesque avait répété qu'entre les solutions extrémistes et la masse amorphe il peut y avoir une solution valable: le Parti québécois.



INFORMATIONS AU CONSOMMATEUR

Conformément à notre politique d'informer le consommateur sur les changements importants de prix, nous publions aujourd'hui les renseignements suivants. La compagnie General Foods Limited a haussé le prix de vente des cafés mentionnés ci-dessous:

Café instantané MAXWELL HOUSE - 2 oz
Café instantané MAXWELL HOUSE - 6 oz
Café instantané MAXWELL HOUSE - 10 oz
Café moulu MAXWELL HOUSE - sac 1/2 lb
Café moulu MAXWELL HOUSE - sac 1 lb
Café instantané MAXIM
séché à froid - 2 oz et 4 oz

Café instantané SANKA - 2 oz
Café instantané SANKA - 4 oz
Café instantané SANKA - 8 oz
Café instantané YUBAN - 4 oz
Café instantané YUBAN - 8 oz

NOTEZ BIEN:

Ces cafés de General Foods vous sont offerts à leurs Prix Miracles actuels jusqu'au 11 octobre 1969 inclusivement, tant que dureront nos stocks présents dans nos entrepôts.

LA COMPAGNIE

Steinberg
LIMITÉE

**prix
miracles**
en alimentation

Le juge Surprenant ordonne à l'urbaniste Campeau de dire si des officiers d'Anjou ont été à son emploi

par Jean-Claude Leclerc

Poursuivant l'interrogatoire de l'ancien urbaniste d'Anjou, M. Charles-E. Campeau, au sujet des honoraires de \$1.7 million qu'il a présentés à cette ville sur une période de sept ans, la commission d'enquête Surprenant a ouvert un autre dossier explosif. La commission a ordonné à l'urbaniste de dire si les officiers de la municipalité avaient déjà été à son emploi. Le témoin a reconnu qu'un employé d'Anjou, M. Gilles Séguin, — actuellement trésorier municipal — a déjà travaillé pour lui à titre de comptable dans un projet d'habitation à Laprairie.

La question, d'abord posée par le procureur de la commission, Me Jacques Bellemare, a immédiatement soulevé une vive opposition de la part de l'avocat du témoin, Me Jean Salois. Celui-ci a soutenu que l'engagement de personnel par M. Campeau pour des travaux extérieurs à Anjou, ne tombait pas sous le mandat des enquêteurs. Prenant tout le monde par surprise, le juge Surprenant a simplement répondu que la commission était intéressée à savoir si M. Campeau a déjà eu à son emploi des gens qui, à titre d'officiers de la ville, auraient pu avoir à "bloquer le paiement" de certains comptes présentés par l'urbaniste.

La commission, en effet, a entrepris d'examiner chaque compte présenté par la firme de M. Campeau, les Urbanistes Associés, et chaque cheque qu'Anjou lui a payé.

L'urbaniste a affirmé, en réponse à une question de la commission, qu'il n'y avait pas entre lui et la ville une entente relativement à l'aménagement de ce territoire, mais qu'il travaillait par contrats, tous ses rapports étant "cotés à leur valeur". Il a également répété à ce chapitre que si des honoraires avaient été imputés à des règlements pour lesquels les travaux n'avaient pas été nécessairement faits, c'était en raison de la pratique — techniquement mauvaise — qui prévalait au conseil municipal.

Des honoraires de \$1.7 million, a précisé l'urbaniste, il faut compter quelque \$600,000 pour des expropriations au tarif de 5 p.c. sur un montant global estimé à \$12 millions. Mais pour le reste — plus de \$1 million — en quoi le travail de l'urbaniste a-t-il consisté? a demandé avec insistance la commission. Sur quelle base le travail était-il payé?

M. Campeau a répondu que la procédure est la même dans toutes les villes. La municipalité engage un évaluateur qui fait enquête sur les ventes, le zonage, les titres, le potentiel, les dommages possibles, et présente un rapport, en vue de la discussion devant la régie des expropriations. Il est payé au taux de 5 p.c. du montant qu'il a évalué — non pas du montant adjugé par la régie.

M. Campeau a affirmé que tous les montants adjugés l'avaient été à Anjou pour les montants évalués, à quelques exceptions près où la somme avait été supérieure à l'évaluation.

La commission a également demandé à l'urbaniste s'il n'avait jamais représenté les intérêts des parties qui étaient expropriées. "Jamais", a-t-il répondu. M. Campeau a également nié avoir jamais partagé avec d'autres les honoraires présentés dans ces comptes-là. Il n'a partagé qu'une seule fois, a-t-il précisé, avec le Service d'évaluation professionnel, dans le cas des expropriations du boulevard Roi-René.

"En avez-vous déjà remis une partie à M. Ernest Crépault? a-t-on demandé. Jamais", a répondu le témoin. C'est alors que Me Bellemare lui demanda combien d'employés il avait à son service. Cinq personnes, a répondu M. Campeau, deux techniciens, un dessinateur à la pique, un commis de bureau et un secrétaire.

"Avez-vous déjà remis une partie de vos honoraires à des conseillers, à des employés de la ville, a demandé Me Bellemare. Non", a répondu M. Campeau.

Passant à l'examen d'autres comptes, le procureur de la commission demanda soudain au témoin si des officiers d'Anjou avaient déjà travaillé pour lui dans l'élaboration des projets d'expropriations visés à ces comptes. Son avocat, Me

Salois, s'opposa en vain à la question. C'est à ce moment que le juge Surprenant expliqua pourquoi la commission voulait savoir si des officiers d'Anjou avaient déjà travaillé pour l'urbaniste.

"Pas pour le travail de ville d'Anjou," répondit d'abord le témoin. Le juge reformulant la question d'une façon encore plus générale, M. Campeau reconnut qu'il y en avait déjà eu un.

"M. Gilles Séguin, dit M. Campeau, a déjà travaillé pour moi à titre de comptable, dans un développement à Laprairie, pour le calcul des revenus et dépenses de projets d'habitation."

"A l'époque, était-il trésorier?" demanda Me Bellemare. Je ne pourrais dire exactement ses fonctions," répondit l'urbaniste. En quelle année? demanda la commission. Le témoin répondit ne pas s'en souvenir.

Y a-t-il eu d'autres employés dans ce cas? M. Campeau précise alors, mais sous réserve de vérification, qu'il a déjà payé pendant un certain temps le salaire de l'évaluateur Charpentier.

Y en a-t-il d'autres? a demandé le juge. "Je ne le pense pas, votre Seigneurie," répondit l'urbaniste.

Le président a ajourné la séance à mardi prochain. D'ici là, on croit que la commission va procéder à certaines vérifications.

Un sursis de deux semaines dans le conflit hospitalier

par François Barbeau

Convaincue que ses arguments auprès de la partie patronale dans les négociations du secteur hospitalier ont fait vibrer une corde chez le gouvernement, qui a réagi en haussant de \$8,000,000 son offre salariale, la Fédération nationale des services (CSN) a annoncé hier qu'elle acceptait de prolonger de deux semaines la période de conciliation, en précisant qu'à l'expiration de cette période, dans un congrès spécial sur les négociations dans le secteur hospitalier, elle recommandera la tenue d'un vote de grève parmi les employés d'hôpitaux.

Le président de la Fédération, M. Norbert Rodrigue, a expliqué au cours d'une conférence de presse qu'il fallait tenter par tous les moyens d'en arriver à un règlement du différend. Quant au résultat du vote de grève, s'il doit être tenu, il a laissé entendre qu'il était assez facile de le prévoir, vu les manifestations qui se tiennent un peu partout dans les hôpitaux de la province.

Le comité patronal de négociations, avisé de cette décision, a accepté la prolongation de la période de conciliation, qui lui permettra, a dit

son président, M. Gaudreault, "d'exposer plus à fond le point de vue patronal, et de nettoyer tout ce qui reste de normatif".

Quant au conciliateur, le juge Jean-Charles Simard, il a accepté la prolongation de son mandat, qui doit cependant être entérinée par le ministre du travail.

"Si nous acceptons de prolonger la conciliation de deux semaines, a dit M. Rodrigue, c'est parce que les changements que le gouvernement vient d'apporter à son offre salariale tiennent en partie compte de nos arguments, selon lesquels les employés d'hôpitaux ont droit au même traitement que les autres groupes du secteur public, et cela en vertu des cinq principes de la politique salariale. Même si ces changements sont insuffisants de notre point de vue, ils constituent néanmoins la preuve que nos arguments sont fondés, la preuve que le gouvernement a senti le besoin de réduire un peu l'écart de salaire entre les employés d'hôpitaux et les autres groupes du secteur public.

"On peut espérer que des changements sont encore possibles. Pour nous, ces \$8,000,000 que vient d'ajouter le gou-

vernement sont en somme un acompte sur ce qui est dû aux employés d'hôpitaux par rapport aux autres groupes du secteur public".

M. Rodrigue a d'ailleurs émis cet espoir en citant la partie patronale, qui selon lui a déclaré au cours d'une réunion hier qu'entre gens intelligents, il pouvait y avoir des changements d'idée.

Expliquant les raisons de la tenue d'un congrès spécial à Montréal les 13 et 14 octobre, auquel participeront près de 400 délégués intéressés par la question hospitalière, M. Rodrigue a souligné que cette façon de procéder prouvait bien que la Fédération nationale des services était convaincue de l'équité de ses de-

Suite à la page 2

Les fédéraux n'interviendront pas dans la campagne de leadership, dit Jean Marchand

M. Jean Marchand, qui s'adressait hier midi aux hommes d'affaires d'Abbotsford, a dénoncé une fois de plus, non pas ceux qui ont des options politiques différentes de la sienne — "c'est leur droit et ce n'est pas grave" — mais ceux qui l'accusent, lui et ses collègues canadiens-français d'Ottawa, d'être "malhonnête", de "vendre les Canadiens français" ou encore qui disent "que je suis un étranger au Québec".

Faisant allusion à sa décision de ne pas se porter candidat au leadership du parti libéral du Québec, M. Marchand a ajouté: "J'ai failli changer de décision rien que pour le plaisir de leur faire ravalier ces phrases-là. Car j'ai été élu par des gens de Saint-Sauveur, non par des gens de Westmount, et je reste à Québec. Personne n'a le droit de dire que je suis un étranger dans la province de Québec. C'est ce genre de mentalité qui est dangereux..."

"Qu'on ait des options différentes en politique, ça n'est pas grave. Mais tous ceux qui tentent d'exploiter le fanatisme, d'exploiter l'esprit tribal des gens, je pense que ces gens-là font un tort irréparable aux Canadiens français. Ils nous empêchent de voir les réalités, nos problèmes, nos faiblesses."

"On ne dit pas que la Confédération c'est le salut de la terre entière. On dit que la fédération, c'est la meilleure formule pour les petits peuples, pour ceux qui sont isolés, qui ont à faire face à des forces considérables sur le plan international."

Le ministre de l'expansion économique régionale a prévenu dès le début de son discours qu'ayant pris la décision de ne pas participer à la campagne pour le leadership du parti li-

béral québécois, il n'avait pas l'intention d'en parler.

"Ce n'est pas mon affaire étant donné que j'ai décidé ce que j'ai décidé. Je crois qu'il appartient au parti provincial de se choisir un leader et nous n'avons pas l'intention d'intervenir ni directement ni indirectement."

Ce "NOUS" est interprété comme un "NOUS" collectif désignant la Fédération libérale du Canada, section du Québec.

"Alors, devait-il ajouter, je ne voudrais pas que dans mes propos vous tentiez de trouver une interprétation qui pourrait favoriser un candidat plutôt qu'un autre. Je n'en ai aucun à l'esprit et mes propos cet après-midi, n'ont aucun rapport avec la campagne du leadership provincial."

M. Marchand a ensuite examiné ce qu'il appelle les "attitudes des gens" devant les problèmes de notre temps. Pour les individus comme pour les collectivités, a-t-il dit, la tentation de la fuite et de l'évasion est toujours grande. Cette évasion peut adopter la forme du repli sur soi.

"Mais la civilisation, le fait d'être civilisé, c'est de combattre ces tentations dans le monde moderne, non seulement au niveau de nos petites communautés humaines, mais au niveau national et au niveau international."

"Et la seule raison que peut avoir les gens de se replier à un moment donné, c'est si les gens sont violents, s'il n'existe pas de climat de liberté. A ce moment-là, il faut protéger sa vie, c'est l'instinct de conservation qui joue. On se bat contre les autres qui veulent nous faire disparaître."

"Mais s'il y a un climat de liberté, et s'il s'agit simplement de se battre, alors il faut être assez courageux pour voir les problèmes, accepter les autres, les combattre si nécessaire mais aller là vraiment où est le combat; non pas se replier sur soi et se faire croire qu'en agissant ainsi, on est courageux et clairvoyant."

Comme pour les individus, il existe pour les communautés des drogues. Le Crédit social en est une, selon M.

Suite à la page 2

■ aujourd'hui

M. Pierre Laporte, député libéral de Chambly à l'Assemblée nationale, donnera une conférence de presse à 9h30, au Club de Reforme de Montréal, 82 ouest Sherbrooke, salons 5 et 6. M. Laporte traitera des problèmes dans les régions.

De 9h30 à 17h00, au Saidye Bonfman Centre, 5770 chemin de la Côte Ste-Catherine, conférence du Montreal Council of Social Agencies. Il sera question d'une union avec le Conseil des oeuvres aux niveaux de la recherche et de la planification.

A midi quinze, au Sambo, déjeuner du Kiwanis-Maisonnette. Le conférencier sera M. Gilles Bédard.

A midi, à l'Hôtel Mont-Royal, début du congrès annuel de la Law Enforcement Intelligence Unit, zones de l'est et du centre. Ce congrès se poursuivra demain.

A 12h30, à l'Amphithéâtre (B-316) de l'École Polytechnique, 2500 Marie Curie, conférence de M. René Lévesque, chef du Parti québécois, sur la "Rentabilité de l'indépendance".

A 14h30, au 7849 Baldwin, près du boul. Métropolitain, M. Alain Brabant, candidat du Réveil d'Anjou à la mairie, donne une conférence de presse qui sera suivie d'une visite de la ville.

A 19h15, chez Butch Bouchard, 881 boul. Maisonneuve, premier dîner-causette de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal. Conférencier: M. René Lévesque, président du Parti québécois.

A 20h15, au 2196 ouest, boul. Maisonneuve, conférence du Dr Dorothy Rule sous les auspices du Secours Quaker canadien. Sujet: "A Doctor looks at rural community development based on experiences at Friends rural centre, Rasulia, India".

A 21h00, M. Jean-Noël Tremblay, ministre des affaires culturelles, présidera un vin d'honneur offert par les Presses de l'université de Montréal à la galerie Louis-Joliette, Place Royale, à Québec.

M. Otto Thur est nommé vice-président du Conseil économique du Canada

OTTAWA (DNC) — Le premier ministre Trudeau a annoncé hier après-midi la nomination de M. Otto Thur à titre de directeur et de membre à plein temps du Conseil économique du Canada.

Il a ajouté que le conseil avait nommé M. Thur vice-président au cours de sa dernière réunion.

La nomination d'un Québécois à la vice-présidence du conseil survient plusieurs années après qu'on eut annoncé, sous M. Pearson, de tenter d'attirer à ce poste un économiste qui aurait fait sa marque au Québec.

Un certain nombre de noms ont été mentionnés dans le passé parmi lesquels on retrouve ceux de M. André Raynaud qui aurait refusé le poste et de M. Jacques Parizeau auquel on aurait fait échec avant même que le poste lui eût été proposé. A ce moment, on disait volontiers que le Canadien français qui assumerait avec compétence les responsabilités de la vice-présidence, serait automatiquement considéré comme le premier successeur en ligne.

L'actuel président M. Arthur Smith a été nommé à son poste le 1er septembre 1967 et l'arrêté en conseil indique que son mandat à la présidence doit durer sept ans.

Il est loin d'être exclu toutefois qu'avec le genre de rapports qui se développent ces jours-ci entre le conseil et le gouvernement l'actuel président décide plus tôt qu'on ne l'aurait escompté, d'abandonner la présidence et de reprendre ses activités proprement académiques.

Quoi qu'il en soit, le premier ministre s'est dit heureux, dans le communiqué remis à la presse hier "de l'addition au conseil d'un économiste d'une aussi grande compétence, qui s'est activement intéressé aux perspectives et aux problèmes économiques du Canada et, en particulier, de la province de Québec".

M. Thur, on le sait, est directeur du département des sciences économiques à l'université de Montréal.

Avant son arrivée au Canada en 1960 comme membre du personnel enseignant de l'université de Montréal, M. Thur avait été directeur de

la recherche à l'Institut de recherche économique de Louvain, et, en 1959, chargé de cours à l'université internationale de Luxembourg. De 1964 à 1967, avant d'accéder à son poste actuel de directeur du département des sciences économiques à l'université de Montréal, M. Thur a rempli les fonctions de secrétaire et de vice-doyen de la faculté des sciences sociales à la même université. Il a été de 1962 à 1967, professeur invité à l'Université Laval.

Depuis 1963, il est rédacteur de "Conjoncture économique canadienne", publication mensuelle de l'université de Montréal. Il a été à

diverses reprises conseiller près le ministre de l'industrie et du commerce de Québec et le conseil d'orientation économique. Il a également été conseiller économique de la compagnie canadienne de l'exposition universelle (Expo 67). Plus récemment, il a fait partie de la Commission royale d'enquête sur le commerce des boissons alcooliques au Québec. Il a écrit de nombreux articles pour des revues économiques canadiennes, belges, allemandes et italiennes.

M. Thur est marié et son épouse, Livia Marie, est professeur agrégé au département des sciences économiques de l'université de Montréal.

ADULTES
NE VOUS LAISSEZ PLUS DÉPASSER
l'Institut de Formation Sociale
vous offre la possibilité de
SAVOIR - COMPRENDRE - AGIR
Cours par correspondance
avec cercles d'études et conférences
Psychologie - Sociologie - Économie
N'attendez plus... renseignez-vous
INSTITUT DE FORMATION SOCIALE
230 ouest, rue King
Sherbrooke, P.Q.

Si, faute de connaissances, vous n'avez pas encore votre place dans le monde de la Bourse,

voyez-y!

Veillez inscrire () personne(s) au cours LE PLACEMENT AU CANADA
Ci-inclus mon chèque de \$ (320 par personne) à l'ordre de: LE PLACEMENT AU CANADA. Je recevrai par retour du courrier la (les) carte(s) d'admission ainsi que le (les) coupon(s) échangeable(s) contre la documentation mentionnée ci-dessus.
Nom _____
Adresse _____
Téléphone (affaires) _____
Postez à: LE PLACEMENT AU CANADA, Casier postal 61, 800 Square Victoria, Montréal 115, Qué.

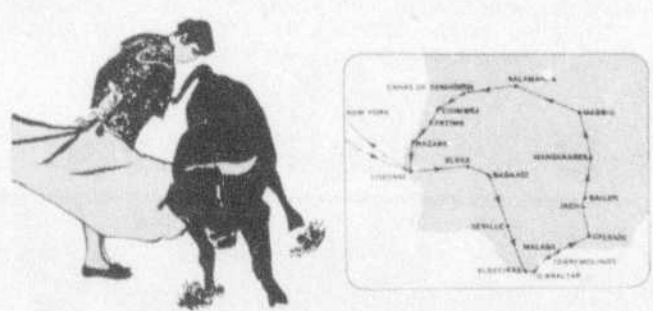
Quand on ne s'y connaît pas, les mécanismes du placement semblent bien compliqués. Avant de placer votre argent, ne vaudrait-il pas mieux acquiescer les connaissances nécessaires?

L'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, la Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne offrent le cours LE PLACEMENT AU CANADA.

Cette série de sept conférences sur l'art d'investir sera présentée le mardi, de 8 h à 10 h, du 14 octobre au 25 novembre 1969 sur le parquet de la Bourse de Montréal. Des spécialistes vous enseigneront où et comment investir votre argent. La participation est limitée à 400 personnes et le dernier jour d'inscription est le 7 octobre 1969. Les frais sont de \$20 par personne et donnent droit à une abondante documentation sur le placement d'une valeur de \$15.

Le cours est aussi donné en anglais le jeudi.
Pour tout autre renseignement, appeler:
Mlle Daigle 861-9431

INTER CONTINENTAL
Tours et Voyages
2118 est, rue Jean-Talton
729-5264



Espagne & Portugal Voyage en groupe

\$464.00 ca. Deux sem.

Comprenant trajet aérien aller-retour, hôtels deluxe & repas, visites avec guide.

Hôtels deluxe & première classe
Autocar deluxe climatisé,
Départ de Montréal tous les lundis.

Vous visiterez:

Lisbonne - Séville - Gibraltar - Malaga - Grenade - Madrid - Torremolinos et Fatima.

Itinéraire de base de 15 jours avec la possibilité de prolonger vos vacances.

Un guide polyglotte: ce guide s'occupe de tous les menus détails et de ce fait, vos formalités douaniers sont simplifiées, vos réservations d'hôtels sont confirmées, vos bagages sont surveillés et vos excursions sont organisées.

VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE
Alfred Gagliardi
6900, RUE SAINT DENIS
271-6900
MONDIAL AVIOMAR
445 O. RUE JEAN TALON
274-7595

TROÏKA
UN RESTAURANT CHARMANT
à la russe
217, RUE CÉSARÉ THIVIAZ 9-9333

CUISINE FRANÇAISE • LICENCE COMPLETE
RESTAURANT
Chez Son Père
M. François Bouyeux, prop.
DINERS D'HOMMES D'AFFAIRES
À PARTIR DE 11 H 30
OUVERT JUSQU'À 2 H DU MATIN
FERME LE DIMANCHE
JOUJOURS A LA MEME ADRESSE:
907, boul. St-Laurent
TEL.: 861-5861

PLANIFICATION de SUCCESSIONS
Vos héritiers perdront-ils
50%
de vos biens parce que vous avez négligé de planifier votre succession?
JEAN PROVOST ET ASSOCIÉS
Membre de l'Institut des Conseillers en Administration du Québec
6000 est. boul. Métropolitain, Ch. 205 - Montréal 451 - Qué.
Tel. 254-7559

Le discours de M. Sharp aux Nations unies

Dans son discours à l'Assemblée générale de l'ONU, lundi, le ministre des affaires extérieures du Canada a formulé des critiques assez énergiques à l'égard de l'organisation internationale. De pareils griefs ont été énoncés fréquemment et il est indiscutable que l'ONU a causé de profondes déceptions et demeure bien loin de l'idéal entrevu à la fin de la deuxième guerre mondiale.

Par contre, il est tout aussi évident que les Nations unies rendent de grands services, notamment par les organismes spécialisés qui en dépendent et dont l'action humanitaire est très étendue même si elle demeure encore bien inférieure aux besoins.

Si M. Sharp a surtout insisté sur les déficiences de l'ONU c'est pour l'avertir que ses méthodes de travail, le nombre croissant des conférences, réunions et documents, tendent à décourager les délégations et entraînent un gaspillage d'efforts; que son efficacité diminue et que certains gouvernements attachent de moins en moins d'importance à ses travaux cependant que le budget de l'organisation augmente de façon phénoménale.

Même si l'ONU accomplit beaucoup d'autres tâches, son but premier est de promouvoir et de maintenir la paix et la sécurité internationales. Dans ce domaine, elle a exercé une action salutaire à l'occasion de plusieurs conflits depuis un quart de siècle. Son rôle a cependant été trop négatif, par exemple dans le conflit du Moyen-Orient qui remonte à vingt ans et qui s'est aggravé durant les dernières années parce qu'on n'y a pas apporté de solution efficace.

Lorsque M. Sharp reproche à l'Assemblée générale d'adopter des résolutions qu'elle n'a pas le pouvoir d'exécuter, cela s'applique en particulier au conflit du Moyen-Orient, car plusieurs des résolutions de l'Assemblée relativement à l'Etat d'Israël et à Jérusalem sont demeurées lettre morte. Dans ce cas, c'est le Conseil de sécurité qui est en faute car c'est à lui que la Charte de l'ONU donne l'autorité d'intervenir pour le maintien de la paix.

La résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967, qui n'a pu être adoptée par les grandes puissances que parce qu'elle était délibérément vague, est interprétée de façon divergente par les parties au conflit; la crise a été aggravée par le fait que les grandes puissances ont fourni des armes aux deux camps. Certains indices permettent d'espérer que les grandes puis-

sances vont trouver une formule de compromis quant aux frontières d'Israël. Il faudra aussi trouver une solution au problème des réfugiés palestiniens. Si les grandes puissances n'arrivent pas à s'entendre entre elles et à faire accepter leurs vues, ce conflit risque de s'étendre, surtout maintenant que les pays arabes ont obtenu des appuis dans d'autres parties du monde musulman.

L'un des principaux moyens d'intervention des Nations unies pour le maintien de la paix c'est l'envoi d'observateurs ou même de forces armées pour faire respecter des trêves ou protéger des frontières menacées. Le Canada a tenu et continue de tenir un rôle important dans cette action internationale. Mais à la suite de l'intervention au Congo, qui a été particulièrement onéreuse, ce rôle de l'ONU a été remis en question.

La compétence de l'Assemblée générale à envoyer des contingents de pacification, et à imposer des contributions aux pays membres pour payer les frais de ces expéditions, a été contestée par plusieurs pays. Les contributions volontaires qu'on a instituées à la suite de la crise financière de l'ONU ne sont pas suffisantes, de sorte que les pays qui fournissent des troupes doivent aussi en payer les frais. Cela ne peut durer indéfiniment, et le Canada, en particulier, pourra difficilement assumer ces dépenses s'il lui faut fournir d'autres contingents, par exemple au Moyen-Orient advenant un règlement du conflit.

Un comité spécial a étudié ce problème depuis quatre ans, et il semble qu'un projet pourra être soumis à la présente session de l'Assemblée quant à l'envoi d'observateurs militaires autorisé par le Conseil de sécurité. C'est un progrès limité, mais on espère que l'accord entre les grandes puissances pourra être étendu à l'envoi de contingents militaires. A moins d'un accord qui règle le financement de telles opérations, le Canada pourra être amené à réviser sa politique à ce sujet; ce serait tout de même regrettable, car notre pays peut ainsi apporter une contribution tangible à la paix internationale.

M. Sharp a signalé le fait que le Canada est le seul pays à capacité nucléaire qui ait ratifié le traité de non-prolifération. On sait que seize pays ont ratifié ce traité jusqu'ici, mais pour les autres c'est un geste assez platonique, car ils n'ont pas les moyens de se doter d'armes atomiques. Certains pays à capacité nucléaire, comme l'Inde et l'Allemagne occidentale, hésitent

à ratifier ce traité, et deux puissances nucléaires, la Chine et la France, ont refusé de le signer, bien que la France ait annoncé qu'elle s'y conformerait.

L'un des motifs de ces abstentions, c'est que les pays qui acceptent ce traité se soumettent ainsi à l'hégémonie nucléaire des Etats-Unis et de l'Union soviétique et obtiennent bien peu en retour. Ces deux grandes puissances et l'Angleterre ont exprimé l'intention de s'engager, par l'entremise du Conseil de sécurité, à combattre toute agression nucléaire contre les pays qui renoncent à ces armes. Mais le Conseil de sécurité est si souvent divisé qu'une telle garantie paraît illusoire.

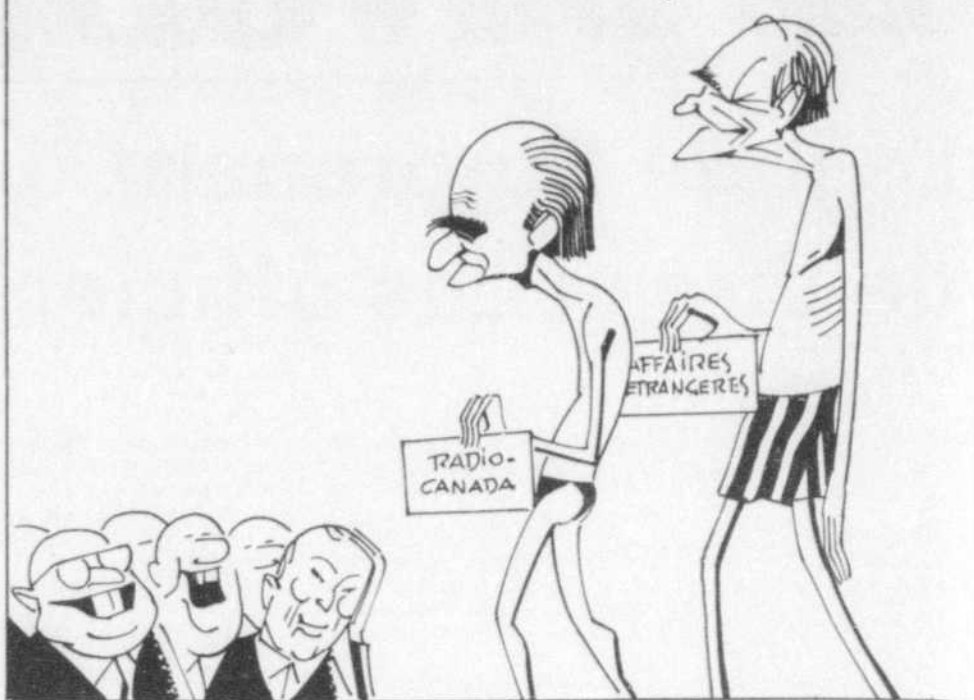
Le traité de non-prolifération stipule, à l'article VI, que les parties s'entendent pour négocier de bonne foi les mesures à prendre en vue de l'arrêt de la course aux armes nucléaires, au désarmement nucléaire ainsi qu'au désarmement général et complet. Quelle confiance les pays peuvent-ils éprouver devant un tel engagement? On parle de désarmement depuis longtemps, mais la course aux armements se poursuit. Les pays "alignés", dont le Canada, peuvent se sentir protégés par la force nucléaire d'une des grandes puissances; mais les pays non alignés peuvent se sentir plus inquiets. Il faudrait que Washington et Moscou fassent plus de progrès vers la limitation des budgets militaires et des armements nucléaires et autres, pour persuader tous les pays que leur politique de non-prolifération est sincère et ne vise pas qu'à fermer les portes du club.

Les structures des Nations unies sont sans doute très lourdes; les conférences, les comités, les discours, les documents se multiplient et entraînent une hausse inquiétante du budget de l'organisation internationale. C'est cependant par les résultats qu'on doit juger l'ONU. M. Sharp a voulu mettre ses auditeurs en garde contre le danger d'une activité impropre, d'un enlèvement dans le fonctionnarisme et la paperasse.

Mais si les rouages de cette grande organisation étaient plus efficacement orientés vers le développement du tiers monde durant ce qu'on appelle déjà la deuxième décennie du développement, si les pays riches mobilisaient davantage leurs efforts pour cette action humanitaire à l'échelle mondiale, le crédit des Nations unies augmenterait et son action en faveur de la paix pourrait devenir plus efficace.

Paul SAURIOL

Sensatio



Qui va gagner le concours "monsieur Austerité" ?

Le fédéralisme et l'État bureaucratique

par RAMSAY COOK

"L'essence du nouveau fédéralisme, que nous voulons instaurer," vient de déclarer le président Nixon à la Conférence nationale des gouverneurs américains tenue au Colorado, "c'est de nous aider à reprendre en main la direction de notre destin national en remettant aux autorités locales et aux dirigeants des Etats une plus grande part de responsabilités". Et, de continuer le président, les besoins nouveaux du gouvernement aux Etats-Unis exigent que "le pouvoir, les fonds et l'autorité" soient "confiés de manière croissante à ces gouvernements qui sont les plus proches des citoyens".

Voulant montrer qu'il n'entendait pas parler d'une simple décentralisation administrative dans la réalisation de programmes conçus à Washington, le président Nixon ajoutait ces mots significatifs: "Lorsque nous proposons un partage des revenus fédéraux avec les Etats — un partage suivant lequel les Etats dépenseraient selon les priorités fixées par eux-mêmes — nous mettons notre argent là où sont nos principes".

Cette déclaration du président Nixon marque un profond changement dans le fédéralisme américain. Elle reconnaît, en somme, que le mouvement de centralisation massive qui commença durant la grande dépression des années 30 avec le New Deal de Roosevelt n'a pas apporté les résultats qu'on avait prévus. Au contraire, une bureaucratie considérable et souvent inerte a pris racine à Washington. Cette bureaucratie s'est appliquée à concevoir des programmes visant à résoudre les problèmes de l'une ou l'autre section du pays, mais que l'imposition sans nuance à l'ensemble des Etats-Unis. Les Etats, pour leur part, ont tendu à perdre leur importance. Les cinq dernières années ont prouvé que les problèmes majeurs des Etats-Unis — la pauvreté, le chômage, les relations raciales et par-dessus tout le développement urbain — ne peuvent pas être résolus par le gouvernement central. C'est là l'essentiel du message que le maire Lindsay de New York n'a cessé de transmettre à Albany et à Washington. Le gouverneur Rockefeller a tenu un langage semblable dans ses conversations avec les autorités fédérales. Et voici que maintenant le président Nixon accepte cette conception, du moins partielle-

ment, se réaliser en réponse à des besoins locaux et par l'intermédiaire d'unités de gouvernement sur lesquelles les citoyens puissent exercer un contrôle plus immédiat. A la voix des membres de la Ripon Society, est venue s'ajouter celle de cet esprit brillant et plein d'imagination, Daniel P. Moynihan, qui fut naguère consultant en affaires urbaines et en programmes d'action contre la pauvreté auprès du président John Kennedy. A la surprise de plusieurs libéraux, Moynihan accepta de faire partie de l'administration Nixon et son influence à ce jour a été considérable.

Moynihan estime que l'âge de la centralisation dans le système fédéral a vécu ses plus beaux jours. De sa propre expérience dans la lutte contre la pauvreté et dans l'action pour le développement urbain, de même que des travaux de nombreux sociologues américains, il a conclu que l'action visant à résoudre ces problèmes doit être entreprise au niveau local et à celui des Etats. Il conçoit la tâche du gouvernement central comme devant consister à assurer que les échelons inférieurs de gouvernement disposeront des ressources financières et de la flexibilité constitutionnelle voulues pour être capables de répondre aux besoins locaux. L'ouvrage de Moynihan, *Maximum Feasibility* (Misunderstanding), publié l'an dernier, illustre assez bien cette façon de concevoir les problèmes et l'action des gouvernements.

Il y a un aspect ironique dans ce nouveau départ que M. Nixon veut donner au fédéralisme américain. L'administration de M. Nixon est généralement considérée comme étant modérément conservatrice. Néanmoins, sa modeste tentative de décentralisation du fédéralisme américain lui gagnera probablement plus d'appuis dans les milieux de la nouvelle gauche radicale que dans ceux de la vieille gauche libérale.

La vieille gauche libérale, dont l'aile marchante se retrou-

ve dans le *American Democratic Action*, s'est montrée peu enthousiaste à l'endroit du nouveau fédéralisme préconisé par Moynihan. Comme la vieille gauche partout à travers le monde, elle favorise la centralisation et ne peut s'empêcher de concevoir que les gouvernements locaux soient corrompus, inefficaces et adonnés au gaspillage. La nouvelle gauche radicale, par contre, voit dans la décentralisation et dans le développement du contrôle exercé par la communauté locale, un moyen de réduire la puissance de la bureaucratie sans visage de Washington. On ne saurait prétendre que le programme de M. Nixon répond précisément à toutes les exigences de la nouvelle gauche, mais il semble quand même qu'il soit plus en accord avec le nouveau ton de la politique américaine que les vues de ceux qui voudraient s'en tenir à la vieille tendance centralisatrice.

Il est intéressant de voir que les Etats-Unis s'engagent dans une phase que nous, Canadiens, avons commencée d'expérimenter il y a près d'une décennie. De nombreux Canadiens, en particulier ceux que l'on trouve dans les milieux de gauche, ont éprouvé un certain malaise à l'endroit du processus de décentralisation qui a marqué le fédéralisme canadien au cours de la dernière décennie. On les a souvent entendus soutenir que le Canada s'engageait dans une tendance contraire à celle que l'on observe dans les autres nations industrielles. Cet argument n'a plus de sens aujourd'hui. De nombreux intellectuels et hommes politiques de Grande-Bretagne et de France de même que les Etats-Unis, ont compris, pour reprendre les mots du président Nixon, que "trop centralisé et trop bureaucratisé, le gouvernement fédéral est devenu inerte et inefficace". Il y a même de quoi nous enorgueillir dans le fait que, pour des raisons qui nous sont très particulières, nous ayons semé ouvrir la voie dans ce renouvellement du fédéralisme qui s'amorce aujourd'hui ailleurs.

lettres au Devoir

La presse anglaise et la presse française comparées

Lisez la presse anglaise et les reportages anglo-saxons écrits dans la langue de Shakespeare, vous y verrez rarement de la prose perdue en vains déshabillages de compatriotes. On semble toujours faire l'unanimité, même si sur le fond on partage des sentiments divergents.

L'anglo-saxon soucieux du décorum, déteste l'ergotage, qui n'est pas compatible avec son tempérament. Il est habitué à faire sa lessive par les autres. Il se servira d'une façon subtile des talents et des passions de ses sympathisants, d'un outil pour faire avancer ses idées, sans pour cela se mouiller les pieds.

Il jettera indirectement la panique et avancera ses thèses les plus abusives, soutenues par un entêtement proverbial, en se réservant prudemment une porte de sortie pour filer à l'anglaise.

La presse française, elle, elle ergote. Elle ergote avec quelle maîtrise. Pour tout ou pour rien elle s'enflamme comme un feu de paille.

Si seulement nos éditoriaux et la salive dépensée servaient à autre chose qu'à se descendre mutuelle-

ment. Si quelqu'un élève la voix pour la défense d'une cause, il y a immédiatement une levée de boucliers, un tollé général, un grand concert de prima donas, qui gaspillent leurs énergies en diatribes stériles, qui provoquent des luttes fratricides, ou la confusion des langues n'a d'égal que celle de Babel.

Que d'acharnement diabolique à délibérément vouloir mêler les cartes. Et pendant que nous ergotons, le lion, comme dans la fable, dévore le mulet. La seule unité que nous présentons à l'étranger, c'est celle d'un éternel déchirement, sur le dos de nos propres compatriotes.

Nous caressons la bagatelle, et nous laissons l'essentiel aux mains des anglo-saxons. N'apprenons-nous jamais à nous inspirer de leurs méthodes?

Ne ferons-nous jamais volte-face en nous encourageant mutuellement à atteindre le but commun, la défense de la langue-française et du droit de la reconnaissance française, prioritaire partout au Québec?

Roger SAINT-JACQUES, Saint-Léonard, 17-9-69

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS, édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Edition du samedi: 12 mois: \$10.00.

Courrier de la deuxième classe: enregistrement numéro 0858.

"A university on the street"

Lettre ouverte à M. Cardinal, le grand absent

par NICOLE GEOFFROY

étudiante à l'Université du Québec

Ce matin, à dix heures, le cabinet des ministres doit voter le budget de l'université du Québec. Mieux vaut tard que jamais sans doute; en ce qui nous concerne, il est plus que jamais temps: deux semaines après le début officiel des cours, c'est par centaines que des étudiants passent leur journée à boire du café, faute de posséder un matériel indispensable. Attention, c'est si stimulant et si excitant comme perspective d'avenir que ça pourrait dégénérer rapidement en contestation sérieuse.

Peut-être, en définitive, est-ce le vœu le plus fervent du ministre de l'éducation: l'opinion publique qui en a carrément assez des bombes et de la contestation globale des étudiants passerait délibérément dans le clan gouvernemental si se produisait la moindre contestation. La face d'un gouvernement ayant fait preuve d'une imprévoyance inadmissible serait alors sauvée à l'approche d'élections dangereuses tandis

qu'on trouverait acceptable que des étudiants et des professeurs, qui paient et qui sont payés, fassent des pique-niques dans les locaux luxueux.

En Lettres et en Arts, les professeurs ne pouvant entreprendre des cours sans perspective financière, et en accord avec les étudiants, refusent de donner leurs cours. En Art plastique, on ne peut passer son temps à faire des expériences sur le vide. Et de toute façon, accepter de commencer à travailler dans les conditions actuelles, c'est accepter la perspective d'avoir à utiliser des bouts de ficelle pendant deux ans.

Une fois de plus, avouez-le, nous versions dans le marasme légendaire qui nous caractérise si bien. La situation de l'Université du Québec en octobre 1969 est un nouvel exemple flagrant de l'inconséquence et de l'apathie d'un gouvernement périmé.

L'université du Québec est un véritable effort de décloisonnement de l'enseignement, qui va en parallèle avec le décloisonnement des con-

naissances. L'université du Québec est appelée à devenir révolutionnaire en soi si elle ne l'est actuellement que par rapport aux structures des autres universités québécoises. Mais l'université du Québec n'est avant tout qu'une promesse électorale à laquelle le gouvernement de l'Union Nationale ne peut faire face à l'heure actuelle.

Quinze jours donc après la rentrée universitaire, le budget n'a pas été voté par le cabinet des ministres et ce matin doit avoir lieu la rencontre qui finalisera le budget de notre université. A l'origine le budget proposé (par le gouvernement) était de 10 millions. Les premiers estimés des besoins de l'université du Québec sont plutôt de l'ordre de 19 millions. Les écarts sont dus à un meilleur estimé des dépenses impliquées dans la création du réseau de l'université du Québec, avec l'expérience acquise dans la phase d'organisation de l'été. La Constituante de Montréal estime présentement son budget d'o-

pérations à quelque 11 millions, ce qui suppose des subventions de 3 millions plus élevées que les premiers estimés faits.

La rencontre de ce matin devra tenir compte des estimés de dépenses qui ont été faits depuis l'arrivée des responsables des divers services des départements de l'université. Et comme au dire de M. Dorais, recteur de la Constituante de Montréal, il n'est pas possible de penser que l'université du Québec doit fermer ses portes faute de fonds, si la subvention gouvernementale est moindre que prévu, on pourra demander la permission au gouvernement de faire un déficit d'opérations qui sera financé par emprunt.

Nous avons décidé de jouer le jeu. Mais nous ne voulons pas d'une université à rabais, d'un enseignement de second ordre. La tentation reste encore très forte d'obliquer vers les Etats-Unis pour poursuivre des études supérieures valables sur des campus universitaires qu'on ne cesse de nous vanter.

diffusé au grand jour préconise notamment le principe de l'autodétermination pour les colonies d'Afrique. Le seul énoncé d'une telle solution aurait été considéré sous le règne de Salazar comme un crime de haute trahison envers la nation. Rester ou non en Angola, en Guinée ou au Mozambique, telle est en effet la question clé à laquelle devront répondre les électeurs le 26 octobre prochain. "Nous voulons qu'il apparaisse clairement si le peuple portugais est en faveur de l'abandon de nos territoires ou s'il appuie le gouvernement dans sa politique actuelle de développement et d'autonomie progressive pour nos provinces africaines", devait déclarer il y a quelques jours M. Caetano, résumant l'enjeu du scrutin.

A remarquer au passage que cette notion "d'autonomie progressive" exprimée publiquement pour la première fois par un président du Conseil en fonction tranche radicalement sur la politique résolument intégriste suivie jusqu'à présent par le Portugal en Afrique. Depuis onze ans, début des premiers troubles armés dans ses colonies, Lisbonne n'a cessé en effet de réaffirmer sa vo-

lonté bien arrêtée de maintenir sa présence sur le continent noir au prix des pires sacrifices: près de la moitié des revenus de la nation sont engloutis dans cette guerre coloniale sans issue, où se trouvent engagés quelque 150.000 soldats portugais. L'action en faveur de l'abandon de ces territoires si coûteux en efforts de toutes sortes constitue de fait le principal ciment idéologique de l'opposition.

Sur tous les autres thèmes de la vie politique lusitanienne, les opposants vont au combat des urnes en ordre dispersé. Ces élections ne constituent pas, tant s'en faut, un danger réel pour le régime actuel et nul ne doute que l'écrasante majorité des 130 députés élus dans un mois appartiendront au parti unique officiel. En réalité, pour l'opposition, il n'est pas d'autre objectif final que de mettre fin à la situation actuelle dans cette lutte qui s'annonce passionnante, sinon passionnée, que d'obtenir l'entrée à l'Assemblée nationale de quelques députés chargés de faire entendre dans cette enceinte, pour la première fois depuis trente-six ans, la voix de la démocratie.

Portugal

Des voix dissidentes entreront-elles bientôt à l'Assemblée nationale ?

par ÉDOUARD de BLAYE

LISBONNE — Le 26 septembre a marqué pour un peu moins de deux millions d'électeurs portugais le coup d'envoi officiel de la campagne pour les élections législatives. Les premières depuis la disparition de la scène politique de l'ancien président du conseil Oliveira Salazar. Ce scrutin, impatientement attendu par beaucoup, peut revêtir une importance exceptionnelle pour l'avenir du pays, l'Assemblée nationale élue le 26 octobre prochain disposant en effet de pouvoirs constituants. Sous l'aiguillon de l'opinion publique tant portugaise qu'internationale, le gouvernement que préside M. Marcelo Caetano, a semblé-t-il, pour préoccupation constante que les candidats de l'opposition jouissent, du moins en apparence, de garanties suffisantes pour que le déroulement de la campagne et le résultat des élections ne puissent être honnêtement contestés.

Sans que la question du libre accès de tous les candidats à la télévision ou à la presse en général durant la campagne ait encore été réglée, force est de reconnaître que jamais depuis le coup d'état de mai 1926 qui mit fin au régime de Répu-

blique parlementaire, les chances des leaders de l'opposition n'ont été aussi sérieuses. Certes en théorie n'importe quel candidat indépendant pouvait jusqu'à présent briguer à chaque élection l'un des 130 sièges de députés. Dans la pratique cependant, depuis trente ans, seuls les candidats de "l'Union Nationale", le parti unique officiel, ont été régulièrement élus. Première tentative sérieuse de libéralisation de la vie politique portugaise, le gouvernement Caetano a admis cette fois la création de "comités démocratiques électoraux" qui, en dépit de certaines entraves administratives, déroulent normalement leur travail de propagande, surtout dans les grandes villes. Si la censure limite toujours au maximum la diffusion dans les journaux de communiqués ou d'écrits de caractère politique, la commission démocratique que préside l'avocat socialiste Mario Soares, figure n° 1 de l'opposition portugaise, vient de rendre public un manifeste de 900 pages intitulé "livre de discussion", véritable réquisitoire élevé contre 36 années d'exercice autocratique du pouvoir.

Fait sans précédent, ce document

L'assemblée annuelle du FMI

La crise monétaire internationale: vraies et fausses solutions

par PIERRE MENDES-FRANCE
exclusif au Devoir

● A compter de ce mois, l'ancien président du Conseil des ministres de France Pierre Mendès-France rédige mensuellement des livres propos sur l'actualité politique internationale. Ces chroniques seront largement diffusées à travers le monde. Le Devoir en a obtenu l'exclusivité pour le Canada francophone, grâce au concours de l'agence Laure Forestier qui en assure la diffusion internationale.

Le monde a connu, depuis quelques années, des accidents monétaires qui ont affecté non seulement les principales devises, mais le système monétaire international dans son ensemble. Chacune de ses crises a été aggravée par l'effet de mouvements massifs de capitaux vagabonds à travers les frontières et les océans. On avait assisté à des mouvements de ce genre au cours du 19ème siècle et dans la première partie du 20ème; ils n'avaient jamais pris une pareille ampleur et une pareille universalité. L'explication réside dans l'existence de masses considérables de liquidités mouvantes dont les détenteurs sont constamment inquiétés de la valeur des diverses devises et qui tantôt cherchent des refuges temporaires, tantôt sont à l'affût d'opérations spéculatives rapides et avantageuses. De là, la fragilité des monnaies toujours menacées soit d'évasions, soit d'hémorragies monétaires, soit d'invasions et de congestions.

L'abondance des capitaux qui veulent rester liquides s'accompagne d'une rareté exceptionnelle des capitaux qui acceptent de s'investir dans les opérations productives; d'où le niveau insensé des taux d'intérêts que payent les pouvoirs publics pour les besoins de leur trésorerie et les industriels pour améliorer leurs équipements.

Pour les mêmes raisons d'incertitude et d'insécurité monétaires, on constate l'augmentation de la propension à consommer et à réduire l'épargne, la recherche des biens réels (terres, objets d'art, etc...) et l'attrait persistant que l'or exerce sur un grand nombre de particuliers et d'institutions (y compris les banques centrales).

Aucune solution n'est valable si elle ne remédie pas à ces aspects de la crise monétaire actuelle. Pour une très large part, cela relève évidemment des politiques économiques suivies par les gouvernements. Il n'en reste pas moins qu'une réforme globale est devenue indispensable. Si elle veut réduire peu à peu l'excessive préférence pour la

liquidité, la hausse des taux d'intérêt et les migrations d'un hot money de plus en plus abondant, elle devra tendre à une plus grande sécurité de la conjoncture et des prix.

Les fausses solutions

Quelques théoriciens croient pouvoir attendre ces résultats de l'adoption d'un strict système d'étalon-or; aucune autorité responsable (gouvernements, banques d'émission, sauf, bien entendu, ceux d'Afrique du Sud) ne s'est ralliée à cette thèse, abandonnée aujourd'hui par le gouvernement français lui-même. L'application des règles de l'étalon-or déclencherait à travers le monde une déflation sévère, le chômage, l'effondrement des prix agricoles et des matières premières admises, etc... souffrances admises, il y a un siècle, sous le nom d'assainissement, mais dont personne, aujourd'hui, ne prendrait la responsabilité.

Au surplus, l'étalon-or ne pourrait être mis en vigueur que s'il était accompagné d'un relèvement du prix du métal. L'opinion se répandrait aussitôt que la même opération se renouvellerait chaque fois que les mêmes problèmes se poseraient et cela ne fera que prolonger l'incertitude monétaire, origine des désordres.

On propose parfois, aussi, d'admettre une certaine souplesse des taux de change, de permettre aux monnaies d'évoluer à l'intérieur de marges sur l'ampleur desquelles les avis sont d'ailleurs partagés. Mais, les mouvements de capitaux à court terme déjà si nocifs, prendraient alors des proportions plus incontrôlables encore car, aux transactions que nous connaissons, s'ajouteraient celles qui résulteraient de variations monétaires autorisées dont les spéculateurs s'efforceraient naturellement de tirer profit.

Le système des monnaies fluctuantes poserait au sein de la Communauté européenne, des problèmes particulièrement difficiles:

— ou bien les monnaies européennes oscilleraient les unes par rapport aux autres et ce serait la fin de la politique agricole commune, puis rapidement celle du Marché Commun Industriel;

— ou bien les monnaies des Six seraient liées entre elles par des taux de change fixes tout en pouvant varier (mais toutes ensemble) par rapport aux autres devises; cela signifierait en pratique la création d'une zone mark. Du fait de la flexibilité désormais admise, la livre sterling et le dollar baisseraient par rapport au mark, les exportations allemandes vers la Grande-Bretagne et les Etats-Unis deven-

draient plus difficiles et les industriels d'Outre-Rhin chercheraient à vendre, coûte que coûte, sur le marché européen et notamment en France. Il en résulterait des dumpings et des tensions faciles à imaginer.

Les droits de tirage spéciaux

A défaut d'une réforme réelle, les gouvernements ont été amenés à se contenter, pour le moment, d'une mesure de dépannage par la création de "droits de tirage spéciaux" (DTS) au profit des pays membres du Fonds Monétaire International. Ce qui est inquiétant, c'est le caractère arbitraire de cette nouvelle facilité qui permettra à une institution internationale d'ouvrir des moyens de paiement additionnels à ses membres, sans qu'un critère objectif et solide en régleme sérieusement l'octroi. Les hommes qui dirigent le Fonds Monétaire International, pourront se tromper dans leurs décisions; ils subiront des pressions de toutes sortes, notamment politiques et qui joueront toujours au profit des Etats les plus puissants.

Il semble, après d'étranges marchandages, que le montant des DTS sera d'environ 3 milliards 1/2 de dollars en 1970, puis 3 milliards en 1971 et 3 milliards en 1972 (à quoi il faut ajouter l'augmentation des droits de tirage ordinaires qui passeront de 21 à 28 milliards de dollars fin 1970). On décide ainsi une expansion des moyens de paiement internationaux sans aucune référence à ce que sera la conjoncture au cours des années prochaines, sans tenir compte de ce que seront les besoins vrais de l'économie mondiale. Trois milliards de DTS, constitueront peut-être, dans un, deux ou trois ans, un montant trop élevé et susceptible de déclencher une redoutable inflation; 3 milliards se révéleront peut-être inférieurs aux besoins des affaires et du commerce et insuffisants pour empêcher une récession. Or, ce dont nous avons besoin c'est précisément d'un système monétaire organiquement relié à l'évolution économique et apte à en réduire les accidents.

Trois éléments d'une reconstruction monétaire

Comment y parvenir? Il faut cerner exactement le débat. Au cours des discussions récentes et malgré les antagonismes, plusieurs zones d'accord sont apparues entre gouvernements:

1° — Reconnaissance de l'or comme l'une des bases monétaires malgré les suggestions parfois faites en vue d'une démonétisation du métal jaune. Un grand nombre d'hommes à travers les continents et les civilisations, éprouvent une confiance irraisonnée dans le métal jaune et en sont deman-

deurs en permanence; les banques centrales achètent de l'or, chaque fois qu'elles le peuvent et le Fonds Monétaire, lui-même (en septembre 1969 encore); les Etats-Unis s'efforcent, contre vents et marées, de sauvegarder leur stock de Fort-Knox; les Etats socialistes se réfèrent à l'or pour leur commerce extérieur et pour en régler les soldes; tout cela confirme que la démonétisation de l'or est une hypothèse irréaliste.

2° — Maintien du Fonds monétaire international et de son type d'opérations. Sans doute des réformes doivent être apportées à son fonctionnement technique et politique et le système des DTS doit être manié avec une extrême prudence (si on n'a pas le courage d'y renoncer). Il reste que le Fonds est en état de rendre des services que personne ne songe à interrompre.

3° — Entraide des banques d'émission. Celle-ci s'est développée, au cours des dernières années, dans des conditions critiquables, souvent sans justification économique; il faudra dans l'avenir, mettre fin à de véritables opérations de "cavaleries" (swaps, etc...). Sous cette réserve importante, l'assistance technique des banques d'émission pour les besoins à court terme doit certainement être maintenue, elle aussi.

Moyennant divers ajustements et corrections, les trois éléments fondamentaux qui viennent d'être énumérés pourront contribuer à la reconstruction monétaire si leur gestion objective contribue à restaurer un climat de sécurité et à limiter en conséquence les fluctuations désordonnées qui se produisent aujourd'hui.

Une action sur le mouvement international des marchandises

Mais cela ne suffira pas. Seule une plus grande stabilité de la conjoncture et des prix peut mettre un terme à l'excessive sensibilité des disponibilités flottantes sur le marché, réduire la propension à la liquidité et le volume des spéculations. Nous l'avons dit, cela dépend d'abord de la gestion financière des divers pays. Mais il faut également qu'un système international régulateur tienne compte de l'évolution économique, freine les déréglés inflationnistes et déflationnistes et aide les gouvernements dans leur action propre; pour cela, il faut organiser une corrélation entre le volume des moyens de paiement internationaux et les besoins de la production et du commerce.

On a proposé, à cette fin, de créer des stocks de matières premières et de produits de base, appelés à jouer un rôle stabilisateur et constitués, en même temps, en réserves monétaires. Une agence qualifiée achèterait et vendrait, à des prix préfixés (avec un plancher et un plafond), des marchandises sélectionnées dont les cours, globalement considérés, sont figuratifs de l'évolution économique; la stabilisation de l'indice d'ensemble de ces cours donnerait, du même coup, un pouvoir d'achat régulier à la monnaie créée en contre-partie. Ainsi serait reconstitué un point fixe, un pivot, une valeur permanente qui rendrait aux détenteurs d'avoirs liquides le moyen d'être protégés contre l'érosion monétaire et, par conséquent, le goût d'investir durablement.

Certes, il n'est pas possible de passer, d'un jour à l'autre, du régime actuel à celui de la "monnaie - marchandises". Mais, en retenant les trois bases rappelées plus haut, on pourrait y ajouter un facteur additionnel constitué par des stocks de produits de base dont le volume serait modeste à l'origine et évoluerait ensuite en rapport avec la conjoncture économique. En période de baisse, une institution achèterait des effets représentant les marchandises sélectionnées pour en soutenir les cours (1) et fournir en échange des liquidités pour stimuler l'éco-

Suite à la page 8

Café The Confiture
ADOPTER LES PRODUITS
DESJAY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DESJAY L^{re}
MONTRÉAL
521-1104



le CN est économique et rythmique!

Dans la voiture Bistro du Rapido de l'après-midi, entre Montréal et Toronto, les rires, les chansons et la bonne humeur font toujours partie du voyage.



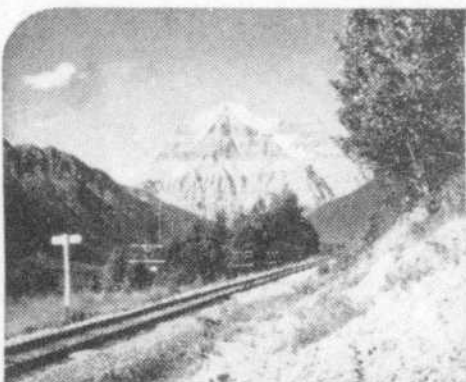
Billet simple de chambrette, les jours de tarif Rouge:

\$19.90
Bon voyage et bonsoir!

Vous dormirez en toute quiétude dans le cavalier entre montréal et toronto.

Dormir dans un vrai lit... entre deux bons draps. Dormir dans une chambrette bien à soi, dans la plus stricte intimité... même en voyage... Est-ce possible? Certainement! Dans le Cavalier entre Montréal et Toronto, le Cavalier offre un choix complet de places couchées, un bar, le café au réveil.

Départ tous les soirs de la gare Centrale: 23h 55. (Vous pouvez monter dans le train dès 23h)



Traversez le Canada à 4 pieds d'altitude dans le Super Continental

Départ quotidien — gare Centrale — 17h 05.

Le Canada est un beau pays! Il mérite qu'on le voie à 4 pieds d'altitude. Le Super Continental le traverse de part en part en vous offrant une véritable vie de palais: voiture-restaurant luxueuse, choix complet de places couchées, salon-bar, jeux et passe-temps pour les enfants et les adultes!

vous tenez à ce qu'elle vous accompagne en voyage?



P.S. Quant à vous, vous voyagez libre de tout souci, à 4 pieds d'altitude.



Service Train-Auto du CN
Bureau des Ventes Voyageurs
Case postale 8100, Montréal 101, Québec

TA- D-1

Veillez m'envoyer tous les renseignements et le tarif du service Train-Auto du CN.

de _____ à _____

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Tél. _____

EN TOUTE QUIÉTUDE, À 4 PIEDS D'ALTITUDE

Réservez vos places d'avance. Consultez votre agent de voyage ou un bureau des Ventes Voyageurs du



DOUBLEZ VOTRE ARGENT

8%

d'intérêt sur les
OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

séries 1969-70

Un achat très profitable.
Doublez votre argent en 9 ans.

En vente dès aujourd'hui.

TORONTO DOMINION

la banque où le personnel crée toute la différence

Robert Stanfield

Ottawa se montre impitoyable dans ses mises à pied

QUEBEC (PC) — Le chef de l'Opposition aux Communes,

M. Robert Stanfield, a déclaré hier que le gouvernement canadien paraît être sans âme et sans pitié dans son programme de mises à pied de fonctionnaires fédéraux pour lutter contre l'inflation.

M. Stanfield a reconnu cependant que l'inflation est "un mal si grand qu'il est nécessaire de prendre des moyens assez radicaux pour l'enrayer".

"Je suis donc heureux que le gouvernement semble disposé à faire enfin quelque chose pour combattre l'inflation, a-t-il dit, mais s'il y avait été sensible plus tôt, les remèdes proposés aujourd'hui ne seraient pas si amers."

M. Stanfield, qui parlait à un déjeuner du Club Rotary de Québec, a fait distribuer à l'avance à la presse un texte de sa causerie qu'il prononçait en français et en anglais.

Au sujet des mises à pied de fonctionnaires fédéraux, M. Stanfield a souligné qu'aujourd'hui, "on ne congédie pas en prenant comme seul critère l'intérêt de l'employeur".

"J'espère donc, a-t-il ajouté, que le gouvernement aura autant d'égard envers les employés qu'il voudra congédier

ou déplacer qu'on en exige de l'entreprise privée."

Le chef de l'Opposition a de plus affirmé que la manière qu'a utilisée le gouvernement pour annoncer ses mises à pied et les mises à pied mêmes sont "extrêmement sévères".

"Les fonctionnaires visés ne sont pas avertis individuellement qu'ils seront remerciés de leurs services et il en découle que des milliers de fonctionnaires vivront dans la crainte et l'insécurité pour une période d'au moins un an," a-t-il dit.

M. Stanfield a noté encore que selon ses informations, ce sont les employés de plus de 60 ans qui sont congédiés les premiers. Ceux qui étaient à l'emploi du gouvernement depuis 35 ans retireraient à leur retraite forcée leur pleine pension.

"Mais il me semble qu'il y a de la cruauté dans la mise à pied prématurée de fonctionnaires qui retireraient leur pleine pension s'ils travaillaient encore quelques années pour atteindre les 35 années de service," a insisté M. Stanfield.

Il a demandé au premier ministre de faire en sorte que le public sache que rien de pareil n'est envisagé par le gouvernement.

Notant que le ministère fédéral de la pêche avait récemment annoncé que parmi ses mises à pied figuraient 120 ingénieurs et scientifiques, M. Stanfield a demandé: "depuis quand la fonction publique peut-elle si facilement se départir de spécialistes expérimentés et bien formés?"

M. Stanfield a réaffirmé sa conviction que la lutte à l'inflation requerra "une certaine politique des prix et des salaires".

"Ce que j'admets beaucoup plus difficilement, a-t-il ajouté, c'est qu'on en soit rendu dans un pays comme le nôtre à avoir recours à la création préméditée et sans pitié du chômage par un ralentissement délibéré de l'économie pour y arriver."

"Austérité, restriction, retranchement sont des termes qui peuvent faire partie d'un vocabulaire d'urgence mais ils ne doivent pas être acceptés comme vocabulaire permanent," a conclu encore le chef de l'Opposition.

l'actualité religieuse

MUNICH (AFP) — Le dossier judiciaire concernant Mgr Matthias Defregger, évêque auxiliaire de Munich, impliqué dans le massacre de 17 habitants du village italien de Filetto en 1944, est maintenant parvenu au parquet de Munich. Il a été transmis par le parquet de Francfort qui avait classé une première fois l'affaire et l'a reprise à la suite de l'émotion qu'elle a suscitée en Allemagne comme à l'étranger. M. Wilhelm Lossow, un des procureurs de Munich, s'est borné à déclarer hier qu'en raison de la complexité du problème juridique posé, le point de vue du parquet de Munich ne sera pas connu avant "un certain temps". Mgr Defregger n'exercera plus ses fonctions épiscopales jusqu'à ce qu'une décision intervienne sur le plan judiciaire. Il suit une cure de repos dans une clinique de la capitale bavaroise.

Le COE et les réfugiés

NICOSIE (AFP) — Le président Makarios a ouvert lundi une conférence sur le programme d'aide aux réfugiés du Proche-Orient, organisée par le conseil mondial des Eglises. Une centaine de personnes assistent à cette conférence, qui est principalement une rencontre entre hommes d'Eglise. Sur 60 délégués étrangers, 45 représentent les Eglises de Jordanie, du Liban, de Syrie, de RAU et des territoires occupés par Israël. Quinze autres appartiennent aux Eglises ou aux organisations religieuses de pays situés en dehors du Moyen-Orient. La conférence recensera les besoins des réfugiés et des personnes déplacées au Moyen-Orient, et le rôle que peuvent et doivent jouer les Eglises pour répondre à ces besoins.

Education sexuelle

NEW YORK (PA) — Les évêques catholiques des Etats-Unis ont entrepris d'employer leur autorité à promouvoir l'éducation sexuelle dans les écoles publiques et les écoles paroissiales, malgré une violente opposition à un tel enseignement de la part de beaucoup de laïcs catholiques.

Dans diverses parties du pays, certains événements qui se produisent couramment démontrent une conviction de plus en plus forte, chez les 200 évêques américains, que certaines attitudes néfastes en ce qui concerne la sexualité, chez les Américains, doivent être combattues par un enseignement positif plutôt que par le silence.

Un document explosif est entre les mains du Conseil des sciences

OTTAWA (PC) — Un document qui pourrait bien avoir des répercussions explosives sur l'utilisation du budget annuel de \$200,000,000 consacré à la recherche repose paisiblement dans les bureaux du Conseil des Sciences, menaçant le travail d'une bonne partie des plus éminents chercheurs du pays.

Le document sera présenté au premier ministre Trudeau d'ici cinq ou six semaines et ses 30 pages seront encore imbues de la querelle qui, depuis neuf mois, divise le monde des chercheurs canadiens.

Ce rapport peut être considéré comme le verdict des 29 membres du Conseil scientifique du Canada sur le financement de la recherche. De source bien informée, on apprend que le document sera en fait un compromis savamment dosé ménageant à la fois les vus des protagonistes et celles des adversaires du Conseil des arts et du Conseil national des recherches.

L'élément radical est mené par le professeur John B. Macdonald, doyen des études en doctorat à l'université de Toronto, qui a l'appui de huit autres membres.

Il y a neuf mois, ce groupe proposait que le Conseil national des recherches se voie

dépouiller de ses coûteux laboratoires de recherche et que sa fonction, qui commande présentement un budget annuel de l'ordre de \$128,000,000 se limite au rôle de coordonnateur de la recherche à travers les différents ministères et organismes du gouvernement et à celui de distributeur d'octrois aux projets de recherche des universités et de l'industrie.

Pour ce qui est du Conseil des arts, le groupe suggérerait qu'il se limite à subventionner les arts du spectacle et les Beaux-Arts et qu'il cesse de distribuer les \$24,000,000 dont il dispose pour encourager la recherche. Les octrois destinés aux sciences sociales et aux sciences de l'homme deviendraient la responsabilité d'un nouveau conseil formé spécialement à cette fin.

Il faut noter que ces recommandations, qui ont soulevé l'ire du président du Conseil des sciences, le Dr W. G.

Schneider et du Conseil des arts tout entier, n'étaient pas entièrement inédites, puisqu'elles reprenaient en grande partie les suggestions faites par la Commission Massey en 1950.

Au cours des derniers mois, lors de réunions particulières

ment difficiles tenues en mai, en juillet et en septembre, les membres en sont finalement arrivés à une solution de compromis, aidés dans leur tâche par les conseils du Secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, et du recteur de l'université de Montréal, M. Roger Gaudry, vice-président du Conseil des sciences; on affirme que la traduction de la présentation très subtilement nuancée rédigée par M. Gaudry est à la source du nouveau délai requis avant la présentation du rapport.

Le congrès des conseils de comtés

CHICOUTIMI (PC) — Plus de 800 délégués participeront au congrès de l'Union des conseils de comté de la province, les 2, 3 et 4 octobre, à Chicoutimi.

Le ministre des affaires municipales, le Dr Robert Lussier, prendra la parole à l'ouverture des assises.

A cause d'engagements pris antérieurement, le premier ministre Bertrand n'a pu accepter l'invitation des organisateurs du congrès.

Mackasey envisage des modifications à la loi de l'assurance-chômage

OTTAWA (PC) — Le ministre du travail, M. Bryce Mackasey, parrainerait une proposition visant à faire de l'assurance-chômage un outil dans la lutte contre la pauvreté, a-t-on appris hier.

Pour ce faire, il faudrait transformer la Commission fédérale d'assurance-chômage pour en faire un prolongement efficace de la politique sociale du gouvernement. Une étude en profondeur de la commission a été entreprise dans cette optique.

Les détails du projet Mackasey ne sont pas encore connus. Le cabinet n'a d'ailleurs pas encore été saisi de la proposition du ministre.

Les mesures recommandées seraient, dit-on, tellement progressistes qu'elles pourraient susciter de l'opposition au sein de l'aile droite de la formation ministérielle.

Pour sa part, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau trouve "intéressante" l'idée de relier l'assurance-chômage au régime de bien-être social.

On ne sait cependant s'il faut interpréter cette manifestation "d'intérêt" comme un appui à la proposition Mackasey.

Il est acquis d'autre part que le premier ministre met l'accent sur le fait qu'il faille aider ceux qui en ont le plus besoin et ceci pourrait évidemment inclure les chômeurs les plus défavorisés.

Les bureaux de l'assurance-chômage à travers le pays sont souvent le premier refuge des pauvres et des sans emploi qui sollicitent l'aide du gouvernement.

Le projet qui jouit de la faveur du ministre du travail est étayé sur l'idée que la commission fédérale pourrait jouer un rôle social beaucoup plus utile en devenant autre chose qu'un simple corps administratif qui distribue de l'argent.

Journal envoyé par satellite

MOSCOU (AFP) — Le même journal pourrait être lu en même temps par les lecteurs du monde entier, grâce à un nouveau système mis au point en URSS: le bilinguisme par satellite.

L'agence Tass annonce en effet que ce procédé a été expérimenté avec succès entre Moscou et Khabarovsk, ville d'URSS dans l'Extrême-Orient, à plus de 8,000 km de la capitale soviétique. Cette liaison bilingue a été réalisée grâce au satellite soviétique de télécommunications Molnia 1. Une édition de la Pravda a pu ainsi être imprimée en même temps à Khabarovsk et à Moscou. Dans le sens inverse cela permettrait aux Moscovites de lire des informations de Khabarovsk avant même les habitants de cette ville.

Il faut vraiment savoir où l'on va quand on exporte chaque année des minéraux pour une valeur de 4 milliards de dollars dans 90 pays du monde.

Et les gens de l'industrie minière savent où ils vont. Découvrir une mine, ce n'est que le point de départ. Pour qu'on puisse en mettre le produit sur le marché, il faut faire appel à de nombreux spécialistes: géologues, ingénieurs miniers, chimistes, spécialistes du marketing.

Ceci requiert d'autre part une période de temps considérable (bien souvent des années), ainsi qu'une connaissance approfondie du commerce et des dispositions fiscales.

Voyons par exemple, au chapitre du commerce, les exportations d'amiante. Elles figurent parmi les plus importantes exportations de produits de base canadiens. En 1968, les ventes à l'étranger se sont chiffrées à 193 millions de dollars soit 94 pour cent de la production totale d'amiante au Canada.

Pour écouler ces produits, l'industrie minière compte sur des hommes comme Mel Carson. Mel est vice-président chargé des ventes d'une des 9 compagnies productrices d'amiant du pays, l'Asbestos Corporation, de Thedford Mines au Québec.

L'année dernière, Mel a effectué des ventes dans 66 pays différents. Avec son équipe de représentants, il parcourt le monde pour conserver au Canada la première place.

En fait, le relevé de nos exportations minières illustre bien toute la gamme de nos ressources naturelles: cuivre, zinc, nickel, plomb, soufre, magnésium, minerai de fer, cobalt et potasse, pour n'en nommer que quelques-unes. Dans l'ensemble, les exportations de minéraux représentent 40 pour cent des exportations totales du pays, ce qui

contribue substantiellement à l'équilibre de notre balance commerciale et à la prospérité des Canadiens.

Il ne faudrait pas croire cependant que les exportations soient l'unique apport de l'industrie minière à l'essor du Canada.

En effet, la découverte de gisements ouvre la voie aux routes, aux chemins de fer, aux transports aériens et maritimes, ainsi qu'aux réseaux de communications.

Prenons par exemple le développement régional. Plus que toute autre, l'industrie minière a contribué largement à l'établissement de nombreuses nouvelles communautés urbaines des plus modernes au Canada.

Autre exemple: En 1968, l'industrie minière a déboursé 1.8 milliard de dollars en investissements, réparations et entretien, achats de nouvel équipement, de fournitures et de services. La majeure partie de cette somme fut dépensée au Canada dans nos manufactures et nos industries.

L'industrie minière est un employeur important, aussi bien pour l'ouvrier non spécialisé, pour l'homme de métier, que pour le professionnel. On calcule en effet que 12 pour cent de la main-d'œuvre totale du Canada tire sa subsistance, directement ou indirectement, de l'industrie minière.

Pour étendre sans cesse ses territoires, pour découvrir et mettre en valeur de nouveaux gisements, l'industrie minière doit faire appel à des masses importantes de capitaux.

L'investissement dans l'industrie minière comporte cependant des risques élevés. Les politiques fiscales y ont une importance telle qu'elles sont très souvent le facteur déterminant la décision de l'investisseur.

Au Canada, les dispositions de la loi à cet effet jouent un rôle essentiel en fournissant le stimulant nécessaire à l'exploration et à la mise en valeur de nouveaux gisements.

Tous ces éléments résument l'histoire d'une autre réussite canadienne. Ce sont des hommes comme Mel Carson qui l'ont rendu possible, parce qu'ils savent où ils vont.



Mel Carson



Le Canada compte sur l'industrie minière

L'Association Minière du Canada.



DÉCÈS

Notes s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

MORIN Dr. Gérard. A Montréal, le 30 septembre 1969 à l'âge de 61 ans, est décédé le Dr. Gérard Morin, médecin de l'Hôtel-Dieu, époux de Jeanne Perrault. Les funérailles auront lieu vendredi, le 3 octobre. Le convoi funéraire partira de la Résidence funéraire Magnin, Poirier Inc. No 6520 rue St-Denis à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans, où le service sera célébré à 10.00 heures. Et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons seront acceptés à la Clinique des Tumeurs de l'Hôtel Dieu, 3640 St-Urbain.

PILON Jacques. A Montréal, le 30 septembre 1969 à l'âge de 27 ans, est décédé Jacques Pilon époux de Nicole Roux, demeurant au 725 - 1ère avenue, St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, le 3 octobre. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgie Ltée & Société Coopérative No 2251 rue Jean Talon est à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Matthieu où le service sera célébré à 9.00 heures. Et de là au cimetière de l'Est lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC

AVIS

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé le permis suivant:

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
ALARY, Robert, "Club Social du Rocher Percé"	2805, Masson, Montréal	Club
KONDRO, Alexandre "Ukrainian Social Club"	3519, St-Laurent Montréal	Club
GRECO, Angelo et Giovanni Greco	3707, Dickens, Montréal	S.A.M.
HUNTER, Émile "Chevaliers et Chevalières de l'Épée"	2457 est, Ste-Catherine, Montréal	Club
DIMITROPOULOS, Mme Angèle "Montreal-North Restaurant Inc"	11810, Boul. Langelier, Montréal-Nord	Restaurant
FORTIN, David et Arnold Tremblay, et Leopold Hamel	1222, St-Laurent Montréal	Cabaret
LALONDE, Roger "Club Hélio Inc"	1238 est, Bélanger Montréal	Club
BLANCHET, Arthur	3305, Henri-Bourassa Montréal-Nord	Épicerie

Toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée, dans les 15 jours du présent avis au:

GREFFIER DE LA RÉGIE

Cas Postale 1058, Place d'Armes, Montréal, P.Q.

Hausse de 4% hier
Le mark serait réévalué
dans trois semaines

BONN (AFP) — Le professeur Karl Schiller, ministre social-démocrate de l'Economie dans le gouvernement sortant du chancelier Kiesinger, a constaté hier que la création d'un cours flottant du mark place cette monnaie dans une situation transitoire qui sera suivie d'une réévaluation effective. Sur la place financière de Francfort on évalue cette période transitoire à une vingtaine de jours et le taux de réévaluation entre 5 et 8 pour cent. Ce taux sera fixé par le nouveau gouvernement qui aura alors eu le temps de se constituer.

La réalité d'une réévaluation du D.M. à plus ou moins longue échéance n'est donc plus contestée. Les experts pensent que les choses iront vite si le parti social-démocrate arrive à constituer un gouvernement avec l'appui des libéraux. Le professeur Karl Schiller, champion de la réévaluation durant toute la campagne électorale, conservera alors ses fonctions et n'aura plus qu'à enlever la feuille de vigne dissimulant encore aux profanes l'intention de Bonn de réévaluer.

L'évolution sera moins rapide si le chancelier Kiesinger reste au pouvoir, mais selon les experts il ne lui est plus possible de faire machine arrière. Ayant présenté sa décision de supprimer la limitation de la marge de fluctuation du mark comme une mesure temporaire, il sera bien obligé, lorsqu'il s'agira de la rétablir,

de tenir compte de la nouvelle parité atteinte par la monnaie allemande à la suite de ses fluctuations au jour le jour.

Le maintien avec un cours du mark flottant, et donc en hausse, des mesures correctives du commerce extérieur, taxant les exportations de 4 pour cent et détaxant d'autant les importations, devient de plus en plus gênant pour les exportateurs à mesure que le mark s'élève au-dessus de son ancienne parité. Dès hier, l'Association de l'industrie de la construction électrique a demandé la suppression à très brève échéance de ces correctifs. M. Karl Schiller l'a promis.

Les fluctuations du mark

Le mouvement ascendant du mark s'est très nettement dessiné dès hier matin. Le cours du dollar a constamment fléchi. Il est tombé durant la session de la bourse des devises au cours officiel moyen (moyenne des cours à l'achat et à la vente) de 3.8400 DM pour un dollar, pour reculer après la clôture de la session à 3.8200 DM.

La hausse moyenne du mark vis-à-vis de l'ensemble des devises est de 4 à 5 pour cent.

Un revirement est cependant considéré comme possible par certains experts bancaires de Francfort, du fait d'une certaine raféfaction du dollar. Ils font valoir que la Banque fédérale a retiré de la circulation environ 7 milliards de dollars en septembre par ses achats destinés à maintenir cette devise au-dessus de son cours-plancher de 3.97 DM pour un dollar.

Ce n'est donc qu'à une échéance plus longue, lorsque les capitaux de spéculation auront reflué, que la véritable parité du mark pourra s'établir et être confirmée officiellement.

Manifestation
devant le Stormont

BELFAST (AFP) — Entraînant la nuée de ses partisans environ 3.000 — dans son sillage, le pasteur Ian Paisley a quitté le château du Stormont deux heures et demie environ après l'ouverture des débats du parlement nord-irlandais hier.

Les partisans du pasteur Paisley estiment que le rapport Cameron sur les troubles dans l'Ulster est trop favorable aux catholiques. Ils craignent que le gouvernement, par son programme de réforme, ne capitule devant les "émuteurs".

Prague: après la normalisation
commence la "consolidation"

PRAQUE (AFP) — La session plénière du comité central qui, tout en sauvant Alexander Dubcek du naufrage, a mis un point final à l'ère de libéralisation qu'il incarnait, marque en fait le point de départ d'une évolution qui ne s'achèvera que dans de longs mois.

C'est du moins l'impression que retirent les observateurs après étude des nombreux textes du plénum et des commentaires officiels qui les ont accompagnés.

Sur le plan politique, l'étape de la "normalisation" est désormais achevée, mais celle de la "consolidation" ne fait que commencer, comme en témoigne l'annonce d'épurations massives dans les rangs du parti faite par M. Gustav Husak dans son rapport devant le plénum.

Cette épuration, visant la base après le sommet, s'accompagnera d'une analyse approfondie des activités attribuées à ce fameux "second centre du parti" dénoncé depuis quelques semaines et dont l'objectif principal aurait été de "s'emparer du pouvoir dans le parti et dans l'Etat".

Dans le domaine — si important en Tchécoslovaquie — de la culture, de l'enseignement et des arts, il faut s'attendre, selon les commentateurs, à un nouveau durcissement.

Il suffit en effet de lire les déclarations prononcées par les nouveaux ministres de la Culture et de l'Enseignement du gouvernement tchèque.



Pham Kim Lien, la femme du présumé agent double sud-vietnamien que les six Bérêts verts auraient fait disparaître, a déclaré à la presse en apprenant la libération de ces inculpés: "Les Américains sont pires que le Vietcong. Je vais me joindre au Vietcong." Puis: "Les Américains sont cruels, ils se disent les leaders du monde libre mais ils ne croient pas en la liberté, la démocratie ou la justice, pas du tout." Enfin, elle s'est écriée, tenant son fils dans ses bras: "Je vais me tuer et mon enfant avec moi."

Les 6 Bérêts verts quittent Saigon
sans avoir éclairci le mystère

SAIGON (AFP) — Le colonel Robert Rheault, ancien commandant des "Bérêts verts" au Sud-Vietnam et les cinq autres officiers qui avaient été inculpés avec lui du meurtre d'un citoyen vietnamien accusé d'être un agent double ont quitté Saigon par avion hier soir pour Oakland (Californie) où ils recevront une nouvelle affectation.

Avisés vers trois heures du matin qu'ils étaient libérés et que l'inculpation contre eux avait été levée par le Pentagone, les six officiers ont célébré cette nouvelle en ouvrant quelques bouteilles. "Comme à Noël", a déclaré un capitaine qui avait été désigné pour leur défense. Ça a fait l'effet d'une bombe, a-t-il ajouté.

Interrogé par quelques journalistes hier matin, le colonel Rheault, âgé de 43 ans, a admis qu'un "agent avait pénétré" les services de renseignement des Forces spéciales, mais il a refusé d'en dire davantage. Il n'a pas précisé si cet agent avait bien été exécuté d'une balle dans la tête après avoir été endormi d'une piqûre de morphine comme le déclarait l'acte d'inculpation.

Des questions sans réponse

L'affaire est maintenant close en ce qui concerne la justice militaire américaine. Mais sur le plan vietnamien, un certain nombre de questions restent encore sans réponse. Y aura-t-il enquête des autorités de Saigon? Ces autorités ont-elles juridiction? Les militaires américains jouissent-ils au Sud-Vietnam de l'immunité judiciaire?

Un porte-parole du gouver-

nement sud-vietnamien a admis ne pas être en mesure de répondre à ces questions.

Le porte-parole a rappelé les récentes déclarations du président Nguyen Van Thieu à ce sujet. Le chef de l'Etat sud-vietnamien avait affirmé que l'affaire des Bérêts verts ne le concernait pas et était du ressort des Américains.

Le porte-parole a fait allusion à un accord datant de 1950 qui avait été signé entre la France, le Vietnam, le Laos, le Cambodge et les Etats-Unis et qui accordait en fait l'immunité judiciaire aux militaires américains.

Il est peu probable, estiment les observateurs, que les autorités vietnamiennes tentent de rouvrir le dossier des "Bérêts verts".

La victime Thai Khac Chuyen était bien de nationalité vietnamienne, mais son cadavre n'ayant pas été retrouvé, personne ne peut prouver maintenant qu'il y a eu meurtre.

Vous voulez...
ou vous
ne voulez pas...

1. parler en public
2. diriger un groupe d'employés
3. penser debout devant un groupe
4. présider une réunion
5. préparer un discours
6. faire partie d'un comité exécutif
7. présenter un orateur
8. donner une conférence
9. avoir plus de pep
10. grimper dans votre compagnie
11. dire quelques mots debout
12. parler avec plus d'aplomb
13. vous lever pour offrir un toast
14. remercier un orateur
15. vous faire plus de contacts
16. mieux vendre votre idée
17. avoir plus de conversation
18. vous faire désirer par l'autre sexe
19. savoir faire rire les autres
20. mieux répondre à des questions
21. avoir plus de présence d'esprit
22. diriger une réunion
23. répondre rapidement aux objections
24. parler avec humour
25. vous faire plus d'amis
26. mieux organiser votre temps
27. faire décider les autres
28. avoir plus d'influence
29. augmenter votre clientèle
30. faire impression dans une entrevue
31. vous faire aimer par les autres

TOUT ÇA, ÇA S'APPREND!
SI VOUS VOULEZ, PRENEZ LES MOYENS!
SI VOUS NE VOULEZ PAS, PRENEZ-LES PAS

Mesdames, Messieurs, venez avec vos amis, voir une soirée de cours! C'est sensationnel! Ça ne vous coûtera rien. Vous n'avez qu'à vous rendre à une démonstration gratuite. En signe d'amitié, nous vous y remettrons un exemplaire gratuit du volume: "Arrêtez d'avoir peur! et croyez au succès!" Pour plus de détails, téléphonez 842-8186.

Aucun contrat à signer.

Montréal: au Palais du Commerce, 1600 rue Berri, suite 219, le lundi, le jeudi ou le vendredi soir à 8 heures p.m., ou le samedi matin à 10 heures a.m.
Rive Sud: Gymnase du Centre Récréatif de Chambly, 1301 Soleberry Tel. 842-8186, lundi 6 oct. à 8 P.M.

Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions
L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ
Jean Guy Lafont
Membre de la Fédération des écoles privées de la province de Québec Inc.

Six mille soldats américains seront
retirés de Thaïlande d'ici dix mois

WASHINGTON (AFP) — La Maison blanche a annoncé hier qu'à la suite d'un accord intervenu entre les Etats-Unis et la Thaïlande, 6.000 soldats et aviateurs américains seront retirés de Thaïlande d'ici le 1er juillet 1970.

Les Etats-Unis disposent en Thaïlande d'environ 48.000 hommes, la plupart d'entre eux stationnés dans 6 grandes bases de l'armée de l'air et engagés dans les opérations de bombardement de troupes communistes au Vietnam et au Laos.

L'activité de ces bases aériennes a considérablement diminué depuis l'arrêt des bombardements du Nord-Vietnam.

La possibilité d'une réduction des effectifs américains en Thaïlande avait été évoquée pour la première fois lors du passage du président Nixon à Bangkok en juillet dernier.

La position thaïlandaise

La position de Bangkok à l'égard du problème a toujours été très nuancée. Les dirigeants thaïlandais ont toujours été soucieux de ne pas voir leur pays "impliqué" dans la répression de la subversion communiste. En même temps, ils ont constamment souligné que les troupes américaines se trouvaient sur leur territoire en qualité d'"hôtes", mais ils se rendent compte également que le re-

trait total des forces américaines de Thaïlande pourrait compromettre la sécurité du Sud-Est asiatique.

Un retrait précipité des troupes américaines pourrait également affecter l'économie de la Thaïlande qui tire parti du financement des bases assurées par Washington. Le 25 août, évoquant les négociations qui allaient s'ouvrir, le maréchal Thanom Kittikachorn, premier ministre thaïlandais, déclarait, au cours d'une conférence de presse, que la Thaïlande ne faisait aucune objection à la présence de "certains détachements de troupes américaines" sur son territoire même après le règlement de la question vietnamienne.

VENTE DE DISQUES

DISQUE 12" MICROSILLON PRIX MONTROSE
STÉRÉO GRAVURE
UNIVERSELLE
PRIX DU MANUFACTURIER 6.98
CLASSIQUE

70025	Mozart, Quint, clarinette — Quatuor Barchet	70241	BACH, Telemann, Conc. flûte Orch. dir. Karl Ristenpart
70030	BACH — Sonates orgue 1 & 4, vol. 1 M. C. Alain	70242	BACH, Orgue M. C. Alain, vol. 15
70031	Sonates orgue 5 & 6, vol. 2 M. C. Alain	70243	BACH, Orgue M. C. Alain, vol. 16
70042	BACH — Cant. 140 & 85 dir. par Fritz Werner	70244	BACH, Orgue M. C. Alain, vol. 17
70043	BACH, cant. 90 & 87 dir. par Fritz Werner	70246	BACH, Orgue M. C. Alain, vol. 18
70044	BACH — Cantates 65 & 6, vol. 1 dir. par Fritz Werner	70252	TELEMANN, 1 concerto 27 & 29 dir. Orch. de chambre dir. Jean-François Paillard
70045	HENDREL — water msc orch. de F. Paillard	70255	SAINT-SAËNS, Laïo, conc. cello, orch. de l'association des concerts Lamoureux de Charles Munch
70047	MONTEVERDI, psaumes motets dir. R. P. Martin	70256	ROUSSEL, Symphonies No. 3 & 4 dir. Charles Munch
70058	VIVALDI, les 4 saisons K. Redel, Orch. Munich	70257	MOZART — Sérénade Haydn dir. Karl Ristenpart
70059	BACH, cant. 78 & 67 Fritz Werner	70262	MOZART, Symph. concertante KV 364 — dir. Karl-Gustav Bauer
70067	TELEMANN, conc. trompette Scherbaum, Redel	70271	HÄNDEL, conc. harpe orch. dir. Jean-François Paillard
70069	MAURET, Lully, fantaisies	70272	TELEMANN, conc. tromp. hautbois dir. Karl Ristenpart
70070	BACH, orgue M. C. Alain vol. 3	70273	HÄNDEL, 4 sonates viol. clav. Josef Suk (violon) Zuzana Buzichova clavécin
70071	BACH, orgue M. C. Alain vol. 4	70278	ROUSSEL & DUTILLÉUX dir. Charles Munch
70074	HÄNDEL, int. conc. orgue M. C. Alain	70281	MOZART, conc. piano 27 & 29 dir. Karl Ristenpart
70075	BACH, orgue M. C. Alain vol. 7	70285	BACH, Cantates 119 & 28 dir. Fritz Werner
70076	HÄNDEL — int. conc. orgue 3 M. C. Alain	70290	ROUSSEL, conc. harpe orch. dir. Jean-François Paillard
70077	Händel, int. conc. orgue 4 M. C. Alain	70296	MOZART, Vesper Solennelles dir. Theodor Guschlbauer
70079	BACH, son. violon clav. 1 Rampal & Veyron-Lacroix	70300	MOZART, 3 symphonies
70080	BACH, son. violon, clav. 2 Rampal & Veyron-Lacroix	70302	MESSIAEN, ET expecto dir. Pierre Boulez
70085	BACH, cant. 26, 130 et 61 Fritz Werner	70306	Quatuor de Saxophones
70091	DEBUSSY, sonates, danses Laskine, Rampal, Tortelier etc.	70308	BACH, Orgue M. C. Alain, vol. 18 Marie Claire Alain
70093	BACH, Orgelbüchlein 1, vol. 5 M. C. Alain	70309	BACH, Orgue M. C. Alain, vol. 19
70094	BACH, Orgelbüchlein 2, vol. 6 M. C. Alain	70310	BACH, Orgue M. C. Alain, vol. 20
70095	ROSSINI, quatuor de 4, n°1 Lanclot	70311	BACH, Orgue M. C. Alain, vol. 21
70100	BACH, orgue M. C. Alain vol. 8	70319	HÄNDEL, concertos grossi op. 6 dir. Jean-François Paillard
70101	FAURE — Elégie	70320	HÄNDEL, conc. viol. clav. op. 6 dir. Jean-François Paillard
70118	VIVALDI, conc. sonates Veyron-Lacroix	70321	HÄNDEL — Concerti Grossi op. 6 dir. Jean-François Paillard
70119	DELANOE, Soupers du Roi, J. F. Paillard	70330	MOZART — Conc. flûte Theodor Guschlbauer
70125	FAURE — Requiem — Louis Fremaux	70332	JOLIVET, concertos flûte dir. André Jolivet
70126	ROSSINI, quatuor de 4, n°2 Lanclot	70334	M. Constant, Eloge de la folie dir. Marius Constant
70132	DELANOE, DE PROFONDIS J. F. Paillard	70336	PERGOLESE, Muter dir. Giulio Bertola
70133	TELEMANN, Concertos Dir. Kurt Redel	70343	MOZART, conc. Sonate Fantaisie Michele Bogner, Piano
70146	BACH, Clavierübung 2, vol. 9 orgue Frobenius de l'église de Middelfart, Danemark	70346	CANTATES de Pergolèse Dir. Claudio Gallico
70156	BACH, Orgue M. C. Alain Orgue Frobenius de l'église de Middelfart, Danemark	70347	BACH, Variations Goldberg
70158	MESSIAEN, fin du temps, Huguette Fernandez	70350	MESSE DE ST HUBERT
70161	HAÏDN — Conc. Trompette Orch. Jean-François Paillard	70355	MOZART, Motet exultate Jubilate dir. Theodor Guschlbauer
70165	BACH, TELEMANN, RAMPAL, Recital Jean-Pierre Rampal	70357	TELEMANN — 2 suites J.F. Paillard
70166	BACH, violoncelle clav. Paul Forteller, Robert Veyron-Lacroix	70360	BACH, M. C. Alain, vol. 22 Marie Claire Alain
70172	MOZART, son. flûte clav. Robert Veyron-Lacroix, Jean-Pierre Rampal	70361	BACH, M. C. Alain, vol. 23 Marie Claire Alain
70175	MOZART, flûte et harpe Jean-Pierre Rampal, Lily Laskine, Jacques Lanclot, Orch. Jean-François Paillard	70362	BACH, M. C. Alain, vol. 24 Marie Claire Alain
70182	BACH, Cant. 147 et 90 — Dir. Fritz Werner	70364	KODALY, Jolivet, Sonate cello
70185	DELANOE, Soupers du Roi, Orch. Jean-François Paillard	70369	SCHUMANN, Carrol op. 9 A. Krust, Piano Steinway
70188	BACH, Art de la fugue 1 dir. Karl Ristenpart	70380	VIVALDI — Les quatre saisons dir. Antonio Janigro
70189	BACH, Art de la fugue 2 dir. Karl Ristenpart	70381	SCHUBERT Messe No. 5
70192	Orch. de chambre de la Radiodiffusion Sarroise	70383	J. C. BACH, Symphonies dir. G. Lemaire
70193	VIVALDI — Conc. 2 trompettes Dir. Claudio Gallico	70384	MONTVERDI, Madrigals
70197	BACH, OFFRANDE MUSICALE, dir. Kurt Redel	70393	Ensemble Baroque de Lausanne
70198	BACH, Clavierübung 1, vol. 13	70399	COUPERIN le GRAND, le carillon (P. Bert Veyron-Lacroix, clavécin Neupert)
70199	BACH, Clavierübung 2, vol. 14	70401	JOSQUIN DES PRES, Messe dir. Philippe Cailland
70200	MESSIAEN — 3 petites liturgies, Orch. de chambre de la B.P.T. dir. Marcel Couraud	70402	E. BLOCH, conc. viol. suite hebr. dir. Fendrick Rochon
70204	BACH, 3 suites clavécin Zuzana Buzichova, Clavécin	70429	CLIMNTI, Sonates Luciano Scizzi, Pianoforte Neupert
70206	BACH, 4 quatuors, Maxence Larrieu flûte, Jacques Chabmon, Hautbois, Bernard Fontenay violoncelle, Anne Marie Beckers — teiner, Clavécin	70431	MUJEC, Onana Charles Bruck
70208	HÄNDEL, Flûte clav. 1 — Jean-Pierre Rampal, flûte	70432	DEBUSSY études pour le piano Yvonne Loriot
70209	Flûte Clav. 2 — Jean-Pierre Rampal, flûte	70433	O. MESSIAEN, Préludes et études Yvonne Loriot, Piano Solo
70213	MOZART, Divertimento kv. 563 — Jean Pasquier, violon, Pierre Pasquier, alto, Etienne Pasquier, violoncelle	70443	CHANA, Syllabaire pour ghedre Charles Bruck, Péd. vol. 1 & 2
70215	MOZART, 4 conc. Piano-lortier, Karl Ristenpart	70452	MILHAUD, Symphonies No. 4 & 8
70221	BACH, Oratorio de PAQUE, dir. Fritz Werner	70457	MESSIAEN, KENAKIS, PENDERICK, Mélodie de FOR T.F.
70224	MILHAUD & POULENC — Geneviève Jay, Jacqueline Robin-Bonneau, Pianos Jean Claude Casadeu, Jean-Pierre Drouot, Diego Nasson et Jean-Charles-François Percussion	70467	VIVALDI, sonates flûte et clavécin Veyron-Lacroix, Rampal
70225	VIVALDI, Concertos, Sonates, Réalisations: Robert Veyron-Lacroix	70468	LE CANON DE PACHELBEL Karl Ristenpart
70231	ALBINONI, ADAGIO Dir. Karl Ristenpart	70500	BACH, 5 suites orch. 1
70232	MOZART, Petite messe de huit Dir. Karl Ristenpart	70501	BACH, 5 suites orch. 2
70233	SHUTZ Requiem Dir. Fritz Werner		
70235	VIVALDI — Sonates cello, Clav. Paul Tortelier violoncelle Robert Veyron, Lacroix clavécin		
70240	BACH, int. son. flûte No. 1 Rampal et Veyron-Lacroix		
70241	BACH, int. son. flûte No. 2 Rampal et Veyron-Lacroix		

COLLECTION
FIORI MUSICALI
PRIX SUGGÉRÉ
DU MANUFACTURIER
5.98
PRIX MONTROSE
4.79

8001	BACH, le clavécin Robert Veyron-Lacroix	8012	MUSIQUE NUPCIALE
8003	CHARME DU HAUTOIS Pierre Pierlot	8015	PIERRE ET LE LOUP
8004	12 Menuets Célèbres Kurt Redel — dir. Munich-Pro-Musica	8016	Louis Fremaux, Orch. Monte Carlo
8006	L'ADAGIO D'ALBINONI ET VENISE	8017	BACH, Concerts Brandebourgeois 1
8008	J.F. Paillard Orch.	8017	BACH, Concerts Brandebourgeois 2
8009	BACH, 4 suites pour orch. vol. 1 J.F. Paillard	8030	GUITHART'S Les Américaines Ramon Yabara
		8034	(ÉTUDES CELLIÈRES POUR PIANO) Chopin, Lizt, etc.

DISQUE "ERATO" EFM 8005 STÉRÉO REG. 5.98
EXTRA SPÉC. 4.49
autour du célèbre CANON DE PACHELBEL
J. PACHELBEL, N. VIVALDI, C. W. GLUCK, W. A. MOZART
INSTRUMENTS DE CHAMBRÉ PRÉSENTÉS PAR SCHNITT DIETZ

COMMANDES POSTALES
50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxe en plus. Suggérez un deuxième choix. Signifiez si Mono ou Stéréo.

CENTRE DU DISQUE
MONTROSE
3162 est, Bélanger Montréal 408 RA.9-2833

Valable jusqu'au 18 octobre
Le magasin sera ouvert tous les soirs jusqu'à 6.00 P.M. excepté jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9.30 P.M.

L'anglais
deviendra votre langue

Mais seulement la deuxième, celle qui vous fait entrer dans l'élite des "bilingues".

Celle qui est facile et ne réserve pas de surprises. Celle que vous apprenez vite, avec L.P.S.

Et L.P.S. va vous le prouver au cours d'une leçon gratuite —

C'est vous qui déciderez si oui ou non L.P.S. vous donnera une deuxième langue.

Nous sommes sûrs que ce sera oui.

Demandez une leçon pilote gratuite à L.P.S. — ça vaut la peine d'essayer.



878-2821

de 9 h. à 21 h.

LANGUAGE POWER SYSTEMS LIMITED

Centre International, Etage F.

Place Bonaventure, Montréal.

ANGLAIS - ESPAGNOL - ITALIEN - ALLEMAND

Cours Pratique de Conversation

	GRUPE DE 5	GRUPE DE 8
20 semaines 2 sessions par semaine de 1 heure 30 minutes	\$135	\$98
10 semaines 2 sessions par semaine de 1 heure 30 minutes	\$76	\$52
8 semaines 5 sessions par semaine de 1 heure 30 minutes	\$129	\$87
5 semaines 5 sessions par semaine de 1 heure 30 minutes	\$82	\$57
4 semaines 5 sessions par semaine de 3 heures	\$131	\$87

Leçons individuelles — Méthodes efficaces et exclusives

Facilités de paiements — Leçon test gratuite

INFORMATION : 735-2636

INSTITUT 222 INC

4970, CHEMIN REINE-MARIE, chambre 21

MONTREAL

LA CRISE

Suite de la page 5

nomie: en période de hausse, l'institution vendrait les produits antérieurement stockés, en récupérant la monnaie émise en contre-partie et freinerait ainsi les dangers d'inflation.

Le Fonds monétaire international est entré timidement

dans cette voie lorsqu'il a décidé que les pays du Tiers Monde recevront de lui une aide plus facile lorsqu'ils souffrent d'une diminution de leurs ressources du fait qu'une baisse des cours mondiaux. Il faudrait encadrer cette initiative d'un statut d'ensemble, susceptible de régulariser le niveau général des prix et de la conjoncture.

On n'entrera pas ici dans le détail technique des dispositions à envisager pour mettre en oeuvre ce système dans une période où les cours sont orientés à la hausse. On s'est contenté de résumer des principes de base. En pratique, on peut dire que les objections mises en avant ne sont pas insurmontables, si on veut vraiment rechercher une stabilisation

par le moyen d'une action monétaire liée à la vie économique et à ses besoins. La proposition qui a été rappelée ici constituerait un correctif, un ajustement du système monétaire actuel plutôt qu'un régime global entièrement nouveau; mais elle apporterait une amélioration décisive. Après tant d'empirisme et d'improvisation, le moment est

venu d'entreprendre la construction d'un régime monétaire rationnel qui réponde aux nécessités de notre temps.

(1) Une large part de l'émission faite en contre-partie des marchandises achetées ainsi bénéficierait aux pays sous-développés dont les ressources proviennent surtout de l'exportation de matières premières et de denrées agricoles.

Équivalences internationales des diplômes

Dans le cadre de l'UNESCO, un professeur des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, M. Marcel de Grandpré, vient de publier à Paris un glossaire de l'enseignement supérieur. Compilant les résultats d'une enquête dans 45 pays, le

livre donne la catégorie dans laquelle se classe chaque diplôme. Il donne aussi une étude aussi précise que possible de chaque terme: contenu et durée des études requises, méthodes d'évaluation, valeur universitaire, etc. L'ouvrage permet donc une

bonne interprétation de la nature des divers diplômes et grades du niveau universitaire, collégial ou secondaire dans les différents pays. Il permet aussi de se renseigner sur le système d'enseignement supérieur de chacun des pays considérés.

Carrières et Professions

Étude Légale, (Pratique Générale), située au centre ville, demande

AVOCAT

ayant de 1 à 3 ans d'expérience. Connaissance de la langue anglaise.

Adresser curriculum vitae à:

Case 1179,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

"LE SERVICE SOCIAL DE LA RÉGION DE SHERBROOKE INC."

DEMANDE

Un directeur général

Personnel: 111 employés dont 16 T.S.P. et 50 c.s.
Territoire: 8 comtés desservis par 4 filiales.

Services actuels: Services à la Famille et aux personnes seules
Service à l'Enfance et à l'Adoption
Services Sociaux Scolaires
Service d'Auxiliaires familiales
Service de Reclassement des assistés sociaux, etc.

Nous avons besoin d'un directeur-général dynamique pour notre agence polyvalente progressive, offrant toute la gamme des services sociaux aux communautés française et anglaise de la région de l'Estrie. Conditions: salaire à discuter et bénéfices sociaux.

Veuillez adresser votre demande à:

M. Raymond Bergeron, président,
Service Social de la Région de Sherbrooke Inc.,
Case Postale 996,
Sherbrooke, P.Q.



Stagiaire en radioprotection

Le candidat

Jeune diplômé universitaire en physique, en génie physique ou électrique ou toute autre discipline connexe.

Le stage

Le candidat devra effectuer un stage d'environ dix-huit (18) mois en France dont neuf (9) mois à l'Institut des sciences et techniques nucléaires (I.S.T.M.) pour y suivre le cours de base en génie nucléaire. La seconde partie du stage sera consacrée à l'étude des modes d'exploitation des centrales nucléaires et à la mise en oeuvre de la radioprotection dans ces centrales.

Le poste

À son retour de stage le titulaire se joindra au service de radioprotection et sera affecté à une centrale nucléaire. Il devra alors y étudier les procédés et méthodes d'exploitation, afin de mettre en relief les aspects de radioprotection et d'assister le personnel de la centrale dans la mise en oeuvre de la radioprotection.

N.B. Les candidats intéressés doivent envoyer leur curriculum vitae avant le 8 octobre en indiquant le numéro 69-44-J-1 sur l'enveloppe.

Hydro-Québec

Direction Embauchage - 12e
75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128, Qué.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



SECRÉTAIRE AUX AFFAIRES JURIDIQUES

Secrétariat général

Fonctions:

sous la direction du secrétaire général, donne des consultations, rédige des textes de portée et de nature juridiques et représente l'Université dans les transactions immobilières et autres affaires juridiques; relève et décrit les droits et obligations des parties en se basant sur les codes, les lois, la jurisprudence et les règlements; fait l'analyse juridique de divers dossiers; élabore des textes réglementaires.

Qualifications:

titulaire d'une licence en droit; membre du Barreau de la province de Québec; 4 à 5 années d'expérience dans le domaine des responsabilités civiles et contractuelles et/ou comme membre d'un contentieux de grande entreprise ou institution.

Salaire à déterminer selon qualifications et années d'expérience.

Programme complet d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir curriculum vitae complet au:

Service du Personnel
Université de Montréal
Case postale 6128
Montréal, (Qué.)

ÉCONOMISTE DOMESTIQUE

Les services à temps partiel d'un économiste domestique sont requis par une importante compagnie dont la réputation est avantageusement reconnue comme un gros producteur et marchand de produits alimentaires de qualité.

Les candidats devront être diplômés d'une école en Économie Domestique, bilingues, avoir complété un stage d'une année dans un hôpital et posséder une certaine expérience dans le domaine du service du consommateur.

C'est un nouveau poste exigeant au début la création et l'administration de standardisation des recettes pour la publicité et éventuellement la création de nouvelles recettes et les responsabilités des relations publiques en Économie Domestique.

Écrire à: Case 1178,
Le Devoir, Montréal

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LIGNERY

requiert les services d'un

COORDONNATEUR DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET DE L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE

Fonction: Sous la juridiction du Directeur régional des services de l'enseignement et en collaboration avec les principaux des écoles élémentaires: a) coordonner et animer l'enseignement au niveau élémentaire; b) agir comme conseiller auprès des commissions scolaires et des directeurs d'écoles; c) être plus particulièrement responsable de l'animation pédagogique au niveau des mathématiques à l'élémentaire sur le territoire de la Région.

Endroit: Secteur "B" du territoire de la Commission scolaire régionale Lignery comprenant les municipalités scolaires de La Prairie, de Candiac, de Saint-Philippe, de Saint-Mathieu, de Delson, de Saint-Constant et de Sainte-Catherine d'Alexandrie.

Exigences: - Obtenir un brevet d'enseignement.
Avoir un minimum de dix-sept (17) ans de scolarité avec des connaissances plus particulières dans le domaine des mathématiques.
Avoir un minimum de dix (10) ans d'expérience dans l'enseignement incluant de l'expérience à la direction.
Connaitre suffisamment la langue anglaise et la parler correctement.
Être dynamique et avoir beaucoup d'entrainement.

Conditions de travail: - Salaire selon les qualifications et l'expérience.
Bénéfices marginaux en vigueur à la Commission scolaire régionale Lignery.
Adresser toute postulation accompagnée d'un curriculum vitae avant le 8 octobre 1969 à:

J.-Henri Rheault, directeur général,
Commission scolaire régionale Lignery,
9 nord, boulevard Montcalm,
Candiac, Qué.

CARRIÈRES DANS LA COMPTABILITÉ ET LA STATISTIQUE

Une importante compagnie groupant plusieurs sociétés offre des emplois intéressants et d'excellentes perspectives d'avancement dans les domaines suivants:

- Développement de systèmes budgétaires
- Développement de l'information utilisée pour la gestion
- Analyse des coûts et des statistiques d'exploitation et préparation de rapports.

Les candidats à ces postes doivent être bilingues et avoir un baccalauréat en commerce ou un diplôme reconnu en comptabilité, et posséder au moins 2 à 3 ans d'expérience de la comptabilité ou de la statistique.

- Rédaction de textes financiers, y compris la préparation de rapports et autres communiqués à l'intention des actionnaires. Les postulants doivent avoir une bonne expérience du journalisme financier ou de la rédaction dans le domaine des affaires.

Lieu de travail: Montréal. Salaire à déterminer selon les qualifications.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae en y indiquant la formation, l'expérience et le salaire actuel à

Case 1181,
Le Devoir, Montréal

Les demandes seront traitées en toute confidentialité.

ÉCONOMISTE JUNIOR

ET SENIOR DU

PÉTROLE

Division de la politique du pétrole

Office national de l'énergie

Ottawa

ÉCONOMISTE SENIOR DU PÉTROLE - NEB-21 (ES-2) - \$13,434 à \$18,124

Les fonctions de ce poste comprennent la conception, la planification et l'exécution d'analyses économiques de l'industrie du pétrole; la planification et la direction d'études sur la politique du pétrole au Canada et à l'étranger; la participation à des négociations et consultations en ce qui a trait à la politique du pétrole et la participation à certaines phases des travaux de réglementation de l'Office relatifs aux oléoducs.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Diplôme universitaire, de préférence avec spécialisation en économie, et un certain nombre d'années d'expérience connexe dans le secteur énergétique, préférablement à l'emploi d'une société pétrolière. Les diplômés d'autres disciplines peuvent être acceptés s'ils ont l'expérience voulue dans des domaines connexes à l'industrie du pétrole.

Sans être une condition essentielle, la connaissance des deux langues officielles constituera un avantage pour ces postes.



Fonction publique du Canada

Les intéressés doivent s'inscrire à l'adresse suivante: MONSIEUR R.J. GAUTHIER, ADMINISTRATEUR DU PERSONNEL, OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE, PIÈCE 468, TOUR "B", PLACE DE VILLE, OTTAWA 4 (ONTARIO), ou GROUPE ES, CADRES SOCIO-ÉCONOMIQUES, COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA, OTTAWA 4 (ONTARIO). PRIÈRE DE RAPPELER LE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE 69-430-21 SUR LA FORMULE D'INSCRIPTION.

"LE SERVICE SOCIAL DE LA RÉGION DE SHERBROOKE INC."

DEMANDE

- 1- Directeur des Services Professionnels
- Travailleur social d'expérience.
- 2- Directeur des Services administratifs
- C.A. - C.G.A. - R.I.A. - L.S.C. ou M.S.C.
Expérience requise.

Conditions de travail établies par le Ministère de la Famille et du Bien-Être Social.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Raymond Bergeron, président,
Service Social de la Région de Sherbrooke
Case Postale 996,
Sherbrooke P.Q.

La Commission Scolaire Régionale Maisonneuve

recherche un

ASSISTANT-DIRECTEUR pour la FORMATION PROFESSIONNELLE

Fonctions:

- Sera au service de l'Éducation des Adultes
- Aura la responsabilité d'inventorier les besoins en matière de formation des adultes; d'organiser les cours, les horaires; d'appliquer les normes et les directives du ministère de l'Éducation.

Qualifications:

- Diplôme de Technicien
- Expérience de l'industrie et de l'organisation des cours pour adultes.

Traitement:

Selon l'expérience et les qualifications.

Les candidats intéressés doivent solliciter la présente fonction en s'adressant par écrit au:

Directeur du Personnel,
3650, boul. Lévesque,
Chomedey, Ville de Laval, P.Q.

ANALYSTE FINANCIER À LA DISTRIBUTION

LA FONCTION:

Un nouveau poste vient d'être créé au sein de notre Service de la Distribution à Montréal. Le titulaire relèvera du directeur général de la Comptabilité. Ses principales fonctions consisteront à recommander des systèmes et des procédés nouveaux ou améliorés dans des domaines tels que la planification, les budgets, la comptabilité, la finance et l'information. Il agira de plus à titre de conseiller financier pour tout le personnel de direction du Service de la Distribution.

LE CANDIDAT:

Le candidat doit être âgé de 25 à 35 ans, parler et écrire correctement le français et l'anglais et être membre d'une association reconnue de comptables (C.A. ou R.I.A.). Il doit maîtriser à fond les principes de la comptabilité et posséder les connaissances nécessaires pour améliorer et mettre au point des systèmes et des procédés efficaces dans les domaines de la comptabilité et de l'information. Son esprit d'analyse et de synthèse doit être allié à une initiative et à un dynamisme qui lui permettront de progresser au sein d'une entreprise en plein essor. Le salaire sera établi en fonction de l'expérience et de la formation du candidat choisi.

Veuillez faire parvenir vos notes biographiques à:

L'Officier de sélection
1555 est, rue Notre-Dame,
Montréal 133.

La Banque MOLSON du Québec Limited



ANALYSTE

Un hôpital de Montréal recherche les services d'un analyste au sein de son bureau des études de travail. Le candidat devra posséder un diplôme universitaire ou l'équivalent ainsi qu'une à deux années d'expérience dans un domaine identique, de préférence en milieu hospitalier.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Case 1180,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

"Placement Spécialisé en INFORMATIQUE"



Nos clients ont besoin de:

- DIRECTEUR DE L'INFORMATIQUE
- CONSEILLERS EN SYSTÈMES
- ANALYSTES DES SYSTÈMES
- PROGRAMMEURS COMMERCIAUX
- VENDEURS EN INFORMATIQUE

Demandez M.R. Bassett, au 931-2261
LE CENTRE D'INFORMATIQUE DE SNG LTÉE
Division de placement

1550 ouest, boul. de Maisonneuve (au dessus du Métro Guy)

Faites carrière dans la Fonction publique du Québec

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'OEUVRE
Commissaires-Enquêteurs
(adjoints aux cadres supérieurs)

Les postes: Commissaires-enquêteurs
Direction générale des relations du travail
Ministère du Travail et de la Main-d'œuvre
Postes à Québec - Montréal
Traitement: \$14,000.00 à \$17,500.00 selon la compétence.

Accessibilité: a) tous les fonctionnaires à l'emploi du gouvernement qui ont atteint l'échelon qui les rend admissibles aux concours, ou à l'examen tenu pour la classe I d'un corps de fonctionnaires professionnels;
b) aux candidats hors de la fonction publique possédant un diplôme universitaire dont l'obtention requiert un minimum de 16 années d'étude en droit, relations industrielles ou dans une autre discipline connexe, ou expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine des relations du travail.

Attributions: Sous l'autorité du commissaire-enquêteur en chef et investi de tous les pouvoirs, immunités et privilèges d'un commissaire nommé en vertu de la loi des commissions d'enquêtes, décider du caractère représentatif d'une association requérant une accréditation en vertu du Code du Travail. Trancher après enquête tenue en présence de l'association et de l'employeur tout différend relatif à l'unité de négociation et aux personnes qu'elle vise: accorder ou refuser une accréditation.

Qualités requises: Les antécédents professionnels des candidats devraient démontrer qu'ils sont capables d'assumer des responsabilités. Il est essentiel que les candidats possèdent une bonne connaissance du secteur d'activité concerné. Connaître la langue anglaise.

Les personnes qui désirent prendre part à ce concours doivent s'inscrire directement au Ministère du Travail et de la Main-d'œuvre en remplissant le questionnaire "demande d'emploi", qu'on peut se procurer au bureau du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre. Fermeture des inscriptions le 7 octobre 1969.

Service du Personnel,
255 est, Crémazie,
6e étage, Chambre 636,
Montréal

Service de Personnel,
2875 boul. Laurier,
Édifice Delta,
Hôtel du Gouvernement,
Québec 10.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées.



GOVERNEMENT DU QUÉBEC



M. JEAN-DENIS GENDRON
PRÉSIDENT / CHAIRMAN

Les propos du premier ministre ont "surpris" le président de la commission

QUEBEC (PC) — M. Jean-Denis Gendron, président de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec a déclaré, hier, au quotidien Le Soleil qu'il avait éprouvé une certaine surprise devant la déclaration du premier ministre Bertrand qui a dit favoriser une politique linguistique tenant compte de la dualité québécoise, ce qui exclurait l'unilinguisme.

M. Bertrand s'adressait aux membres du Club Canadien de Montréal, lundi, premier jour des audiences publiques de la commission Gendron.

M. Gendron n'a pu cacher sa surprise, et, au journaliste du Soleil qui lui demandait si les propos du chef de l'Etat ne le décourageaient pas un peu, en ce début des travaux, il a répondu que "cette sympathie n'était pas de trop".

"Une commission d'enquête est une commission d'enquête et le gouvernement demeure le gouvernement. Celui-ci peut légiférer tant qu'il veut, sans attendre les résultats des recherches d'une commission. Tout ce qu'il risque, c'est de déconsidérer l'organisme qu'il a lui-même institué", a dit M. Gendron.

Selon le linguiste de l'université Laval, le rôle d'une commission d'enquête, c'est de faire le point le plus exact possible d'une situation.

M. Gendron croit que si M. Bertrand ne veut pas signer la recommandation de la commission d'enquête sur la situation de la langue française et des droits linguistiques dans le Québec, c'est son droit.

Il espère toutefois que si son rapport reste sur les tablettes, il pourra être repris plus tard et servir la communauté.

M. Gendron s'est refusé à tout commentaire face à l'accusation de M. Raymond Lemieux, président de la Ligue pour l'intégration scolaire, voulant que la commission Gendron ne constitue qu'un paravent.

Le conseil du patronat blâme l'attitude de la Ligue pour l'intégration

Le conseil du patronat du Québec a blâmé énergiquement la ligue pour l'intégration scolaire (LIS) pour l'attitude que celle-ci a adoptée à l'égard de la Commission royale d'enquête Gendron, sur le statut de la langue française au Québec.

Le conseil du patronat qui regroupe, de par ses structures fédératives, une très bonne majorité des entreprises tant anglophones que francophones du Québec, a reproché à la LIS d'entreprendre une campagne auprès des organismes francophones pour que ceux-ci ne fassent point valoir

leur point de vue auprès de la Commission Gendron.

"Que la LIS s'abstienne de participer aux travaux de la Commission royale sur le statut de la langue française au Québec, c'est un geste très étonnant, souligne le CPQ, surtout lorsque l'on connaît les positions radicales de cet organisme qui trouverait la dépendance l'endroit tout désigné pour y faire valoir son point de vue. La LIS est libre de ne pas se présenter devant la commission Gendron et nous respectons ce droit. Ce que nous apprécions moins cependant, c'est cet appel presque démagogique lancé aux organismes francophones pour que ceux-ci boycottent les travaux de la Commission Gendron, appel qui, nous l'espérons, sera ignoré".

"Au moment en effet où nous traversons chez nous une crise linguistique dont le Québec se doit de sortir avec les meilleures solutions et garanties possibles pour son avenir socio-économique, il est nécessaire que tous les groupes, entreprises ou organismes concernés par cette question, fassent connaître leur point de vue officiel, non seulement à des spécialistes chargés éventuellement de faire des recommandations sur ce que devra être le statut du français au Québec, mais à toute la population".

"Il s'agit là d'une responsabilité collective, affirme le CPQ, à laquelle aucun organisme, tant anglophone que francophone, ne doit se dérober si évidemment il peut présenter un point de vue éclairé sur la question".

"La LIS, a conclu le CPQ, a malheureusement le droit d'avoir ses opinions préconçues sur les objectifs de la Commission Gendron. Elle a le devoir cependant d'encourager la participation intelligente et le dialogue réfléchi, ce que permettrait à tout le moins les travaux de cette importante commission royale".

La priorité du français au Québec

Des mesures restrictives auraient comme résultat de saper le bon vouloir de la communauté anglophone

La communauté anglophone du Québec se considère comme l'associée des Canadiens français dans l'oeuvre d'affermissement de la langue et de la culture françaises au Québec, affirme le mémoire présenté hier à la commission Gendron par le Bureau métropolitain des écoles protestantes du grand Montréal.

"C'est volontairement que nous assumons cette obligation car nous croyons que l'héritage canadien-français est un des biens précieux du Canada, donnant à l'identité canadienne sa marque de distinction. La population anglophone du Québec accepte comme une autre obligation majeure la tâche historique d'être le porte-parole éloquent, auprès des millions d'anglophones du Canada en particulier et d'Amérique du Nord, en général, des efforts dignes d'éloge des Canadiens français pour perpétuer leur héritage, leur langue et leur culture.

"Une telle coopération et un tel rapport entre les deux cultures du Québec sont inhérents à la reconnaissance mutuelle des droits et libertés de chacune d'elles."

L'adoption par le gouvernement de mesures destinées à donner la priorité au français en restreignant les droits des anglophones aurait par conséquent comme résultat de saper le bon vouloir d'un groupe de compatriotes transformés en majorité brimée, dit le mémoire.

M. Jean-Denis Gendron, président de la commission qui enquête sur les droits linguistiques au Québec, a tenu à souligner "la hauteur de vue, la sincérité, le réalisme avec lesquels le mémoire a été fait".

"Si les recommandations contenues dans ce mémoire avaient été appliquées depuis longtemps, ça aurait fait toute la différence", a-t-il dit.

Reconnaissant que le français est menacé au Québec, le mémoire demande cependant aux francophones de reconnaître que les forces qui menacent leur langue et leur culture "ne prennent pas racine dans un stratagème des Anglais du Québec".

"En extirpant les influences anglaises de notre province, on ne mettra pas la francophonie à l'abri des effets de ces forces car, si les frontières provinciales les freinent, elles ne les arrêtent pas."

Le mémoire demande aux francophones de comprendre que l'économie du Québec étant maintenant fondée sur l'industrie plutôt que sur l'agriculture, vouloir sauvegarder la culture française en restreignant les droits linguistiques des anglophones, conduirait inévitablement à l'isolement économique.

D'un autre côté, le mémoire énumère les devoirs des anglophones envers les Canadiens français. L'anglophone doit:

— reconnaître qu'il est important de pouvoir communiquer avec son compatriote canadien-français.

— reconnaître l'avènement d'un Canadien français compétent, associé aux affaires, qui ne se contente plus d'un rôle subalterne dans le Québec.

— savoir qu'il lui incombe d'interpréter le Québec pour le

reste du Canada, et que pour cela il doit être capable de comprendre les francophones.

— s'efforcer de faire reconnaître par le francophone que les Anglais ont aussi une culture digne d'être préservée.

Admettant que l'enseignement du français dans les écoles anglophones n'avait pas été ce qu'il aurait dû être, M. John

Perrie, directeur-adjoint de l'éducation, qui a présenté le mémoire, a déclaré:

"Le bureau ne s'excuse pas des cours de français offerts dans le passé aux anglophones. Nous avons tenté de donner aux anglophones la base voulue pour se tirer d'affaire dans le monde québécois.

La situation actuelle souli-

gne la déficience dans le passé et l'importance qu'il faut y apporter de nos jours, a-t-il dit.

"Avec la motivation apportée de nos jours, je crois que ça va venir", a-t-il dit.

Le mémoire énumérerait 10 façons d'améliorer l'enseignement du français aux anglophones.

M. Perrie a toutefois affirmé que c'était aux Canadiens français de trouver les moyens d'intéresser les immigrants à la culture française au Québec.

"C'est un problème pour toute la société. La société française doit faire le nécessaire pour que les immigrants s'y intéressent".

Sociale ou législative

Le Congrès juif s'oppose à toute "coercition"

Le Congrès juif canadien s'oppose, dans un mémoire soumis à la commission Gendron, à tout programme de coercition social ou législatif qui porterait atteinte aux droits de l'individu.

Le Congrès exprime sa compréhension des aspirations des Canadiens français qui veulent maintenir leur intégrité linguistique et culturelle. Il suggère en même temps que les mesures adoptées pour réaliser cet objec-

tif procèdent d'une orientation et de motifs constructifs.

Rien, affirme le mémoire, ne devrait porter atteinte aux droits ou privilèges acquis, relatifs à toute langue et spécialement à l'anglais et au français. Le Congrès juif soutient que toute répartition des résidents du Québec en termes de majorité ou de minorité devrait être éliminée.

Le mémoire recommande en outre que le système d'éducation soit basé sur la dualité

linguistique plutôt que confessionnel et que les parents aient la liberté de choisir la langue d'enseignement. Mais toutes les écoles devraient établir des programmes qui permettraient aux élèves d'acquies une connaissance d'usage des langues française et anglaise.

Finalement, le mémoire insiste pour que soit adoptée une Charte des droits de l'homme, incorporée dans la constitution, et qui garan-

tirait à tous les Québécois la liberté de choix, quant à l'usage soit de l'anglais, soit du français.

De son côté, M. Georges Mercier, directeur général de la Banque royale pour le Québec, le Nouveau-Brunswick et l'Est de l'Ontario, a exprimé l'avis qu'il faut établir au Québec une politique qui favorise l'établissement et le maintien du bilinguisme.

M. Mercier a dit que le français n'était pas menacé,

que, bien au contraire, il avait fait des progrès et que les six millions de francophones québécois "disparaîtront s'ils le veulent bien".

Il a insisté sur la nécessité, pour un francophone, d'apprendre l'anglais, s'il veut accéder aux postes de commande et entrer dans le monde des affaires internationales. L'étude et la connaissance de l'anglais, a-t-il dit, ne nuisent pas nécessairement à la qualité du français.

Les Obligations d'Épargne du Canada

Elles sont en or!

Elles rapportent 8% rendement annuel moyen à l'échéance

La meilleure façon d'envisager l'avenir avec le sourire, de prévoir l'imprévisible, c'est encore d'avoir des Obligations d'Épargne du Canada. Elles sont un moyen simple, sûr et rentable de faire fructifier vos économies. Et cette année, c'est le moment d'en profiter: elles n'ont jamais tant rapporté!

• Doublez votre argent en 9 ans!

Les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada ont un rendement annuel moyen à l'échéance de 8%! Ce qui veut dire qu'une obligation de \$100.00 vous rapporte \$7.00 d'intérêt la première année, \$8.00 par an pendant les deux années suivantes, et \$8.25, chacune des six dernières années. De plus, vous pouvez gagner de l'intérêt sur l'intérêt: doublez ainsi votre argent en 9 ans!

• A votre portée!

Vous pouvez en acheter de \$50 à \$25,000, au comptant ou par versements, à votre travail, auprès de votre banque, caisse populaire, société de fiducie ou courtier.

• Argent instantané!

Vous pouvez encaisser vos obligations en tout temps, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru. Les Obligations d'Épargne du Canada... c'est vraiment un placement exceptionnel!

Achetez-en beaucoup dès maintenant!

arts

et

spectacles

Le bruit de la ville

NOMINATION: M. Jean-Marie Cloutier, professeur à la Faculté de musique de l'Université de Montréal vient d'accéder au poste de secrétaire de cette même faculté; il succède à Mlle Maryvonne Kendergi qui sera désormais chargée des rencontres avec les personnalités invitées. M. Cloutier, licencié en musique profane et de directeur de chorale au Collège Ste-Marie, a la Commission scolaire de Pointe-Claire et au Collège St-Denis.

PRIX: L'Office national du film s'est vu attribuer le Prix du Mérite civique par l'Association canadienne pour les déficients mentaux, au symposium national de cette organisation à London, Ont. Le prix a été présenté par la présidente du symposium, Mme A. H. Taylor, de Montréal, et il a été reçu par M. J. Walford Hewitson, représentant de la Production de l'Office national du film. Il a été décerné à l'ONF "pour services émérites, grâce au travail et au talent créateur de ses membres.

Horaire des théâtres

ARENA MAURICE-RICHARD — "Revue viennoise sur glace" — 20h30
COMEDIE CANADIENNE — "Frisson", revue de Murray Hillard à 20h30
LA FOURMIERIE — "Amoureux Pies" — Du mardi au vendredi, 20h30, samedi 18h30 et 21h30, dimanche 14h30
LE PATRIOTE — Claude Léveillé accompagné par le Quatuor de Pierre Leduc — Le PATRIOTE, A CLEMENCE — "La tabatière de Vierge" de Raymond Lévesque
RUDEAU-VERT — "Les Belles-Sœurs" — 20h30, dimanche 14h30

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE

ARLEQUIN — "Fraudulent Doctor" et "Assommoir en tout genre"
BURRO — "Un Sor à Tibériade"
CANADIAN — "Ingrid 12-15-18-20-22-24-26-28-30-32-34-36-38-40-42-44-46-48-50-52-54-56-58-60-62-64-66-68-70-72-74-76-78-80-82-84-86-88-90-92-94-96-98-100"
CHAMPLAIN — "Les deux, les mœurs, les mœurs et 'Sel, poivre et dynamite'"
CHATEAU — "Sama, fille sauvage" et "Gangster la panthère"
CINEMA DE PARIS — Même horaire que le Fleur de lys
CREMAZIE — "Fanny Giff" (français) 8h00 (Sam. 2h00 - 8h00) dimanche (2h00 - 5h00 - 8h00)
DAUPHIN — "Salle Renoir" — "Le Diable par la queue" 7h30 - 9h30 - Sam. et dim. 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30 Salle McLaren
ELECTRA — "Mie-Mac au Montana" et "Les Aventures de Matro Polo"
ELYSEE — (Salle Renoir) "Le Grand Amour" 7h30 - 9h30 Sam. dim. 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30 (Salle Eusemstein) "Un soir l'été" même horaire
FLEUR DE LYS — "Sous les carreaux du vent" 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30 (Salle Renoir) "Le Grand Amour" 7h30 - 9h30 Sam. dim. 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30 (Salle Eusemstein) "Un soir l'été" même horaire
GRANADA — (Salle Renoir) "Le Grand Amour" 7h30 - 9h30 Sam. dim. 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30 (Salle Eusemstein) "Un soir l'été" même horaire
PLAZA — "Vivre pour vivre" 2h00 - 5h30 - 8h00
PARISIEN — "48 heures d'amour" 10h00 - 12h30 - 2h30 - 5h30 - 8h00 - 10h30
PAPINEAU — "Valérie" et "La loi du Survivant"
PARISIEN — "48 heures d'amour" 10h00 - 12h30 - 2h30 - 5h30 - 8h00 - 10h30
PICASSO — "Vie de Matisse"
RIVOLI — "Cassanova 70" et "New York dans les ténèbres"
ST-DENIS — "La Femme infidèle" et "Les Rues du Diable"

EN LANGUE ANGLAISE

ALGÈRE — "The Lion in Winter" 2h30 - 5h30 - 8h00
AVENUE — "The Loves of Ladd" 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30
ART — "Secret Ceremony" 1h00 - 3h00 - 5h00 - 7h00 - 9h00

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT 2

9:25 Aujourd'hui à CBFT
 9:30 Zéro un, Londres
 10:00 Le roman de la science
 10:30 En mouvement
 10:45 Montréal Surprise présente
 11:00 La source verte
 11:15 Cinéma
 "Le Cheik rouge", aventures (Italie, 1962)
 1:00 Cinéma
 "Néon, tyran de Rome" (Italie, 1951)
 2:30 Qui ou non
 3:00 Femme d'aujourd'hui
 4:00 Bataille
 4:30 Pivolo
 5:00 Walt Disney présente
 6:00 Les 2D
 6:30 Téléjournal
 6:40 Nouvelles du sport
 6:45 24 heures
 7:00 Format 30
 7:30 La Bohème
 8:00 Show Show
 8:00 Chapou, mon oncle et toutes les autres
 8:00 Napoléon 200
 11:00 Téléjournal II
 11:30 Nouvelles du sport
 11:40 Les Incorruptibles
 12:45 Téléjournal

CFTM 10

7:15 Miro-musique
 7:30 Les P'tits bonhommes
 7:45 C'est parti
 8:45 36-24-36
 9:00 Madame est servie
 10:00 Le bonheur du jour
 10:40 Leçon de beauté
 10:45 La santé dans votre assiette
 11:00 Réponse à tout
 11:30 Eternel amour
 "Le soleil a toujours raison" (Gé)
 12:00 Les P'tits bonhommes
 12:15 Première édition
 "Effeuillons la marguerite", comédie
 2:00 "Le conquérant solitaire", drame (Italie)
 3:30 Madame s'amuse
 4:00 La cabane à Midas
 4:30 Rana Spitz
 5:00 Le 5 à 6
 6:00 Studio 10
 7:00 Le 10 vous informe
 7:30 Les grandes productions
 "Le jour du vin et des roses" (E-U)
 9:30 Réal Giguère illustre
 10:30 Le 10 vous informe

Mangez du beurre

MY COUNTRY

fabrique par

L'Arche

LES LIVRES DE POCHE

Que savons-nous vraiment sur "Que sais-je"?

par Jean-Pierre Tadros

Poursuivons donc nos petites prégratulations dans ce monde aux mille facettes des livres de poche. La semaine dernière nous faisons entrer nos lecteurs dans l'univers peu ou mal connu des "Cieffs", l'une des nombreuses collections de poche que publie Pierre Seghers. Aujourd'hui, nous voulons parler d'une collection fort prisée du grand public, mais qui a connu une telle expansion depuis les quelque vingt-huit ans qu'elle paraît qu'il n'est pas inutile de s'y arrêter un instant pour faire en quelque sorte le point. Il s'agit, on l'a peut-être deviné, de la collection "Que sais-je?", qui se veut être l'encyclopédie du XXe siècle, une encyclopédie dont les différents articles paraissent en volumes séparés. Une encyclopédie mobile donc, où chaque article pourrait être renouvelé rapidement et facilement, et suivre ainsi la marche rapide des sciences. "Que sais-je?" fait, en d'autres termes, "le point des connaissances actuelles".

L'idée, des plus séduisantes, nous la devons à M. Paul Angoulvent, président des Presses Universitaires de France, qui, depuis la création des "Que sais-je?" en 1941, préside aux destinées de la collection. Le projet initial, nous le révélerons, portait sur cinq cents titres. Aujourd'hui, on a presque atteint les 1,400 titres. Et, actuellement, le rythme de publication est de soixante "nouveautés" par an, et de près de deux cents réimpressions.

Ces quelques chiffres permettent de se faire une idée assez précise de la popularité de la collection. Il faut d'ailleurs ajouter qu'elle est unique en son genre, ce qui explique entre autres qu'elle soit traduite en 26 langues.

Ce succès, elle la doit tout d'abord à son format qui la rend d'un usage fort commode. La grande originalité de cette collection réside d'ailleurs dans le fait que chacun de ses volumes a, invariablement, 128 pages; pas une de plus, pas une de moins. C'est là un tour de force qui ne doit pas toujours plaire aux auteurs, mais cela permet sûrement de donner à la collection une certaine unité de ton. Il y a aussi que la relative vulgarisation des notions qui sont présentées permettent, en ces temps d'éducation permanente, de trouver dans les "Que sais-je?", pour un prix dérisoire, une documentation succincte sur un sujet déterminé. Enfin ces ouvrages sont toujours le fait des plus éminents spécialistes qui n'hésitent pas à mettre leur signature au bas des célèbres "Que sais-je?". C'est ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, que c'est à Emmanuel Mounier qu'on doit le remarquable volume sur Le personnalisme (No 395).

Il est également intéressant de noter que ce sont, assez paradoxalement, les sujets réputés difficiles qui connaissent les plus forts tirages. Qu'il s'agisse de psychologie, de philosophie ou de questions politiques, économiques et sociales, de

médecine ou de sciences pures ou appliquées, un vaste public reste intéressé... C'est ainsi que le volume traitant de La Réalité a atteint un tirage de 90,000 exemplaires, alors que L'existentialisme de Paul Foulquié a dépassé les 170,000 exemplaires. Plus près de nous, Le Structuralisme de Jean Piaget (No 1311), qui a paru il y a un peu plus d'un an et dont nous avons rendu compte, en est aujourd'hui à sa cinquième édition.

Mais à qui s'adresse donc cette collection? M. Garsin, directeur général des Presses Universitaires de France, nous faisait remarquer que, si cette collection avait été lancée pour toucher un très vaste public, elle n'en avait pas moins été pébiscitée par les étudiants qui s'en servent de plus en plus comme un outil de travail latéral. Ceci s'explique par le fait qu'une importante partie de la production répond aux préoccupations de l'homme de la rue et de l'étudiant, tous deux désireux de suivre le rythme du monde moderne.

Une telle réalisation ne pouvait se faire sans un certain souci de planification. Pourtant, lorsqu'on lit, par exemple, la liste des dernières publications, on pourrait croire que la collection se développe sans plan préalable, au petit bonheur la chance. C'est ainsi, que Les maladies endocriniennes, La grammaire du grec moderne, Les transports urbains, La radioprotection, Peintures et vernis, feront ménage pour le meilleur et pour le pire.

Il n'en reste pas moins, comme nous le faisait remarquer M. Garsin, que, malgré la grande diversité des sujets traités, malgré l'apparente disparité des titres, la publication répond à un programme élaboré très longtemps à l'avance. Ce programme est en effet établi en fonction des besoins d'une collection encyclopédique, c'est-à-dire qu'il ne paraît jamais de volume "par hasard" mais que celui-ci fait partie d'une série. Les derniers titres permettent d'ailleurs de s'en rendre compte.

C'est ainsi que l'Histoire des doctrines politiques aux Etats-Unis qui vient de nous donner M. Yves-Henri Nouailhat (No 1345) s'inscrit dans une série qui comprend déjà une Histoire des doctrines politiques en Allemagne (No 1301), et une autre en Grèce (No 1340). C'est ainsi, également, que Les grandes dates des littératures étrangères, par G. Weil et J. Chasard (No 1350) s'inscrivent dans une série, que nous avons déjà eu l'occasion de signaler et qui comprend Les grandes dates de l'histoire de la musique (No 1333), et Les grandes dates de la littérature française (No 1346).

Mais, j'aimerais m'arrêter un instant sur une nouvelle série dont le premier volume vient de paraître et qui intéressera sûrement un très vaste public lorsqu'on sait la grande vogue que connaît aujourd'hui l'ethnologie. Le premier volume de cette sé-

rie sur l'ethnologie est une Histoire de l'ethnologie par Jean Poirier (No 1338) où l'auteur retrace les principales étapes de la pensée ethnologique. Cette analyse historique s'arrête en 1930. Elle sera donc complétée par l'Ethnologie contemporaine, une étude de M. Mercier. Enfin deux autres volumes s'ajoutent à cet ensemble consacré aux sciences ethnologiques: il s'agit de l'Enquête ethnologique et l'Anthropologie culturelle.

Ainsi, la publication des "Que sais-je?" répond aux normes exigées par une encyclopédie. Ce qui fait d'ailleurs son succès puisqu'on est presque toujours sûr de trouver parmi ces 1,400 titres celui qui nous préoccupe.

Mais je ne voudrais pas quitter les Presses Universitaires de France sans mentionner la collection de poche "Sup" qui s'adresse plus spécifiquement aux étudiants, disons de licence et de maîtrise; bien que certains titres intéressent le grand public, comme Le Français sans fard d'André Martinet dont nous avons parlé il y a quelques semaines. Cette collection est en effet conçue spécialement en fonction de la demande des étudiants. Elle porte d'ailleurs comme sous-titre: "Précis de l'enseignement supérieur". Les "Sup" se subdivisent, eux aussi, en séries: la psychologie, l'éducateur, le sociologue, le linguiste, l'historien, l'économiste, le mathématicien, le physicien, le chimiste, et, dernière en date, le géographe. Ces dix séries verront leur nombre porté à quinze d'ici un an.

Ainsi, le P.U.F. en lançant, la première en France, le petit format, a-t-elle été fidèle à sa politique, à savoir: "transmettre la connaissance à tous les degrés".

48 HEURES D'AMOUR
 COULEURS
 Le Plus SUEDOIS des films français
 un film de CECIL SAINT-LAURENT

PARISIEN
 181-2907 460, Quai St-Catherine
 Représentation à 10.00, 12.10, 2.25, 4.40, 7.00 & 9.15 p.m.

CINEMA
 LES GALERIES D'ANJOU 353-5960
 METROPOLITAINE ET MONTÉE ST-LEONARD
 Le soir à 7.10 & 9.10, Sam. & Dim. des 1.00 p.m.

Musique: Brott inaugure une nouvelle saison

par Jacques Thériault

Une semaine après l'Orchestre Symphonique de Montréal, l'Orchestre de chambre McGill qui dirige Alexander Brott ouvrait sa saison 69-70, lundi au théâtre Port-Royal. Le bilan de cette soirée, qui fit salle comble, est mitigé et, ma foi! assez curieux: un Concerto grosso d'Haendel décapité et une solide exécution du "Diverimento pour cordes" de Bartok, avec au centre des pages de Bach et de Boccherini dans lesquelles le violoncelliste Leonard Rose nous fit passer de la simple technique à l'ivresse.

J'ai employé le terme "curieux" parce qu'on s'attendait normalement à ce que l'orchestre, traditionnellement voué au grand répertoire baroque et classique, soit plus à l'aise dans le "Concerto grosso Op. 6 No. 10 en ré mineur" d'Haendel que dans l'ouvrage de Bartok. D'ailleurs, les musiciens furent sans doute les premiers à s'étonner des résultats obtenus: s'ouvrant sur un larghetto dont le chef a élagué les tempos jusqu'à la désarticulation, le Concerto grosso a été exécuté avec lourdeur, rigidité et discontinuité. Tous les musiciens ont déçu, à commencer par le claviciniste Kelsey Jones qui ne semblait pas vouloir suivre les indications de son chef jusqu'au bout — avec raison peut-être! Il faut néanmoins noter une chaleur et une homogénéité accrues dans l'allegro final, grâce à l'énergie subite et communicative du violon-solo Yaela Hertz.

Dans le cas du "Diverimento pour cordes" de Bartok, tout était parfaitement en place. Cette oeuvre qui, dans l'univers orchestral du compositeur, constitue (avec les "Dances populaires roumaines" et les deux "Rhapsodies pour violon") la part consacrée au folklore authentique et stylisé fut traduite avec la simplicité et la fraîcheur qui sont siennes. Point de complai-

les cordes. C'était du grand art!

Comme pour nous révéler une autre facette de sa personnalité, Rose s'est ensuite attaché à la suite pour violoncelle seul la plus connue de Bach, celle en do majeur No. 3. La communion du soliste avec son public redoubla. Se contentant heureusement de ce qui est écrit sur la partition et respectant le phrasé, il n'offrit, à vrai dire, aucune prise à la critique. Sachons gré à Leonard Rose d'avoir inscrit cette oeuvre au programme: jouée d'une telle façon, elle constituait une œuvre substantielle qui permit de le juger aussi bien comme exécutant que comme musicien.



Vedette de la TV Joan Fairfax

Du 22 septembre au 4 octobre
 Nick Martin et son orchestre
 Danse continue
 Réservations: 861-3511
 Aucun frais minimum
 Salle Bonaventure
 Le Reine Elizabeth

POLANSKI

RETROSPECTIVE COMPLETE
 CE SOIR 7.30 et 9.30
 "LE COUTEAU DANS L'EAU"
 (s.-t. français) 7h.30 et 9h.30

SAMEDI ET DIMANCHE
 Showman Tette, Roman Polanski
 "LE BAL DES VAMPIRES"

BIENTÔT BIENTÔT BIENTÔT
 • "CUL-DE-SAC"
 • "ROSEMARY'S BABY"

CINEMA DE REPETOIRE
verdi
 5380 St-Laurent (277-4145)

Blue Bonnets
 CE SOIR A 7H.45
 Dimanche: 2h.00
 Pas de courses le jeudi

Il faut voir **EASY RIDER** pour PETER FONDA et DENNIS HOPPER, un extraordinaire document sur l'Amérique.
 2e SEM.
 HORAIRE: 1.10 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
 PLACE ALEXIS NIHON
 935-4246
ATWATER I
 NIVEAU DU METRO

RIEZ FRANÇAIS... 14 ANS
YVES MONTAND 4e SEM.
 le diable par la queue
 COULEURS
 18 ANS
 "L'ETREINTE" 3e MOIS
 ce soir 7.30 - 9.30
LE DAUPHIN 721-6060

DERNIERE SEMAINE
 D'UNE EXTRAORDINAIRE DENSITE HUMORISTIQUE
 Diable, insupportable, on en a beaucoup!
 réalisé et interprété par
PIERRE ETATX
 EN COULEURS
le GRAND AMOUR
 un film de ANDRE DELVANT

théâtre du rideau vert

Ce soir à 20h. 30
ANIMAL ET RANGÉ
 Pièce de GABRIEL AROUT d'après les récits de

avec
YVETTE BRIND'AMOUR
GERARD POIRIER
 et
 André Cailloux
 André St-Laurent
 Serge Turgeon
 Daniel Bousset
 Diane Pilon
 Mise en scène:
 André Cailloux
 Costumes: François Barbeau
 Décor: Guy Hajotte
 Réservations: 844-1793 - 4664, St-Denis
 (Mette Laurie, sortie Gifford)



ARTS ET SPECTACLES PRESENTENT:
FRANCIS LEMARQUE 10-11-12 OCT.
COLETTE RENARD

Les billets sont en vente également à GALA TICKETS SERVICE
 2160, rue de la Montagne, suite 704. Renseignements réserv. 849-5115
THEATRE PORT-ROYAL
 PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

13e Semaine
Je Suis Curieuse (jaune)
 un film de VILGOT SJÖMAN EN SUEDOIS SOUS TITRES FRANÇAIS
 SEMAINE: 7.30 - 10h. - Samedi 5-7.30-10
FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE
 525-8600

9e et dernière Semaine
SOUS LES CARESSES DU VENT NU
 A VOIR ABSOLUMENT
 EN COULEURS
 HORAIRE: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CINEMA DE PARIS 900 QUÉBEC ST-CATHERINE
 TEL: 861-2996
FLEUR DE LYS 858 EST. STE-CATHERINE
 TEL: 288-3303



COMMANÇANT JEUDI
 "LE COUTEAU DANS L'EAU"
 TOUT SIMPLEMENT UN CROU D'AMOUR
 EN COULEUR
 "QUE RESTE-T-IL DE NOS AMOURS?"
 EN FRANÇAIS
 TOUT TITRES ANGLAIS
 un film de FRANÇOIS TRUFFAUT
 JEAN PIERRE LÉAUD
 DELPHINE SEYRIG
 HARRY MARK
 24 ans
 ANNE DEMETRIE ET JEAN PIERRE LÉAUD
 DANS "LES GAULOISES BLEUES"
 EN COULEUR - EN FRANÇAIS
 SOUS TITRES ANGLAIS
 CINAEMA DE REPETOIRE
verdi
 5380 St-Laurent (277-4145)

7.30 Montréal Bulletin Board
 7.45 Newsroom 12
 8.00 University of the Air
 8.30 Ed Allen Time
 8.50 Romper Room
 9.30 Magic Tom
 10.00 Hercules
 10.30 Bowtched
 10.50 Mike Douglas Show
 11.00 The Flinstones
 11.30 The Tonight Show
 11.50 John Mandelero
 1.30 Magistrate's Court
 2.00 Payton Place
 2.30 People in Conflict
 3.00 Doctor's Diary
 3.30 The Money-makers
 4.00 Batman
 4.30 Star Trek
 5.00 The Pierre Berton Show
 5.30 Pulse
 5.50 News Special - Australia
 7.00 The People
 7.30 The Flying Nun
 8.00 Wednesday Night Movie:
 "Anastasia", drame (1966)
 10.30 The Cat Came
 11.00 National News
 11.15 Pulse
 11.45 Pajama Playhouse
 "The Glass Web", drame (1954)
 1.30 University of the Air
 2.00 Montréal Bulletin Board

condition

Chronique de la quinzaine

Pour comprendre il faut d'abord savoir

par Germaine Bernier

Savoir — Comprendre — Agir — C'est l'Institut de formation sociale de Sherbrooke (230 ouest, rue King, Sherbrooke, P.Q.) qui annonce ainsi ses cours par correspondance, avec cercles d'études et conférences. Psychologie — Sociologie — Économie. Quelle nouveauté! Cercles d'études et conférences, choses démodées à peu près partout, et pourtant de première importance, indispensables pour aider à la formation et à l'exercice de la pensée, du jugement, du sens psychologique, de l'attention possible à la chose publique et aux idées générales. Dispositions intellectuelles absolument nécessaires à tous les adultes en démocratie, mais surtout à ceux et celles qui veulent prendre part à des colloques, dialoguer, faire des commentaires ou donner leur opinion de façon claire, précise, nette, sur les ondes ou ailleurs. J'ajouterais que savoir et comprendre, c'est ce qui permet aussi de devenir un bon lecteur. Parce que s'il y a des auteurs médiocres, des reporters qui manquent de sérieux et de précision, il y a bien des lecteurs qui ont les mêmes défauts: ou ils ne s'intéressent pas aux faits rapportés ou ils les interprètent de travers. Il n'y a plus que les images ou les nouvelles parlées qui les rejoignent plus ou moins et autant en emporte le vent. Comment lire un journal, comment devenir un "lecteur averti", avec un sens critique suffisant et une exigence certaine de logique pour se garder du bourrage de crâne et de la perte de temps quotidienne, devraient faire le sujet de quelques cours en sociologie. La dépense en papier-journal actuellement correspond-elle au besoin réel d'une information solide, culturelle, fructueuse pour l'esprit du citoyen moyen et son mode de vie?

Et pourtant, ce qu'on a besoin aujourd'hui plus que jamais de savoir le pourquoi et le comment des choses et des événements! Savoir pour comprendre et comprendre avant de juger et d'agir. Ce n'est pas facile dans le tourbillon des événements désastreux, des chocs, des nouvelles, des rumeurs, des ragots et des commérages. Il y a aujourd'hui davantage des trois derniers dans l'air, à cause du mouvement accéléré dans la transmission multipliée des faits, des échos... des échos. Quand il n'y en a plus, il y en a encore... Si la vie publique ne suffit pas on va fouiller dans les affaires privées des familles et des individus tout comme dans les institutions. Il y a des imprimés uniquement alimentés par les affaires personnelles de certain-

nes classes de gens dans le vent et leur vie privée. Qu'est-ce que cela vaut pour la culture de l'esprit? C'est dire qu'il y a diverses classes de journaux et de reportages. Et bien des façons de perdre son temps.

Quand on lit beaucoup de journaux, de périodiques auxquels s'ajoutent naturellement les images de la télé beaucoup de contrastes attirent, frappent l'attention. Par exemple, la faim et l'indigence complète des deux tiers de l'humanité pendant que l'autre tiers s'empiffre jusqu'à provoquer de nombreux cas d'obésité, et dépense en plus des millions chaque année pour la publicité aux vituilles de choix, à l'alcool, au tabac, aux divertissements, aux médicaments pour digérer, cela va de soi... On annonce d'ailleurs avec autant de frais la nourriture parfaite pour les animaux domestiques, (qui ont, c'est certain, un statut supérieur en Amérique du Nord aux vaches pourtant sacrées de l'Inde) la gomme à mâcher, les produits de beauté (à vision hallucinante de la "peau souple et douce et veloutée et satinée et...") les mille et une formes de soutiens-gorge et jusqu'au papier hygienique de choix, lui aussi! Ce que c'est d'avoir un bon rang parmi les pays à haut niveau de vie! Comment comprendre ensuite, dans le même temps, les économistes, les conseillers financiers, les politiciens réalistes qui viennent nous parler de coupures de budgets, de politique d'austérité, surtout quand d'autres colonnes imprimées nous apprennent les chiffres fantastiques des octrois et des budgets consacrés aux loisirs, aux amusements, aux essais, aux projets soi-disant artistiques qui se révèlent parfois, trop souvent même, sans aucune parenté avec l'abc de la chose qu'on appelle autrefois culture, art, beauté.

Si vous ajoutez à cela les voix et les cambriolages en série continue, tout comme au cinéma, ("hold-up bancaires", trois par semaine en 69 nous apprenait l'autre soir Radio-Canada) on ne peut pas dire que dans notre province, par exemple, l'argent ne "roule" pas! Et pourtant nous avons le plus fort pourcentage de chômage au pays. Mais l'argent roule jusqu'au gaspillage. On pourrait occuper toute une page de journal rien qu'en dressant la liste des sujets de gaspillage: public, privé, individuel. Ce qui fait dire à certains économistes ou présidents d'industries ou d'associations financières que "les gouvernements dépensent trop." Il y a déjà des années que plusieurs éditorialistes,

après avoir étudié de multiples rapports d'experts ont affirmé que l'État fédéral ou provincial ou municipal vivaient au-dessus de leurs moyens et que c'est "aux politiques dépen-sières du gouvernement central que revient la plus grande responsabilité de l'inflation au Canada". Et l'économie domestique, elle? Que de foyers ne vivent qu'à coups d'emprunts et finissent par couler sous les dettes. Depuis quelques années, fort heureusement, deux organismes au moins, dans le Québec, donnent des cours d'économie domestique qui enseignent aux adultes à équilibrer leur budget, à n'acheter que le nécessaire et à bon escient et finissent par les sortir des pattes des prêteurs pour ne pas dire d'avantage. Que de gens mêmes ont toutes les peines du monde pour remettre l'argent qu'ils empruntent au printemps pour fréquenter les parcs d'amusements pendant l'été!

Et maintenant le pays doit faire face à l'inflation et à ses méfaits pendant que le carrousel des grèves continue de tourner, de tourner, tourner... Pas étonnant qu'on parle fréquemment dans les Parlements, à Ottawa, à Québec, à l'hôtel de ville de Montréal, de politique d'austérité, de coupures dans les budgets divers, au grand scandale de nombreux administrés qui n'y comprennent rien. Pour le moment dans le Québec l'administration publique doit faire face au plus grand chaos de son histoire sans doute, allant du vandalisme "king size" à l'"art destructif" aux multiples expressions. Et le gaspillage continue. A moins que les mots ne veulent plus rien dire. On m'a affirmé, par exemple, que dans certaines écoles élémentaires, pourvu de tapis mur à mur, on fait enlever leurs chaussures aux enfants qui doivent circuler en semelles de bas! Est-ce exact? Ça mériterait une enquête par ceux qui peuvent le faire, tellement c'est incroyable. On dirait, ma foi, que dans la province toute une catégorie de cerveaux et de consciences ont été atomisées par une quelconque bombe aussi puissante que mystérieuse. Et nous devons subir en plus les reproches de ceux qui trouvent que nous ne faisons pas assez pour les deux-tiers affamés de l'univers! Nous qui marchons tellement à coups d'emprunts dans les pays étrangers qui peut dire que nous ne sommes pas à la veille d'avoir besoin des autres pour nous permettre d'éviter la banqueroute pure et simple? Oui, il y en a des choses à étudier et à comprendre, pour pouvoir juger et agir. Aussi, quelle aubaine que ces cours par correspondance sur la psychologie, la sociologie et l'économie de l'Institut de formation sociale de Sherbrooke! Naturellement que les femmes peuvent et devraient s'y inscrire. Des esprits adultes, il doit y en avoir autant chez les femmes que chez les hommes que diable! C'est impossible, du moins je le crois, que toutes les Québécoises adultes ne soient préoccupées que de minijupes, de mini-savoir et de mini-jugement.

Germaine BERNIER

La saison mondaine à Montréal cet automne s'annonce très brillante. Deux événements en particulier retiennent l'attention: le grand bal du Québec et le bal masqué du comité des jeunes de l'Orchestre symphonique de Montréal.

Le grand bal du Québec, qui réunira près de quatre cent cinquante personnes, le vendredi 10 octobre, dans la salle de bal du Château Champlain, sous la présidence d'honneur du premier ministre du Québec et de Mme Jean-Jacques Bertrand, aura lieu au profit de l'Accord, L'Accord, fondée il y a une vingtaine d'années, est une association apolitique, non confessionnelle, ouverte aux gens de toutes races et de toutes nationalités. Son but principal est l'intégration de l'immigrant au milieu canadien-français. L'Accord profitera de cet événement pour rendre hommage à douze Canadiens et Néo-Canadiens en témoignage de leur contribution exceptionnelle au rayonnement du Québec, leur réussite personnelle ou leur intégration particulière au milieu francophone.

Le bal masqué organisé par le comité des jeunes de l'Orchestre symphonique de Montréal aura lieu le samedi, 1er novembre, à la Place des Arts, au profit de l'OSM. A minuit, l'artiste invité, Claude Léveillé demandera aux invités d'enlever leurs masques. La fête est placée sous le patronage du premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, et du corps consulaire de Montréal. Le comité des jeunes, qui compte 225 membres désireux de venir en aide à l'Orchestre symphonique de Montréal par des campagnes de souscription, s'intéresse aussi à divers projets d'ordre éducatif et social.

Combat entre deux adversaires. Ensemble de traités qui mènent fin à la guerre de la Succession d'Espagne (1713-1715). — Jeter en l'air, avec force, les pieds de derrière. — Pluie. — Strontium. — Jouis-sance des fruits, du revenu d'un bien dont la nue-propriété appartient à un autre. — Scandium. — A lui. — Induire en erreur, tromper. — Petit écran portatif avec lequel on s'évente. — Triage. — Verbe gai. — Tombera, en parlant de la neige. — Insecte. — Premier officier municipal d'une ville, (plur). — Jetter en l'air, avec force, les pieds de derrière.

Solution d'hier
1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12.
HOUTILLER
RECREMAN
ELEVATION
MALEVIER
OPINEOSSEUX
MIENCOUSTRI
EVAUSEPTUE
TCNAVROUSSE
RECOMPOSEUR
INRIINERME
ETIRONSABOUT

Tricotez en laine "mohair" ce magnifique gilet pour l'automne

Patron N° 956
Le patron imprimé n° 956 est offert pour toutes les tailles.
Ce patron est en vente au prix de \$1,00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement, avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.
Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

féminine



Le tweed chevronné en noir et blanc se porte aussi bien à la ville qu'à la campagne. Ce petit manteau extrêmement pratique, une création Palmis pour Aquascutum, est fermé jusqu'au cou. A noter les plis sur le côté et une demi-ceinture à l'arrière.

Les 3, 4 et 5 octobre
Congrès de la Fédération
des Unions de famille

Le thème général du 2e congrès de la Fédération des unions de familles qui aura lieu les 3, 4 et 5 octobre à

Les Montréalais
iront au bal

La saison mondaine à Montréal cet automne s'annonce très brillante. Deux événements en particulier retiennent l'attention: le grand bal du Québec et le bal masqué du comité des jeunes de l'Orchestre symphonique de Montréal.

Le grand bal du Québec, qui réunira près de quatre cent cinquante personnes, le vendredi 10 octobre, dans la salle de bal du Château Champlain, sous la présidence d'honneur du premier ministre du Québec et de Mme Jean-Jacques Bertrand, aura lieu au profit de l'Accord, L'Accord, fondée il y a une vingtaine d'années, est une association apolitique, non confessionnelle, ouverte aux gens de toutes races et de toutes nationalités. Son but principal est l'intégration de l'immigrant au milieu canadien-français. L'Accord profitera de cet événement pour rendre hommage à douze Canadiens et Néo-Canadiens en témoignage de leur contribution exceptionnelle au rayonnement du Québec, leur réussite personnelle ou leur intégration particulière au milieu francophone.

Le bal masqué organisé par le comité des jeunes de l'Orchestre symphonique de Montréal aura lieu le samedi, 1er novembre, à la Place des Arts, au profit de l'OSM. A minuit, l'artiste invité, Claude Léveillé demandera aux invités d'enlever leurs masques. La fête est placée sous le patronage du premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, et du corps consulaire de Montréal. Le comité des jeunes, qui compte 225 membres désireux de venir en aide à l'Orchestre symphonique de Montréal par des campagnes de souscription, s'intéresse aussi à divers projets d'ordre éducatif et social.



Que ce plus beau jour de votre vie soit parfait!

Quand vous aurez décidé que la réception de noces aura lieu à l'hôtel Sheraton Mt-Royal, vous n'aurez plus d'autres soucis.

Notre personnel s'occupe avec un soin minutieux de tous les détails: musique, rafraîchissements, décoration, etc. Une chambre gratuite est à la disposition des époux pour revêtir leur costume de voyage.

Un tunnel relie l'hôtel à la station Peel du Métro et facilite l'accès aux invités.

Tous renseignements par téléphone 842-7777.

L'Hôtel Sheraton Mt-Royal
1455, rue Peel, à Montréal
Un service international ITT

Des médecins de langue française
cherchent des fonds pour réaliser
un film sur l'accouchement conscient

par Solange CHALVIN

Il y a une quinzaine d'années, quelques Montréalaises après avoir suivi les cours de préparation à l'accouchement naturel offerts par Mme Trude Sekely, se risquaient en accord avec leur médecin, à accoucher sans l'aide de l'anesthésie. Aujourd'hui, cela est devenu pratique courante et le Dr Pierre Fugère, obstétricien et gynécologue, qui participait hier à une journée d'études pour les infirmières, à l'hôtel Reine Elizabeth, nous a dit que 90 p.c. des femmes enceintes hospitalisées à l'hôpital Saint-Luc recourraient à l'accouchement conscient.

Ce qu'il y a de révolutionnaire, c'est que les femmes accouchent consciemment mais réellement sans douleur puisque deux injections très localisées sont administrées à la mère pendant le travail de contraction ce qui a l'avantage de lui offrir tout confort en la gardant parfaitement consciente de ce qui se passe. Non seulement la femme peut-elle aujourd'hui contrôler sa fécondité, elle peut également avoir l'immense joie d'assister à la naissance de son enfant, en présence de son mari, et sans trace de souffrances physiques.

La présence des pères dans la salle d'accouchement est un privilège, nous dit le Dr Fugère, mais un privilège que nous accordons dans plus de 80 p.c. des cas car nous avons constaté que les hommes sont dociles, soumis et tellement heureux de voir que la naissance n'est plus une épreuve de force pour leur femme mais la réalisation de la plus belle œuvre du monde. Accompli dans la détente et la joie, l'accouchement demeure pour le couple le plus beau souvenir de leur union. La majorité des maris qui ont assisté à la naissance de leur premier enfant, nous demandent de revenir dans la salle d'accouchement à l'occasion d'une seconde naissance, ajoute le Dr Fugère, ce qui signifie qu'ils en gardent un heureux souvenir.

Physiothérapeutes
et infirmières

Dans la majorité des grands hôpitaux, des centres pré-natals offrent aux futures mères des cours gratuits de préparation à l'accouchement conscient. Ces cours sont donnés par des physiothérapeutes et des infirmières. Ces dernières de plus en plus assistent les mères que dans la salle d'accouchement laissant aux physiothérapeutes le soin de

les aider durant les contractions. Il y a actuellement au Québec une pénurie de physiothérapeutes et cela expliquerait le fait que plusieurs hôpitaux ne peuvent généraliser autant qu'ils le voudraient l'accouchement conscient.

Signaux toutefois qu'en dehors de Montréal, cet accouchement est encore le fait d'une minorité de femmes puisque plusieurs médecins se refusent à le pratiquer ne disposant pas du temps suffisant pour préparer leurs clientes à cette forme d'accouchement. Certains s'y opposent également, plus respectueux de principes d'un autre âge que de l'épanouissement de la mère.

On réclame un film
en français

La parole ne suffit plus à notre époque pour enseigner à qui que ce soit quelque chose, nous dit le Dr Fugère. "Pour préparer les femmes à l'accouchement conscient, il nous faut un matériel audiovisuel techniquement au point et récent. A l'heure actuelle, le seul film bien fait dont nous disposons en langue française au Québec est un documentaire fait en France par le Dr Lamothe, il y a près de vingt ans. L'Office national du film serait prêt à réaliser un tel film dont le coût n'excéderait sans doute pas \$30,000 et qui servirait de base à l'enseignement non seulement des futures mères mais également des infirmières et des physiothérapeutes.

Malheureusement, depuis plusieurs mois, une demande faite en ce sens au ministère de la santé à Ottawa, demeure sans réponse. Ce qui est le plus révoltant c'est que le public anglophone dispose d'un matériel audio-visuel moderne venant des États-Unis mais qui est très peu utilisé puisque les Canadiennes anglaises ainsi que les médecins sont peu favorables, en général, à l'accouchement conscient.

Le lait maternel
demeure excellent

Récemment un fabricant de conserve aux États-Unis déclarait devant le comité de contrôle de la qualité des aliments, que le lait maternel contenait environ quatre fois plus de D.D.T. que le maximum permis par la loi pour tout produit de consommation. Aussi, avons-nous demandé au Dr Fugère s'il favorisait encore l'allaitement maternel?

"Tant que nous n'aurons pas de preuve plus sérieuse, je suis en faveur de l'allaitement maternel qui est sûrement aussi bon, sinon meilleur, que le lait de vache ou le lait artificiel. Même si le lait maternel contenait quelques microbes, il n'est pas mauvais que le bébé développe des anticorps pour y faire échec, des les premiers jours de vie. L'allaitement au sein établit entre la mère et l'enfant une relation irremplaçable que la majorité des femmes veulent expérimenter".

BAL OFFICIEL DES BALLETS METROPOLITAINS DU CANADA



Le Comité Féminin des Ballets Métropolitains du Canada sous la direction artistique d'Eric Hynd et de la directrice adjointe Diane de Saint-Pierre vous fait part que le Bal Officiel de la Compagnie aura lieu le 1er novembre en la salle Ogilvie de l'hôtel Ritz-Carlton. Un buffet chaud et froid sera servi à 20h30. L'orchestre de Paul Capelli fera les frais de la musique. Les profits de cette soirée sociale serviront aux prochaines productions à la Place des Arts et en Province. Pour renseignements et réservations: M. 661-1512 et 661-3738

APPRENEZ...
LA TECHNIQUE FONDAMENTALE ET L'ART
de la Fine Cuisine Familiale
ILLUSTRÉS PAR DE DÉLICIEUSES RECETTES
AVEC LE PROFESSEUR BIEN CONNU
M. H. BERNARD

Pour toutes informations concernant les cours de base ou de gastronomie débutant du 29 septembre au 10 octobre

Appelez:

L'Institut d'Art Culinaire

École détachant un permis en vertu de la loi des

Écoles professionnelles privées

2015, rue de la Montagne, suite 610, Montréal

Tél.: 843-6481

L'anglais sera
votre esclave discipliné

Vous allez vous servir de l'anglais comme d'un outil — un outil que vous connaissez bien, qui ne risque pas de vous décevoir.

Et vous allez l'apprendre vite avec L.P.S. — car il n'y a qu'une formule d'enseignement des langues qui puisse vous faire maîtriser l'anglais en trois fois moins de temps —

C'est L.P.S.

Nous allons vous le prouver:

Demandez une leçon pilote gratuite à L.P.S. — ça vaut la peine d'essayer.

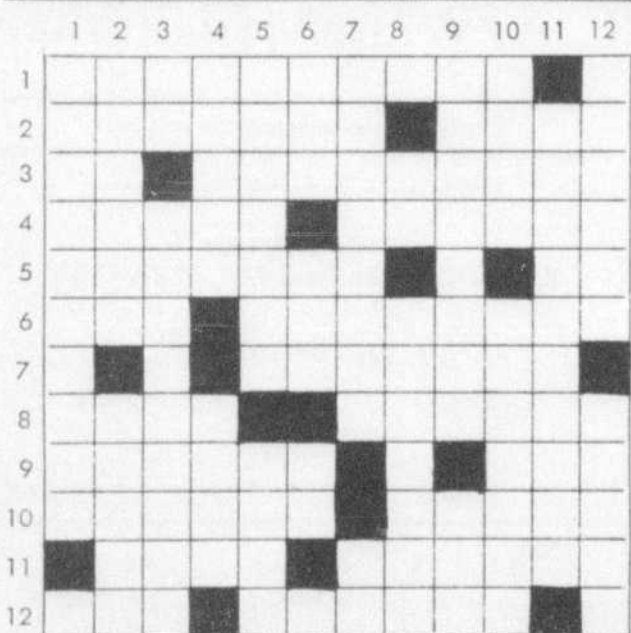
878-2821
de 9 h. à 21 h.

LANGUAGE POWER SYSTEMS LIMITED

Centre International, Étage F,

Place Bonaventure, Montréal.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- Fabricant de perruques.
- Nuage inférieur. — Sceau, signature ou paraphe apposés sur un document.
- Obtenu. — Rendrai creux.
- De raisin. — Personne qui fane l'herbe fauchée.
- Mettre en pièces, en morceaux. — Teillure.
- Unité monétaire de la Norvège et de la Suède. — Fixes au moyen de haubans.
- Qui fabrique ou vend des tuiles.
- Unité de mesure de longueur anglo-saxonne. — Ouvrier capable d'exécuter tous travaux de tôlerie.
- Usages particuliers à un pays. — Substance visqueuse et tenace, qui sert surtout à prendre les oiseaux.
- Méprise. — Monument monolithique, chez les Égyptiens et les Grecs.
- Télévision. — Presser.
- Organe de l'odorat. — Fit une exclamation de surprise, de mécontentement, de protestation, etc (se).

Verticalement

- Nom supposé sous lequel certains auteurs publient leurs ouvrages.
- Cuire à l'étouffée. — Arrière principale.
- Route rurale. — Effrayez.
- Enlève les aspérités d'une surface en grattant. —

- Combat entre deux adversaires.
- Ensemble de traités qui mènent fin à la guerre de la Succession d'Espagne (1713-1715). — Jeter en l'air, avec force, les pieds de derrière.
- Pronom relatif. — Pluie. — Strontium.
- Jouis-sance des fruits, du revenu d'un bien dont la nue-propriété appartient à un autre. — Scandium.
- A lui. — Induire en erreur, tromper.
- Petit écran portatif avec lequel on s'évente. — Triage.
- Verbe gai. — Tombera, en parlant de la neige.
- Insecte.
- Premier officier municipal d'une ville, (plur). — Jetter en l'air, avec force, les pieds de derrière.

Solution d'hier

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12.
HOUTILLER
RECREMAN
ELEVATION
MALEVIER
OPINEOSSEUX
MIENCOUSTRI
EVAUSEPTUE
TCNAVROUSSE
RECOMPOSEUR
INRIINERME
ETIRONSABOUT

BOURSE DE MONTRÉAL

PRESSE CANADIENNE

| Ventes | | | | Haut | | | | Bas | | | | Form. Ch. | | | |
|---------|------|--------|-----|------|-----|-----|--------------|------|-------|-----|-----|-----------|--|--|--|
| Ventes | 750 | \$99 | 9 | 9 | - | - | Holling | 375 | \$32 | 32 | 32 | 32 | | | |
| Unit | 253 | \$99 | 9 | 9 | - | - | Home A | 150 | \$42 | 41 | 41 | 41 | | | |
| Unit 4 | 300 | \$34 | 33 | 34 | - | - | Hudson B | 105 | \$83 | 83 | 83 | 83 | | | |
| Unit 5 | 300 | \$34 | 33 | 34 | - | - | Hunt D | 100 | \$13 | 13 | 13 | 13 | | | |
| Unit 6 | 400 | \$20 | 20 | 20 | 20 | 20 | Husky G | 300 | \$14 | 14 | 14 | 14 | | | |
| Unit 7 | 400 | \$20 | 20 | 20 | 20 | 20 | Inland N | 250 | \$14 | 14 | 14 | 14 | | | |
| Unit 8 | 800 | \$6 | 6 | 6 | 6 | 6 | Imp J | 450 | \$12 | 12 | 12 | 12 | | | |
| Unit 9 | 450 | \$15 | 15 | 15 | 15 | 15 | Int A | 600 | \$14 | 14 | 14 | 14 | | | |
| Unit 10 | 410 | \$22 | 22 | 22 | 22 | 22 | Int B | 250 | \$13 | 13 | 13 | 13 | | | |
| Unit 11 | 750 | \$10 | 10 | 10 | 10 | 10 | Int C | 250 | \$13 | 13 | 13 | 13 | | | |
| Unit 12 | 400 | \$11 | 11 | 11 | 11 | 11 | Int D | 305 | \$40 | 39 | 39 | 39 | | | |
| Unit 13 | 430 | \$45 | 44 | 44 | 44 | 44 | Int E | 515 | \$40 | 40 | 40 | 40 | | | |
| Unit 14 | 175 | \$18 | 18 | 18 | 18 | 18 | Int F | 250 | \$33 | 33 | 33 | 33 | | | |
| Unit 15 | 188 | \$15 | 15 | 15 | 15 | 15 | Int G | 585 | \$32 | 32 | 32 | 32 | | | |
| Unit 16 | 150 | \$23 | 23 | 23 | 23 | 23 | Int H | 885 | \$20 | 19 | 20 | 20 | | | |
| Unit 17 | 25 | \$42 | 42 | 42 | 42 | 42 | Int I | 555 | \$10 | 10 | 10 | 10 | | | |
| Unit 18 | 150 | \$68 | 68 | 68 | 68 | 68 | Int J | 175 | \$12 | 12 | 12 | 12 | | | |
| Unit 19 | 430 | \$5 | 5 | 5 | 5 | 5 | Int K | 500 | \$15 | 15 | 15 | 15 | | | |
| Unit 20 | 500 | \$7 | 7 | 7 | 7 | 7 | Int L | 672 | \$29 | 29 | 29 | 29 | | | |
| Unit 21 | 125 | \$26 | 26 | 26 | 26 | 26 | Int M | 300 | \$9 | 9 | 9 | 9 | | | |
| Unit 22 | 100 | \$36 | 36 | 36 | 36 | 36 | Int N | 100 | \$7 | 7 | 7 | 7 | | | |
| Unit 23 | 250 | \$15 | 15 | 15 | 15 | 15 | Int O | 100 | \$7 | 7 | 7 | 7 | | | |
| Unit 24 | 271 | \$78 | 78 | 78 | 78 | 78 | Int P | 250 | \$11 | 11 | 11 | 11 | | | |
| Unit 25 | 235 | \$9 | 9 | 9 | 9 | 9 | Int Q | 250 | \$11 | 11 | 11 | 11 | | | |
| Unit 26 | 250 | \$16 | 16 | 16 | 16 | 16 | Int R | 225 | \$6 | 6 | 6 | 6 | | | |
| Unit 27 | 410 | \$19 | 19 | 19 | 19 | 19 | Int S | 565 | \$17 | 17 | 17 | 17 | | | |
| Unit 28 | 200 | \$29 | 29 | 29 | 29 | 29 | Int T | 150 | \$33 | 33 | 33 | 33 | | | |
| Unit 29 | 500 | \$29 | 29 | 29 | 29 | 29 | Int U | 250 | \$8 | 8 | 8 | 8 | | | |
| Unit 30 | 100 | \$13 | 13 | 13 | 13 | 13 | Int V | 106 | \$16 | 16 | 16 | 16 | | | |
| Unit 31 | 400 | \$35 | 35 | 35 | 35 | 35 | Int W | 500 | \$18 | 18 | 18 | 18 | | | |
| Unit 32 | 400 | \$35 | 35 | 35 | 35 | 35 | Int X | 1750 | \$19 | 19 | 19 | 19 | | | |
| Unit 33 | 820 | \$32 | 32 | 32 | 32 | 32 | Int Y | 100 | \$8 | 8 | 8 | 8 | | | |
| Unit 34 | 1320 | \$10 | 10 | 10 | 10 | 10 | N B Set | 250 | \$11 | 11 | 11 | 11 | | | |
| Unit 35 | 1760 | \$10 | 10 | 10 | 10 | 10 | Noranda | 2430 | \$33 | 32 | 32 | 32 | | | |
| Unit 36 | 100 | \$19 | 19 | 19 | 19 | 19 | Nor Cent G | 150 | \$22 | 22 | 22 | 22 | | | |
| Unit 37 | 300 | \$1000 | 99 | 9 | 9 | 9 | N S LP | 2000 | \$7 | 7 | 7 | 7 | | | |
| Unit 38 | 100 | \$13 | 13 | 13 | 13 | 13 | Othawa A | 70 | \$49 | 29 | 29 | 29 | | | |
| Unit 39 | 100 | \$19 | 19 | 19 | 19 | 19 | Placer | 830 | \$20 | 20 | 20 | 20 | | | |
| Unit 40 | 100 | \$12 | 12 | 12 | 12 | 12 | Placer | 30 | \$40 | 40 | 40 | 40 | | | |
| Unit 41 | 850 | \$6 | 6 | 6 | 6 | 6 | Pow Corp | 595 | \$13 | 13 | 13 | 13 | | | |
| Unit 42 | 565 | \$10 | 10 | 10 | 10 | 10 | Pow Corp S | 1140 | \$13 | 13 | 13 | 13 | | | |
| Unit 43 | 500 | \$8 | 8 | 8 | 8 | 8 | Price | 5406 | \$12 | 12 | 12 | 12 | | | |
| Unit 44 | 305 | \$18 | 18 | 18 | 18 | 18 | Que N | 650 | \$17 | 17 | 17 | 17 | | | |
| Unit 45 | 200 | \$31 | 31 | 31 | 31 | 31 | Que Phone | 150 | \$15 | 15 | 15 | 15 | | | |
| Unit 46 | 2695 | \$23 | 23 | 23 | 23 | 23 | Radio Elec | 110 | \$21 | 21 | 21 | 21 | | | |
| Unit 47 | 100 | \$19 | 19 | 19 | 19 | 19 | Readers Dig | 100 | \$5 | 5 | 5 | 5 | | | |
| Unit 48 | 516 | \$75 | 375 | 375 | 375 | +50 | Reitman | 100 | \$19 | 19 | 19 | 19 | | | |
| Unit 49 | 250 | \$7 | 7 | 7 | 7 | 7 | Roy Aig | 37 | \$22 | 21 | 22 | 22 | | | |
| Unit 50 | 500 | \$12 | 12 | 12 | 12 | 12 | Roy Aig S | 100 | \$12 | 12 | 12 | 12 | | | |
| Unit 51 | 100 | \$8 | 8 | 8 | 8 | 8 | Roy Bank | 1965 | \$20 | 20 | 20 | 20 | | | |
| Unit 52 | 250 | \$52 | 52 | 52 | 52 | 52 | Roy Trust | 250 | \$26 | 25 | 25 | 25 | | | |
| Unit 53 | 155 | \$14 | 14 | 14 | 14 | 14 | Shell Can | 1290 | \$30 | 30 | 30 | 30 | | | |
| Unit 54 | 4443 | \$12 | 12 | 12 | 12 | 12 | Shelton P | 150 | \$30 | 30 | 30 | 30 | | | |
| Unit 55 | 1000 | \$23 | 23 | 23 | 23 | 23 | Shill In W | 100 | \$14 | 14 | 14 | 14 | | | |
| Unit 56 | 1050 | \$20 | 20 | 20 | 20 | 20 | Simpsons | 300 | \$24 | 20 | 20 | 20 | | | |
| Unit 57 | 700 | \$37 | 350 | 350 | +20 | +20 | Stand Svs | 500 | \$27 | 27 | 27 | 27 | | | |
| Unit 58 | 400 | \$12 | 12 | 12 | 12 | 12 | Stand Svs S | 100 | \$26 | 26 | 26 | 26 | | | |
| Unit 59 | 600 | \$13 | 13 | 13 | 13 | 13 | Stant Svs | 100 | \$25 | 325 | 325 | 325 | | | |
| Unit 60 | 6495 | \$13 | 13 | 13 | 13 | 13 | Steel Can | 1083 | \$23 | 23 | 23 | 23 | | | |
| Unit 61 | 100 | \$10 | 10 | 10 | 10 | 10 | Stein P | 450 | \$11 | 10 | 11 | 11 | | | |
| Unit 62 | 200 | \$5 | 5 | 5 | 5 | 5 | Texasco Can | 30 | \$26 | 26 | 26 | 26 | | | |
| Unit 63 | 100 | \$5 | 5 | 5 | 5 | 5 | Tor Dorn | 630 | \$19 | 19 | 19 | 19 | | | |
| Unit 64 | 180 | \$41 | 141 | 141 | - | - | Traders G | 400 | \$110 | 10 | 10 | 10 | | | |
| Unit 65 | 2450 | \$5 | 5 | 5 | 5 | 5 | Trans S P | 2035 | \$19 | 19 | 19 | 19 | | | |
| Unit 66 | 675 | \$24 | 24 | 24 | 24 | 24 | Trans MFL PL | 100 | \$14 | 14 | 14 | 14 | | | |
| Unit 67 | 200 | \$6 | 6 | 6 | 6 | 6 | Trans | 2500 | \$60 | 155 | 160 | +5 | | | |
| Unit 68 | 500 | \$95 | 95 | 95 | -15 | -15 | Un Carbide | 1375 | \$16 | 16 | 16 | 16 | | | |
| Unit 69 | 200 | \$4 | 4 | 4 | 4 | 4 | Vulco Ind | 125 | \$45 | 43 | 4 | 4 | | | |
| Unit 70 | 2175 | \$80 | 480 | 480 | - | - | Walk G | 880 | \$42 | 42 | 42 | 42 | | | |
| Unit 71 | 58 | \$125 | 130 | 30 | 30 | 30 | Warm Her | 1000 | \$10 | 10 | 10 | 10 | | | |
| Unit 72 | 1250 | \$25 | 24 | 25 | 25 | 25 | Weston | 1000 | \$21 | 21 | 21 | 21 | | | |
| Unit 73 | 860 | \$18 | 18 | 18 | 18 | 18 | Zellers | 340 | \$11 | 11 | 11 | 11 | | | |

| Ventes | | | | Haut | | | | Bas | | | | Form. Ch. | | | |
|---------|------|--------|----|------|----|----|------------|------|------|----|----|-----------|--|--|--|
| Ventes | 750 | \$99 | 9 | 9 | - | - | Holling | 375 | \$32 | 32 | 32 | 32 | | | |
| Unit | 253 | \$99 | 9 | 9 | - | - | Home A | 150 | \$42 | 41 | 41 | 41 | | | |
| Unit 4 | 300 | \$34 | 33 | 34 | - | - | Hudson B | 105 | \$83 | 83 | 83 | 83 | | | |
| Unit 5 | 300 | \$34 | 33 | 34 | - | - | Hunt D | 100 | \$13 | 13 | 13 | 13 | | | |
| Unit 6 | 400 | \$20 | 20 | 20 | 20 | 20 | Husky G | 300 | \$14 | 14 | 14 | 14 | | | |
| Unit 7 | 400 | \$20 | 20 | 20 | 20 | 20 | Inland N | 250 | \$14 | 14 | 14 | 14 | | | |
| Unit 8 | 800 | \$6 | 6 | 6 | 6 | 6 | Imp J | 450 | \$12 | 12 | 12 | 12 | | | |
| Unit 9 | 450 | \$15 | 15 | 15 | 15 | 15 | Int A | 600 | \$14 | 14 | 14 | 14 | | | |
| Unit 10 | 410 | \$22 | 22 | 22 | 22 | 22 | Int B | 250 | \$13 | 13 | 13 | 13 | | | |
| Unit 11 | 750 | \$10 | 10 | 10 | 10 | 10 | Int C | 250 | \$13 | 13 | 13 | 13 | | | |
| Unit 12 | 400 | \$11 | 11 | 11 | 11 | 11 | Int D | 305 | \$40 | 39 | 39 | 39 | | | |
| Unit 13 | 430 | \$45 | 44 | 44 | 44 | 44 | Int E | 515 | \$40 | 40 | 40 | 40 | | | |
| Unit 14 | 175 | \$18 | 18 | 18 | 18 | 18 | Int F | 250 | \$33 | 33 | 33 | 33 | | | |
| Unit 15 | 188 | \$15 | 15 | 15 | 15 | 15 | Int G | 585 | \$32 | 32 | 32 | 32 | | | |
| Unit 16 | 150 | \$23 | 23 | 23 | 23 | 23 | Int H | 885 | \$20 | 19 | 20 | 20 | | | |
| Unit 17 | 25 | \$42 | 42 | 42 | 42 | 42 | Int I | 555 | \$10 | 10 | 10 | 10 | | | |
| Unit 18 | 150 | \$68 | 68 | 68 | 68 | 68 | Int J | 175 | \$12 | 12 | 12 | 12 | | | |
| Unit 19 | 430 | \$5 | 5 | 5 | 5 | 5 | Int K | 500 | \$15 | 15 | 15 | 15 | | | |
| Unit 20 | 500 | \$7 | 7 | 7 | 7 | 7 | Int L | 672 | \$29 | 29 | 29 | 29 | | | |
| Unit 21 | 125 | \$26 | 26 | 26 | 26 | 26 | Int M | 300 | \$9 | 9 | 9 | 9 | | | |
| Unit 22 | 100 | \$36 | 36 | 36 | 36 | 36 | Int N | 100 | \$7 | 7 | 7 | 7 | | | |
| Unit 23 | 250 | \$15 | 15 | 15 | 15 | 15 | Int O | 100 | \$7 | 7 | 7 | 7 | | | |
| Unit 24 | 271 | \$78 | 78 | 78 | 78 | 78 | Int P | 250 | \$11 | 11 | 11 | 11 | | | |
| Unit 25 | 235 | \$9 | 9 | 9 | 9 | 9 | Int Q | 250 | \$11 | 11 | 11 | 11 | | | |
| Unit 26 | 250 | \$16 | 16 | 16 | 16 | 16 | Int R | 225 | \$6 | 6 | 6 | 6 | | | |
| Unit 27 | 410 | \$19 | 19 | 19 | 19 | 19 | Int S | 565 | \$17 | 17 | 17 | 17 | | | |
| Unit 28 | 200 | \$29 | 29 | 29 | 29 | 29 | Int T | 150 | \$33 | 33 | 33 | 33 | | | |
| Unit 29 | 500 | \$29 | 29 | 29 | 29 | 29 | Int U | 250 | \$8 | 8 | 8 | 8 | | | |
| Unit 30 | 100 | \$13 | 13 | 13 | 13 | 13 | Int V | 106 | \$16 | 16 | 16 | 16 | | | |
| Unit 31 | 400 | \$35 | 35 | 35 | 35 | 35 | Int W | 500 | \$18 | 18 | 18 | 18 | | | |
| Unit 32 | 400 | \$35 | 35 | 35 | 35 | 35 | Int X | 1750 | \$19 | 19 | 19 | 19 | | | |
| Unit 33 | 820 | \$32 | 32 | 32 | 32 | 32 | Int Y | 100 | \$8 | 8 | 8 | 8 | | | |
| Unit 34 | 1320 | \$10 | 10 | 10 | 10 | 10 | N B Set | 250 | \$11 | 11 | 11 | 11 | | | |
| Unit 35 | 1760 | \$10 | 10 | 10 | 10 | 10 | Noranda | 2430 | \$33 | 32 | 32 | 32 | | | |
| Unit 36 | 100 | \$19 | 19 | 19 | 19 | 19 | Nor Cent G | 150 | \$22 | 22 | 22 | 22 | | | |
| Unit 37 | 300 | \$1000 | 99 | 9 | 9 | 9 | N S LP | 2000 | \$7 | 7 | 7 | 7 | | | |
| Unit 38 | 100 | \$13 | 13 | 13 | 13 | 13 | Othawa A | 70 | \$49 | 29 | 29 | 29 | | | |
| Unit 39 | 100 | \$19 | 19 | 19 | 19 | 19 | Placer | 830 | \$20 | 20 | 20 | 20 | | | |
| Unit 40 | 100 | \$12 | 12 | 12 | 12 | 12 | Placer | 30 | \$40 | 40 | 40 | 40 | | | |
| Unit 41 | 850 | \$6 | 6 | 6 | 6 | 6 | Pow Corp | 595 | \$13 | 13 | 13 | 13 | | | |
| Unit 42 | 565 | \$10 | 10 | 10 | 10 | 10 | Pow Corp S | 1140 | \$13 | 13 | 13 | 13 | | | |
| Unit 43 | 500 | \$8 | 8 | 8 | 8 | 8 | Price | 5406 | \$12 | 12 | 12 | 12 | | | |
| Unit 44 | 305 | \$18 | 18 | 18 | 18 | 18 | Que N | 650 | \$17 | 17 | 17 | 17 | | | |
| Unit 45 | 200 | \$31 | 31 | 31 | 31 | 31 | Que Phone | 150 | \$15 | 15 | 15 | 15 | | | |
| Unit 46 | 2695 | \$23 | 23 | 23 | 23 | | | | | | | | | | |

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd.

| PLT | Off. | Time | Off. | Time | P.L. | Off. | |
|----------------|------|------|------------------|------|------|----------------|-----|
| ALTA | 12 | 15 | PUNY | 13 | 16 | NORTH MILER | 8 |
| ADONIC | 1 | 3 | GASPE CROPPER | 49 | 52 | NORTH PASCALIS | 40 |
| ADVANCE R.L. | 9 | 15 | GT LAKES NCKL | 6 | 6 | NICKEL-OFFSETS | 63 |
| ALMA | 3 | 15 | WALLEY | 15 | 15 | WORLD | 140 |
| ALSCO | 25 | 160 | HANSON | 30 | 35 | NORTH BORD | 15 |
| ALMA MNG | 15 | 15 | JUCAM | 10 | 10 | NORTH | 16 |
| ALMA | 20 | 40 | INDEPENDENT | 2 | 4 | NORTH SHORE | 30 |
| BLAD MTN | 2 | 5 | INDIAN MT | 110 | 130 | NOUELLE | 20 |
| ALMA | 85 | 85 | JOHORE | 5 | 5 | PACIFIC | 10 |
| BEALON | 12 | 13 | JIMA | 5 | 7 | PANGO | 275 |
| BEAK PORT HLDG | 12 | 10 | KARADIN CND | 120 | 140 | RADIO HILL | 40 |
| BEAK | 60 | 60 | K | 5 | 5 | RAM PPL | 10 |
| BEAK CHUOKET | 60 | 90 | KIWAGAMA | 6 | 9 | RANDI HILL | 70 |
| BOA CHB | 5 | 15 | KRICK | 2 | 2 | SADMO | 77 |
| BOA | 15 | 15 | BEA BRANCH HOUSE | 11 | 11 | SANFORD MT | 10 |
| BRUSAN CND | 27 | 32 | LEZUS TMSL | 10 | 15 | SEPTYMER | 10 |
| BR | 15 | 15 | LYN-ECN | 16 | 16 | SHORE-NORKEA | 10 |
| CAMBRIDGE | 70 | 10 | LYNX CND | 65 | 75 | SPANISH | 120 |
| CAMOUNT | 35 | 38 | MADDEX | 10 | 10 | SPANEER | 8 |
| CAN | 25 | 340 | MATL BEERY | 37 | 37 | STAMP | 37 |
| CEBEX | 90 | 100 | MEDIAN LKND | 90 | 55 | STURDY ML | 64 |
| CEAL WATER | 30 | 24 | MLA | 25 | 25 | SUPERIOR ACO | 160 |
| CEAL WINDY | 60 | 60 | MURPHY | 12 | 12 | TALAM | 22 |
| COPPER AM | 45 | 60 | MOLYBIA | 15 | 15 | TALISMAN | 64 |
| CRESWELL | 65 | 75 | MURPHY FAULT | 110 | 130 | TEA | 15 |
| CRO | 60 | 75 | NAGLAN | 60 | 60 | THE OTHER BAY | 274 |
| DE JOKR | 50 | 60 | NATL MAL | 120 | 130 | VOYAGER | 100 |
| DE JOKERS | 50 | 60 | NEMBRO | 15 | 15 | WEE-ON | 10 |
| DND JUBILEE | 50 | 70 | NORTH ASSOC | 21 | 25 | WESTFIELD | 175 |
| DORAL | 120 | 140 | NORTH WASKA | 10 | 20 | WESTVILLE | 5 |
| DORAL | 50 | 50 | NORTH ROSCO | 120 | 130 | WILLOW HILL | 45 |
| DUCHOS | 80 | 85 | NORTH INSCO | 10 | 15 | WIND DAVE | 17 |

Ouv. Haut Bas Ferm. V.

| | | | | | |
|-----------|--------|--------|--------|--------|----|
| 30 Inds | 817.12 | 821.67 | 808.54 | 813.09 | -4 |
| 20 Rails | 197.72 | 198.45 | 196.00 | 196.60 | -1 |
| 15 Utils | 111.23 | 112.19 | 110.33 | 111.16 | -0 |
| 65 Stocks | 325.86 | 327.45 | 329.32 | 324.71 | -5 |

1. **Identify the main idea of the passage.**



Cette brochure vous fournira de précieux renseignements sur un certain nombre de titres qui offrent, à notre avis, des possibilités de plus-value supérieures à la moyenne.

Les compagnies que nous y passons en revue ont été choisies pour des raisons diverses. Les unes parce qu'elles exercent leur activité dans des secteurs de l'économie qui se développent rapidement. D'autres parce qu'elles ont progressé de façon impressionnante en se concentrant dans un domaine restreint, mais hautement spécialisé. Toutes ont cependant un point commun : leurs actions nous paraissent être des valeurs d'avenir.

Pour recevoir un exemplaire de cette intéressante brochure, il vous suffit d'adresser le coupon ci-contre au bureau de Merrill Lynch.

Nom

Adresse

Ville Zone

Province Tél.

McLEOD, YOUNG, WEIR
 & COMPANY LIMITED • BUREAUX PARTOUT AU CANADA
Couriers et Distributeurs de valeurs de placement depuis 1921

155 King Street West
 Toronto 362-7311

1155 Dorchester Blvd. W.
 Montreal 861-9812

.....

l'information

sportive

Six étoiles de la ligue Nationale de hockey poursuivent Simon Cigar Co. Ltd. et réclament \$60,000.00

Six étoiles de la ligue Nationale de hockey, ainsi que leurs équipes respectives, poursuivent en cour la compagnie de cigares Simon et réclament la somme de \$60,000.00 pour s'être servi illégalement des noms de ces joueurs pour fins publicitaires.

Les six joueurs en question sont Jean Béliveau et Henri Richard, du Canadien, Frank Mahovlich, des Red Wings de Détroit, Dave Keon, des Maple Leafs de Toronto, Gordie Howe, des Red Wings de Détroit et Glenn Hall, des Blues de St-Louis.

La poursuite mentionne que les noms de ces joueurs et leur réputation établie sont tels qu'aux fins de publicité ces atouts devraient valoir la somme de \$10,000.00 à chacun d'eux.

Selon les termes de leurs contrats respectifs, les revenus de ces campagnes publicitaires doivent être divisés de la façon suivante: deux tiers allant à chacun des joueurs et un tiers à l'équipe avec laquelle ils sont sous contrat.

Le président Clarence Campbell a déclaré qu'il avait tenté depuis plus d'un an de régler cette affaire hors cour, mais sans succès. "C'est un cas-typé, de dire le président, et nous avons négocié à ce sujet pendant plus de douze mois, sans résultat."

L'action a été prise en cour Supérieure du Québec contre la Simon Cigar Co. Ltd. et souligne que les photos de ces joueurs ont été imprimées sur des sous-verres et distribuées sans leur consentement à fins de publicité.

Sonny Wade coupable de racisme?

TORONTO — L'association des joueurs de la ligue canadienne de football a demandé à son conseiller juridique d'envisager s'il y avait lieu d'intenter des procédures judiciaires quelconques à l'encontre du quart-arrière des Alouettes de Montréal, Sonny Wade.

Mike Wadsworth, un bloqueur des Argonauts de Toronto, qui est président de l'association, a déclaré que son coéquipier Ed Harrington s'était plaint des remarques désobligeantes de Sonny Wade sur la couleur de son épiderme après qu'Harrington eut bloqué le quart-arrière des Alouettes vers la fin du match gagné par Toronto 36-33.

Plusieurs joueurs des Argos ont été témoins de l'incident dont Sonny Wade dit ne pas se souvenir.

Le commissaire du football Jake Gaudar a déclaré que pour l'instant il n'avait pas l'intention de sévir contre Wade mais qu'il attendait le

rapport des officiels de la rencontre et qu'il attendait d'avoir assisté à la projection du film du match avant de prendre une décision.

La police d'Ottawa n'a pas enterré l'affaire Green-Maki

OTTAWA — La police d'Ottawa n'a pas encore dit son dernier mot dans ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire Ted Green. Un porte-parole de la police de la capitale fédérale a déclaré hier qu'elle poursuivait son enquête sur les circonstances qui ont conduit Ted Green à l'hôpital avec une fracture du crâne, à la suite d'un

duel au bâton avec Wayne Maki. Par ailleurs, un porte-parole de l'hôpital d'Ottawa a déclaré que l'état de Ted Green était satisfaisant mais qu'il était impossible de dire à quel moment il pourrait quitter l'hôpital et encore moins à quel moment il pourrait reprendre l'entraînement.



Larry Goldberg a retrouvé le chemin de la victoire à Blue Bonnets. Il monte ici L'I Greet à l'entraînement.

Goldberg a secoué la malchance qui le poursuivait depuis deux ans à B-B

Il semble bien que Robert Stewart, qui a déjà accumulé 46 triomphes, soit en voie de s'approprier le championnat des jockeys à Blue Bonnets, devant ses plus proches rivaux

Bill Bradfield, Jimmy Anderson, Robert Pion, Michel Lapensée et Larry Buzit. Et Larry Goldberg ne sera même pas parmi les dix premiers!

Malgré tout, le jeune jockey de 22 ans quittera Blue Bonnets après la réunion avec une certaine consolation. Cette piste, qui pour lui avait représenté la malchance la saison dernière et au début du présent meeting, lui a permis de s'illustrer dernièrement et surtout lundi soir, quand il a réussi un truc du chapeau.

Goldberg, né en Allemagne de l'Ouest de parents polonais et qui avait émigré en Israël avant de s'établir à Toronto, n'a pas fait son entrée dans le monde des courses avec facilité.

A l'issue de sa première course à la piste Greenwood il y a quatre ans, Larry avait été impliqué dans une chute à quatre chevaux, dont il avait été tenu responsable et qui lui avait mérité une suspension indéfinie. Sa persévérance et l'aide de l'entraîneur John Mack lui permirent d'inscrire son premier gagnant en août 1966 avec Lofty Visitor à Fort Erie.

Le jeune apprenti voyagea partout où il pu trouver des chevaux à monter en 1967, pour finalement connaître un certain succès les printemps suivants. Il domina chez les apprentis à Churchill Downs, fit très bien à Keeneland, Latonia et Oaklawn, avant de payer une visite à Delaware Park.

C'est d'ailleurs là qu'il attirait l'attention des entraîneurs et des propriétaires en remportant la victoire avec un cheval à 60-1. Il monta ensuite dans quelques stakes et connu son premier truc du chapeau à Delaware.

Tout se présentait bien pour Goldberg quand il se présenta ici en 1968, mais il fut impliqué dans un accident qui le força à l'inaction avec une jambe fracturée.

Les Leafs décimés par les blessures

PETERBOROUGH — Les parties hors concours entre équipes de la ligue Nationale de hockey continuent de s'avérer coûteuses en joueurs pour les différentes équipes.

Jim Gregory, gerant général des Maple Leafs de Toronto, s'il est satisfait de l'amélioration de son équipe, qui a vaincu les Rangers 4-1 samedi dernier et annulé 6-6 avec Boston, dimanche, l'est beaucoup moins quand il consulte la liste des blessés.

Le centre Norm Ullman, qui souffre de contusions aux côtes, devra subir un examen radiographique pour voir s'il n'y aurait pas de fractures et il sera absent du jeu pour au moins deux semaines.

Le vétéran gardien de buts Johnny Bower souffre d'une blessure au dos et le joueur d'avant Brit Selby est blessé à une cheville.

Toutefois Jim Gregory espère qu'ils pourront jouer en fin de semaine.

La prochaine partie des Leafs aura lieu aujourd'hui lorsqu'ils accueilleront les Canadiens de Montréal au Maple Leaf Garden.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est. boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
MICHEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADRON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GÉVAIS, C.A.
GERARD FORGET, C.A.
JACQUES GUINTEAU, C.A.
JACQUES BOULOS, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS

159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie

René de Cotret & Cie

Comptables agréés

René de Cotret, C.A.
Yves Normandin, C.A.
Paul-E. Mallette, C.A.
Jacques R. Normandin, C.A.
Paul René de Cotret, C.A.
Bertrand Duval, C.A.
Gilles Choquette, C.A.
Jean-L. Lespérance, C.A.
André Fournier, C.A.
Robert Béliveau, C.A.
1440 o., Ste-Catherine, Montréal - 866-2891

Ottawa - Hawkesbury - Québec - Drummondville - Nicolet

Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN & CIE

Incorporant

AIMÉ GALARNEAU & CIE

Comptables agréés

R.J.P. Dawson, C.A.
D.P. Atkins, C.A.
D.M. Long, C.A.
H.J. Garbacea, C.A.
P. Gouvenou, C.A.
L.I. Groves, C.A.
R.A. Ross, C.A.
P. Cloutier, C.A.
R.B. Seavey, C.A.
J.F. Lewis, C.A.
J.D. Hogg, C.A.
G.B. McPherson, C.A.
W.G. Hogg, C.A.
L.A. Wright, C.A.
D.V. Smith, C.A.
M.B. Turcotte, C.A.
R.M. Courville, C.A.
R. Boudreau, C.A.
C.A. Paolanton, C.A.
J.M. Broome, C.A.
E.G. Ward, C.A.
R.S. Vorne, C.A.
B.T. Dent, C.A.
R.M. White, C.A.
L.F. Charette, C.A.
D.A. Meard, C.A.

800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

Comptables Agréés.

Maurice Samson, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Dollard Huet, C.A.
Clement Primeau, C.A.
Vivian Forget, C.A.
Pierre Barry, C.A.
André Côté, C.A.
Gilles Lévesque, C.A.
Réal Auger, C.A.
Jean-Paul Barbeau, C.A.
Jacques Miller, C.A.
Jean Fournier, C.A.
Paul-A. Michaud, C.A.
Robert Blanchette, C.A.
Gilles Beauséjour, C.A.
Carmel Meunier, C.A.
Pierre Legault, C.A.
Louis Gravel, C.A.
Gilles Monson, C.A.
Gaston Orligny, C.A.
Paul Gonthier, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
Renald Sévigny, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Couillard, C.A.
Maurice Ducharme, C.A.
Jean-Paul Boyer, C.A.
Emile Mollette, C.A.
Emilien Gauthier, C.A.
Bertrand Laroche, C.A.
Pierre Plamondon, C.A.
Roland Lévesque, C.A.
André Lesage, C.A.
Gérard Manguin, C.A.
Régis Roy, C.A.
Clement Lussier, C.A.
Raymond Robitaille, C.A.
Pierre Angoulême, C.A.
Robert St-Onge, C.A.
Paul-E. Bonnier, C.A.
Gregoire Bellevue, C.A. Syndic

MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI

Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115, 861-5741

HÔPITAUX

QUELLES SONT LES OFFRES SALARIALES FAITES AUX EMPLOYÉS D'HÔPITAUX?

- 1-Augmentation rétroactive au 1er juillet 1968
- 2-Augmentation — automatique — durant la première année 1968-69
- 3-Augmentation au 1er janvier 1970
- 4-Augmentation — automatique — durant l'année 1969-70
- 5-Augmentation — automatique — durant l'année 1970-71
- 6-Nombreux avantages sociaux

► Les flèches indiquent la progression du salaire de l'employé.

| Classifications | ÉVOLUTION DU SALAIRE HEBDOMADAIRE D'EMPLOYÉS TYPES D'HÔPITAUX AU COURS DE LA CONVENTION | | | | | |
|--|---|--|---|---|---|---|
| | Salaire par semaine actuel au 30 juin 1968 | Salaire par semaine rétroactif au 1er juillet 1968 | Augmentation automatique au cours de la 1ère année de la convention | Augmentation 2ème période au 1er janvier 1970 | Augmentation automatique au cours de la 2ème année de la convention | Augmentation automatique au cours de la 3ème année de la convention |
| NURSING | | | | | | |
| Aide-infirmière | | | | | | |
| Aide féminin de service | | | | | | |
| Entrée | ► 59 | ► 64 | 64 | 70 | 70 | 70 |
| Après un an de service | 64 | 68 | 68 | 74 | 74 | 74 |
| Après deux ans de service | | 72 | 72 | 78 | 78 | 78 |
| Après trois ans de service | | | | | | 81 |
| Garde-malade auxiliaire | | | | | | |
| Auxiliaire en nursing féminin | | | | | | |
| Puéricultrice | | | | | | |
| Garde-bébé | | | | | | |
| Entrée | ► 72 | ► 79 | 79 | 89 | 89 | 89 |
| Après un an de service | 75 | 84 | 84 | 94 | 94 | 94 |
| Après deux ans de service | 78 | 89 | 89 | 99 | 99 | 99 |
| Après trois ans de service | 81 | 93 | 93 | 103 | 103 | 103 |
| Après quatre ans de service | 84 | 97 | 97 | 107 | 107 | 107 |
| Après cinq ans de service | 87 | 101 | 101 | 111 | 111 | 111 |
| HÔPITAUX PSYCHIATRIQUES | | | | | | |
| Préposée aux malades (hôpitaux psychiatriques) | | | | | | |
| Entrée | ► 62 | ► 68 | 68 | 76 | 76 | 76 |
| Après un an de service | 65 | 72 | 72 | 80 | 80 | 80 |
| Après deux ans de service | 68 | 76 | 76 | 84 | 84 | 84 |
| Après trois ans de service | 71 | 80 | 80 | 88 | 88 | 88 |
| Après quatre ans de service | | 84 | 84 | 92 | 92 | 92 |
| PARA-MÉDICAL | | | | | | |
| Assistant-technique | | | | | | |
| Entrée | ► 72 | ► 77 | 77 | 83 | 83 | 83 |
| Après un an de service | 78 | 81 | 81 | 87 | 87 | 87 |
| Après deux ans de service | 83 | 85 | 85 | 91 | 91 | 91 |
| Après trois ans de service | 85 | 89 | 89 | 95 | 95 | 95 |
| Après quatre ans de service | 87 | 93 | 93 | 99 | 99 | 99 |
| CLÉRIICAL | | | | | | |
| Commis intermédiaire | | | | | | |
| Entrée | ► 74 | ► 79 | 79 | 86 | 86 | 86 |
| Après un an de service | 79 | 83 | 83 | 90 | 90 | 90 |
| Après deux ans de service | 84 | 87 | 87 | 94 | 94 | 94 |
| Après trois ans de service | | 91 | 91 | 98 | 98 | 98 |
| Après quatre ans de service | | 95 | 95 | 102 | 102 | 102 |
| Dactylo | | | | | | |
| Entrée | ► 67 | ► 68 | 68 | 74 | 74 | 74 |
| Après un an de service | 70 | 72 | 72 | 78 | 78 | 78 |
| Après deux ans de service | 72 | 76 | 76 | 82 | 82 | 82 |
| Après trois ans de service | | 80 | 80 | 86 | 86 | 86 |
| SERVICES | | | | | | |
| Aide-buandière | | | | | | |
| Aide féminin à la cuisine | | | | | | |
| Aide féminin à la lingerie | | | | | | |
| Employée de restaurant | | | | | | |
| Préposée à la cafétéria | | | | | | |
| Préposée à l'entretien ménager | | | | | | |
| Entrée | ► 59 | ► 65 | 65 | 71 | 71 | 71 |
| Après un an de service | 64 | 69 | 69 | 75 | 75 | 75 |
| Après deux ans de service | | 74 | 74 | 80 | 80 | 80 |
| Aide masculin à la cuisine | | | | | | |
| Entrée | ► 68 | ► 75 | 75 | 82 | 82 | 82 |
| Après un an de service | 71 | 79 | 79 | 86 | 86 | 86 |
| Après deux ans de service | 73 | 83 | 83 | 90 | 90 | 90 |
| MÉTIER | | | | | | |
| Mécanicien | | | | | | |
| Entrée | ► 99 | ► 107 | 107 | 116 | 116 | 116 |
| Après un an de service | 104 | 111 | 111 | 120 | 120 | 120 |
| Électricien | | | | | | |
| Entrée | ► 101 | ► 112 | 112 | 121 | 121 | 121 |
| Après un an de service | 106 | 117 | 117 | 126 | 126 | 126 |

CETTE OFFRE EST VALABLE ET DÉFINITIVE

LE COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATIONS DU SECTEUR HOSPITALIER

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

DEMAIN

Le Jour Morgan

NOTRE PLUS GRANDE VENTE D'AUTOMNE

JEUDI, de **9** h. du matin à **10** h. du soir

• CENTRE-VILLE • DORVAL • ROCKLAND • BOULEVARD
et plusieurs articles à **SNOWDON**

★ **SEULEMENT DEUX FOIS L'AN**

*...et cette fois, des aubaines
encore jamais vues.*

★ **NOUVELLES MARCHANDISES D'AUTOMNE**

...aux prix des plus bas de la saison.

★ **STATIONNEMENT**

*...au Parkade Morgan, facile d'accès,
prix économiques*

Venez...écrivez...ou téléphonez...mais ne manquez pas ces aubaines!

COMPOSEZ
UN DE
CES NUMÉROS

842-6261

844-1515

739-5521 631-6741 728-4571

Commandes téléphoniques
acceptées **MAINTENANT**

Composez 842-6261 jusqu'à 7 h. ce
soir. Tous les numéros, jeudi et ven-
dredi, de 8 h. a.m. à 10 h. p.m.

**SERVICE SPÉCIAL D'APPELS
INTERURBAINS SANS FRAIS...
POUR NOS CLIENTS**

Composez **Zenith 55-000**... si vous
demeurez à Beauharnois, St-Jean,
St-Jérôme, Valleyfield ou Vaudreuil.

Composez **236-5384**
... si vous demeurez à Hudson.

En passant vos commandes, veuillez
mentionner le numéro de l'article.
Prière de compter un délai de quel-
ques jours pour la livraison.

Faites vos achats du **JOUR MORGAN** avec un **COMPTE "TOUT-ACHAT"**

Passez au Service de Crédit de n'importe quel magasin Morgan pour ouvrir un compte "TOUT ACHAT"

• Termes allant jusqu'à 24 mois pour achats ordinaires

• Termes spéciaux allant jusqu'à 36 mois pour achats importants